

MF
Téléphone
027/23 30 51
Publicité : Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11
Le n° 60 ct.

PRINCE
AMEUBLEMENTS
VETROZ
Tél. 027/36 24 39
MEUBLES-RING

Football
12^e soirée du championnat de LNA

Servette rejoint par Grasshopper

Lausanne - Sion: un derby de valeur



Balet (à droite), Künzli (à gauche) illustrent parfaitement le grand duel que se livrèrent les équipes lausannoise et séduinoise.
Photo ASL

Au terme de la douzième journée du championnat suisse de LNA (Chênois - Bâle et Young Boys - NE Xamax se joueront ce soir), Servette, champion d'automne, a été rejoint par Grasshopper. Les «grenats» ont en effet été tenus en échec par Etoile-Carouge (2-2), après avoir été menés à la marque par deux fois. Quant à Grasshopper, devant son public, il n'a pas eu la partie facile face à Saint-Gall. Menés par 3-1, les «brodeurs» revinrent à 3-2, grâce à un penalty tiré par Stoeckl.

Enfin, Grasshopper a réussi à préserver ce petit but d'avance, et à empocher les deux points. Un meilleur goal-average lui permet de prendre la tête du classement, à égalité de points avec Servette. Quant à Zurich, il n'eut aucune peine à s'imposer face à Young Fellows, jeune formation manquant nettement d'expérience. Le derby romand à La Pontaise tint toutes ses promesses. Ce fut de la qualité et les trop peu nombreux spectateurs (5600) accourus malgré la pluie, n'auront certainement pas regretté leur soirée. Les hommes de Blazevic ont certes remporté le duel, mais l'équipe de Szabo ne fut nullement ridiculisée. Au contraire, Sion laissa une excellente impression en terre vaudoise, où le football fut roi. Un football de qualité, total, moderne et plein de finesses techniques, comme on souhaiterait assister sur chaque stade. Par ce nouveau succès (2-0), Lausanne reste troisième au classe-

ment, mais son retard n'est plus désormais que d'un seul point sur les deux leaders.

Peb.

(Voir le reportage de notre envoyé spécial en page 11).

Esthéticienne opposée à l'Etat du Valais
Le TF tranche
Voir page 7

Sur nos écrans
avec Hermann Pellegrini
Voir page 9

Pillage sans vergogne des jardins et vergers de Sion
Voir page 19

Martigny Accident mortel
Voir page 29

Sion La police intervient au manège
Voir page 30

Une histoire bien amusante !

Deux anciens premiers ministres britanniques, MM. Wilson et Heath sont attendus en Israël, sans impatience excessive, puisqu'ils ne détiennent plus le pouvoir et que leurs intentions à l'égard de Jérusalem n'ont jamais pu se traduire dans les faits. Ainsi, la Grande-Bretagne travailliste ou conservatrice maintient des relations fructueuses avec les Etats arabes et notamment avec l'Arabie saoudite.

En 1967, elle signa avec Ryad un contrat de quelque 500 millions de livres sterling pour l'entraînement des pilotes, l'équipement, la maintenance et la logistique de l'aviation saoudienne. Ce contrat vient d'être prolongé pour une période de quatre ans. Les 2000 experts et conseillers britanniques qui batifolent en Arabie saoudite assurent que l'aviation royale ne sera pas capable avant des années de me-

ner une opération militaire sans leur aide active. La fourniture de deux escadrilles de « Lightning » s'est adonnée d'une bien amusante histoire.

Les Saoudiens ne manifestèrent aucun enthousiasme excessif. Ils estimaient que ces

De notre correspondant à Jérusalem Jacques Helle

appareils n'étaient guère adaptés à leurs besoins particuliers, vu les immensités désertiques. Les Américains pressèrent les Saoudiens d'acquiescer ces avions. Bienveillance due aux relations de cousinage, gentillesse d'un parent devenu riche à l'égard de son ancêtre dans la mouise ? Que non ! Les Etats-Unis entendaient fourguer leur « F-III » aux Anglais qui res-

Suite page 30

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

OBSÈQUES NATIONALES DE M. HANS-MARTIN SCHLEYER

S'unir contre la barbarie

Les obsèques nationales de M. Hans-Martin Schleyer se sont déroulées hier matin à la cathédrale catholique Saint-Eberhard de Stuttgart. Un millier de personnes ont participé au service funèbre, transmis en direct par la télévision.

La veuve de M. Schleyer était au premier rang de la nef, entourée de MM. Schmidt et Scheel. Les quatre fils du défunt, de nombreux ministres et dirigeants de l'opposition, ainsi que des personnalités syndicales et des représentants de gouvernements étrangers étaient également présents.

Des mesures de sécurité considérables avaient été prises aux abords de la cathédrale en prévision d'une éventuelle opération de représailles terroriste après la mort en captivité d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe et l'échec du détournement du Boeing de la Lufthansa.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité hier après-midi. Tous les drapeaux de la RFA ont été mis en berne et le personnel de



M^{me} Waltrude Schleyer était entourée de M. Helmut Schmidt, chancelier (à gauche) et M. Walter Scheel, président de la République (à droite).

toutes les entreprises ouest-allemandes a observé un arrêt de travail de trois minutes à 11 heures HEC à la demande des organisations syndicales.

APPEL DU PRÉSIDENT SCHEEL

Dans son éloge funèbre, le président Walter Scheel a lancé un appel «aux responsables politiques du monde entier pour qu'ils adoptent le plus tôt

possible des conventions mondiales de lutte contre le terrorisme». Estimant que «si la flamme du terrorisme n'était pas éteinte à temps, elle se répandrait dans le monde entier comme un feu de brousse», le président Scheel a déclaré que «le combat universel contre la barbarie nécessite désormais des conceptions communes sur l'ordre malgré les

Suite page 30

Et tourne la roue du temps...

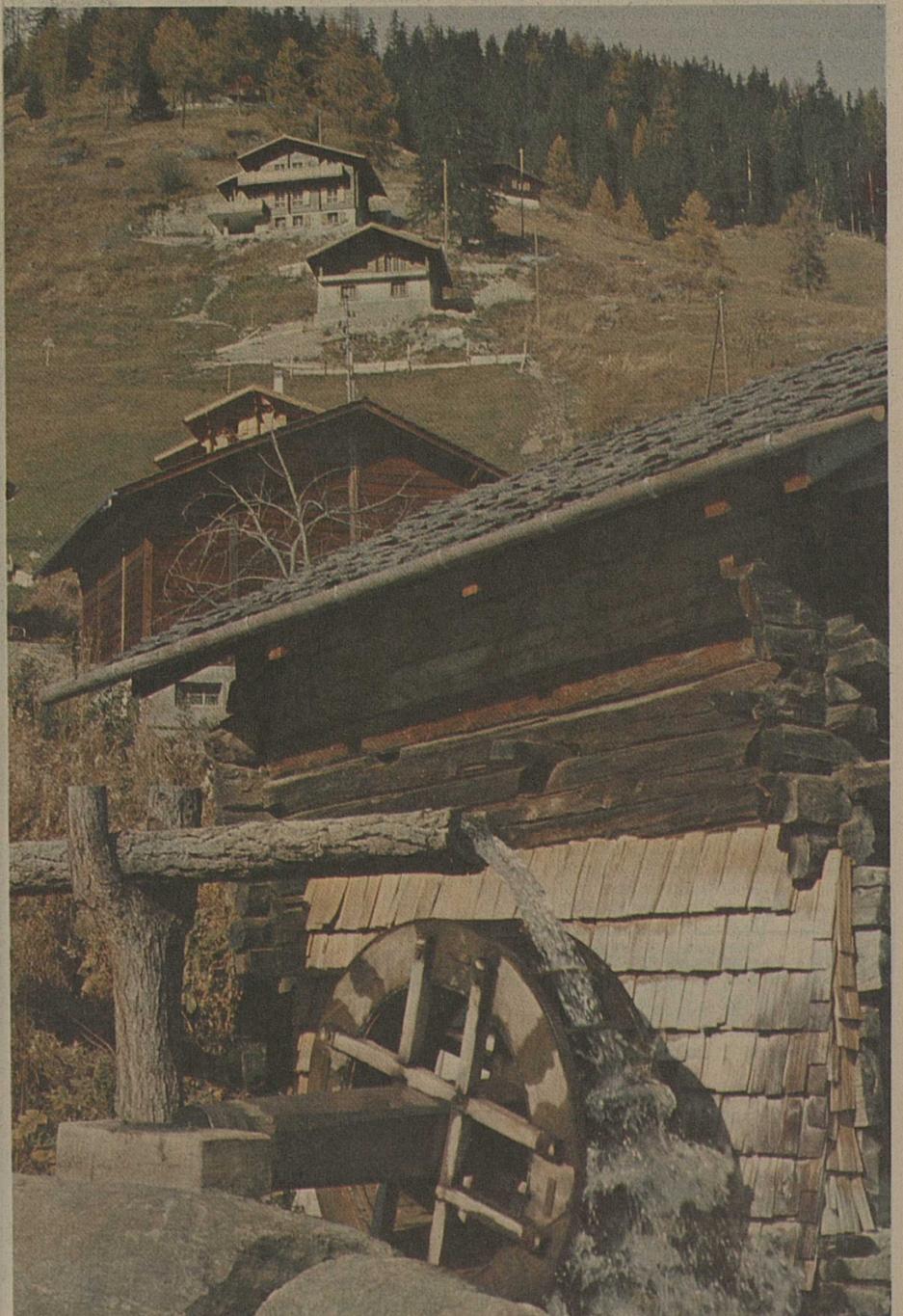
Poussée par la force vive et claire descendant de la montagne, la roue du moulin tourne, et tourne la roue du temps...

Un grincement séculaire, un craquement dans les vieilles artères du bois... A-t-il fait son temps ?

A Grimetz, au bout du village, le moulin tourne toujours. Il fait l'admiration des visiteurs et leur joie.

Autrefois il «nourrissait son monde» et son chant était chant de vie.

Photo NF



LES BANQUES EN CIBLE

De gré ou de force, le système bancaire suisse fait actuellement son examen de conscience. Il faut bien avouer qu'il doit faire face à des attaques venant de toutes parts, tant de l'extérieur que de l'intérieur du pays, qui ont pris prétexte de certains faux pas pour tirer à boulets rouges sur la forteresse très structurée constituée par les banques helvétiques. Et nombreux sont ceux qui se délectent lorsqu'ils découvrent un point faible de la cuirasse.

C'est là s'attaquer à forte partie, qui repose sur des bases solides, à savoir une législation qui a fait ses preuves et qui a été adaptée à l'évolution sur la base de l'expérience acquise au cours des ans et qui s'améliorera certainement encore.

Est-ce par curiosité ou par convoitise qu'on s'attaque aux banques, qui manient, tant pour elles que pour leurs clients, des capitaux parfois considérables dans un constant souci d'absolue discrétion? Les détracteurs se recrutent certainement dans les deux camps, sans compter tous ceux qui, pour des mobiles politiques, sont systématiquement hostiles au capital sous toutes ses formes.

Les flèches venant de l'étranger résultent souvent de la méconnaissance d'un système particulier à la Suisse, souvent très différent de ceux adoptés ailleurs.

La très grande stabilité du franc suisse a très certainement apporté au développement des banques suisses une contribution déterminante. Mais l'éthique sévère que se sont imposées les banquiers helvétiques a fait autant. Et si l'on monte en épingle les quelques accidents de parcours, on passe soigneusement sous silence l'honnêteté qui caractérise la quasi-totalité des responsables du secteur bancaire, ceux qui constituent la forêt qui est dissimulée au regard par quelques arbres tarés.

Les banquiers qui investissent dans des opérations spéculatives et hasardeuses sont heureusement l'exception, tout comme ceux qui, profitant de leur situation, financent par des fonds déposés des affaires où ils sont personnellement plus ou moins ouvertement intéressés, en particulier par le truchement des placements fiduciaires, qui ne sont au fond que des prêts de privés à privés où la banque n'intervient qu'en tant qu'intermédiaire sans engager sa propre responsabilité, aux risques et périls du prêteur.

Ce n'est pas là cependant que se situe le fond du problème, mais bien plutôt dans le caractère mythique de l'argent. Il a certes existé de tout temps, mais depuis que la possession de la richesse a pris nom de «capitalisme», mot qui a une portée politique et sociale bien plus vaste, la convoitise a pris visage d'hostilité.

Il est dès lors logique qu'on s'attaque aux banques, tenues au secret sur les avoirs de leurs clients qu'ils ont considérés comme des capitalistes, alors qu'il s'agit pour une large part d'épargnants, souvent modestes, mais prévoyants. Un être humain devient suspect dès qu'il ne vit plus au jour le jour et ne dépense plus intégralement son revenu. C'est absurde.

Très curieusement, on n'entend guère de critiques à l'égard des banques en matière de crédit, si ce n'est lors de faillites d'entreprises, où on leur reproche de n'aller pas plus avant dans leurs avances alors qu'une exploitation n'a plus de possibilité de survie. C'est là une objection qui ignore complètement la responsabilité du banquier envers ses déposants.

Dès lors, quel grief formuler à leur endroit, si ce n'est de se montrer trop discrètes, mais non pas sur les capitaux qui leur sont confiés, mais sur l'usage qu'elles en font et sur leur rayonnement à l'étranger, en particulier sur l'appui qu'elles apportent à l'industrie d'exportation, dont le bon fonctionnement est vital pour l'économie d'un pays pauvre en matières naturelles, qui ne doit son rayonnement qu'à la qualité de ses produits et dont elle importe les constituants.

Et pourquoi faudrait-il démanteler un système que l'étranger nous envie, pour quelques imperfections inévitables, mais auxquelles on s'efforce de remédier dès qu'elles se manifestent?

Quant à la fraude fiscale, elle n'est pas le fait des banques mais celui de contribuables indélicats. Peut-être est-elle due essentiellement à des causes politiques.

Les jugements globaux sont de nos jours monnaie courante. Un certain public en est avide et plus ils sont sommaires, plus ils trouvent audience auprès de gens qui ne sont pas forcément de mauvaise foi mais qui, dans la plupart des cas, ignorent tout de l'objet incriminé.

Signe des temps!

CEP

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

Liquidation des régimes matrimoniaux Régime légal, apports et acquêts

Si vous n'avez pas fait de contrat de régime matrimonial, vous faites partie de l'énorme majorité des couples suisses, vous êtes donc soumis d'office au régime légal de l'union des biens. En cas de liquidation de ce régime (qui peut se produire soit à la suite d'un divorce, soit à la suite du décès de l'un des conjoints, soit pour un passage au régime de la séparation des biens) chacun reprend ses biens matrimoniaux. S'il reste un bénéfice, deux tiers en reviennent au mari et un tiers à la femme tandis que s'il reste un déficit il est entièrement supporté par le mari.

Chacun reprend donc ses biens matrimoniaux (étant entendu que tant la femme que le mari a toujours possédé et administré seul ses biens réservés. Ces biens-ci l'on a donc pas besoin de «prendre»). Quels sont les biens matrimoniaux de la femme? Ce sont ses apports: ses immeubles et meubles, ses parts de copropriété, ses droits d'usufruit et de rente, ses créances de toute sorte (contre une caution, dérivant d'un prêt ou d'un bail), ses titres nominatifs, les économies qu'elle a faites sur le produit de son travail et qu'elle a mises sur un carnet d'épargne, mais non l'argent en espèce.

Les biens qui échoient à la femme à titre gratuit durant le mariage (donations, successions) et les biens qu'elle a acquis en emploi de ses apports (par exemple par la vente d'un bien et l'achat d'un autre bien avec l'argent tiré de la vente) entrent dans les apports de la femme.

Il faut se rappeler que dans le régime légal de l'union des biens si la femme reste, juridiquement parlant, propriétaire de ses apports, l'administration et la jouissance de ces biens appartiennent au mari. Ce n'est qu'au moment de la liquidation du régime que la femme les reprend.

Quels sont les biens matrimoniaux du mari? Ce sont ses apports, ainsi que les emplois de ces apports et les biens qui lui échoient à

titre gratuit (donations, successions) durant le mariage. Jusqu'ici la situation du mari ressemble à celle de la femme. Seulement, le mari possède une autre masse de biens: les acquêts.

LES ACQUÊTS

Les biens entrant dans cette catégorie c'est d'abord l'argent de sa femme en espèces et ses titres au porteur non individualisés (donc pas les actions nominatives, ni les carnets d'épargne). Ensuite les fruits civils des apports de sa femme: les intérêts, les loyers et fermages, les droits de licence, etc. Mais en contrepartie des biens fungibles (argent, les titres au porteur, mais aussi du carburant, du fourrage, des denrées alimentaires...) qui passent dans le patrimoine du mari, la femme a droit à des récompenses. La femme devient créancière de son mari pour la valeur qu'avaient ces biens fungibles au moment où ils sont entrés dans le patrimoine du mari, mais cette créance n'est exigible qu'à la liquidation du régime matrimonial, sauf en cas de la faillite du mari.

Le produit du travail du mari, les revenus de ses apports, les acquisitions faites par le couple autrement qu'en emploi des apports, font aussi partie des acquêts, qui, rappelez-le, sont la propriété du mari.

En voyant la diversité de la provenance des biens qui peuvent entrer dans telle ou telle masse, dans tel ou tel patrimoine, nous pouvons déjà avoir une idée de la complexité des opérations rentrant dans le cadre d'une liquidation de régime matrimonial et de la difficulté du calcul du résultat comptable de cette liquidation, à savoir le bénéfice ou le déficit!

Nous verrons donc, dans un prochain article, comment l'on procède pour calculer ces bénéfices lors de la liquidation du régime matrimonial d'un couple qui divorce, lors du décès de l'un des conjoints ou dans le cas d'un couple qui passe du régime légal au régime de la séparation des biens.

Portalis

MARCHÉ DU BÉTAIL ET DE LA VIANDE Légère augmentation de la production

LAUSANNE. - La production indigène de viande d'animaux de boucherie, dans les huit premiers mois de cette année, s'est accrue de 3,8% (9778 tonnes) par rapport à la période correspondante de 1976, selon une enquête de l'OFIAMT.

Au 31 août, 15 500 pièces (5,3%) de gros bétail de moins ont été menées à l'abattoir. Compte tenu de l'avancement des livraisons de gros bétail (les vaches surtout) dû à la sécheresse, on peut s'attendre à ce que les chiffres de l'an passé soient atteints, voire dépassés cet automne ou au début de l'hiver. En ce qui concerne les veaux, les abat-

tages ont enregistré une augmentation de 13 100 têtes ou 4,8%. Pour les porcs, l'augmentation est de 133 400 pièces (7%). En regard de cet accroissement, relève-t-on à la Coopérative suisse d'approvisionnement en bétail de boucherie et en viande, il est surprenant qu'il n'y ait pas plus d'excédents à écouler dans le pays.

Pour les moutons et agneaux, le surplus des abattages est de 4500 bêtes (5,9%).

Les prix payés à la production, en moyenne, sur les huit premiers mois de l'an, n'ont pas tout à fait atteint ceux de 1976. La baisse, minime pour le gros bétail et les veaux, est relativement forte pour les porcs.

La licence de concert de la pianiste Lydia Barkef

Comme on l'avait précédemment annoncé, vendredi 30 septembre a eu lieu à la chapelle du Conservatoire cantonal le concert-examen public de Lydia Barkef, qui a obtenu un succès considérable aussi bien de la part du public présent qui l'a fêté avec enthousiasme, soit du côté du jury, puisqu'elle a obtenu la licence de concert à l'unanimité et avec félicitations du jury. On ne peut que se réjouir de ce brillant résultat, qui rejaillit de façon heureuse sur le Conservatoire de Sion, où Lydia Barkef, élève de Jean Micault qui la suit et l'encourage depuis de nombreuses années, est elle-même professeur depuis 4 ans, là aussi avec des résultats plus que satisfaisants. (Elle enseigne en effet le piano, la pédagogie musicale et elle a créé un atelier musical). Ceci pour le côté enseignement. Au point de vue pianistique son récital, fort nourri et composé d'œuvres des styles les plus différents, a prouvé une maîtrise exceptionnelle et un tempérament musical véritablement explosif qu'on ne lui soupçonnait peut-être pas, vu sa nature modeste et secrète, presque énigmatique. Le jury, présidé par l'actuel directeur du Conservatoire cantonal de Sion, M. Cécil Rudaz, était composé par Georges Haenni, ancien directeur et fondateur du conservatoire, qui a été pendant si longtemps l'âme de la maison, sans lequel rien de ce qui se fait dans cette véritable pépinière musicale valaisanne n'existerait, Denise Bidal, jusqu'à l'année dernière professeur dans les classes de virtuosité au conservatoire de Lausanne, ancienne et fidèle disciple d'Alfred Cortot (licence de concert à l'école normale de Paris fondée par l'illustre maître), et qui a été choisi pour le concert-conférence donné à Nyon très récemment pour le centenaire d'Alfred Cortot. Ce concert coïncidait avec la sortie aux éditions Buchet-Chastel du remarquable ouvrage consacré à Cortot par Bernard Gaboty, qui l'a bien connu pendant de longues années, livre dont on ne saurait trop recommander la lecture aux mélomanes et aux pianistes en particulier, tant il est riche d'enseignements et fourmillé d'anecdotes passionnantes et instructives. Les autres membres du jury étaient Eduardo Vercelli, remarquable pianiste argentin, disposant d'une éblouissante virtuosité, fruit sans doute de la même glorieuse tradition

artistique dont sont issus Martha Argerich et Bruno Leonardo Gelber, professeur à l'Ecole sociale de musique de Genève et au Conservatoire de Neuchâtel, que nous avons eu l'occasion d'entendre et d'admirer, et Harry Datyner, professeur dans les classes de virtuosité au Conservatoire de Genève, sans aucun doute l'un des meilleurs pianistes suisses, dont la carrière internationale est toujours très active, certainement bien connu de nos lecteurs amateurs de beau piano. Ce jury, éminemment qualifié comme l'on peut voir, a donc beaucoup aimé les interprétations de Lydia Barkef, qui a débuté son récital avec une ravissante suite de Lully, ciselée avec finesse, suivie par la Chaconne (thème et 13 variations), empreinte de noblesse et de sérénité majestueuse, de Pachelbel, grande figure germanique de la fin du XVII^e siècle, et par la 3^e grande sonate, op. 14 de Robert Schumann. Cette œuvre complexe, assez rarement jouée, beaucoup moins connue que d'autres partitions du grand romantique, a trouvé en Lydia Barkef l'interprète inspirée des tourments exaltés de cet univers impétueux aux bouillonnements lyriques et aux cheminements tortueux. Prélude, choral et fugue de C. Franck, d'une beauté architecturale mystique, les sombres funérailles de Liszt, nécessitant une grande virtuosité, semées de pièges techniques dont Lydia Barkef parut se jouer avec aisance, et deux études-tableaux de Rachmaninoff composaient la 2^e partie de ce récital éblouissant, qui devait s'achever avec ce qui me parut être le «clou» de la soirée: la rhapsodie sur un thème de Paganini op. 43 pour piano et orchestre de Rachmaninoff. Cette œuvre, d'une difficulté inouïe, permit à Lydia Barkef, magistralement accompagnée au 2^e piano, dont la partie est également très périlleuse, par Daisy Bacca (la précédente licence de concert au conservatoire de Sion en 1976), de nous convaincre définitivement, si toutefois il en était encore besoin, qu'elle possède une personnalité éclatante de virtuose internationale. Rappelons que Daisy Bacca et Lydia Barkef ont déjà eu l'occasion de se produire ensemble, jouant notamment une création mondiale la sonate pour deux pianos de Germaine Taillefer.

Donatella Micault

Succession difficile au Gouvernement bernois

En mai prochain, deux membres du gouvernement devront être remplacés au moins. Un des deux remplacements ne touche pas le Jura. Le départ de M. Henri Huber, socialiste, de Moutier, pose en revanche une foule de problèmes. Premièrement parce que l'Union démocratique du centre (UDC) a d'ores et déjà revendiqué un siège de plus au gouvernement, ce qui lui assurerait la majorité. C'est une prétention exorbitante pour un parti qui n'atteint pas les 40% des électeurs dans l'ensemble du canton. Mais la prétention est moins osée, si on se place sur le plan jurassien, où les agrariens, dans le Jura bernois, sont au moins aussi forts que les radicaux et les socialistes. Or, le Jura ne peut déléguer que deux représentants au Gouvernement bernois, et un seul dès 1982. Enregistrera-t-on encore la démission de M. Simon Kohler, de Courgenay, radical, ce qui poserait un autre problème de succession dans son parti? Plusieurs journaux jurassiens ont déjà fait des commentaires admettant ipso facto la

démission de M. Kohler. Or, celui-ci n'en a jamais parlé. Si l'on se souvient qu'il a été écarté du Conseil national à la suite d'une manœuvre des radicaux du Jura bernois, et ceci au profit de Roland Staehli, on peut prêter à M. Kohler l'intention de ne pas abdiquer, ne serait-ce que pour compliquer ou freiner les ambitions de ceux qui l'ont écarté... Mais se pose alors le problème du domicile de M. Kohler: Courgenay, dans le territoire du futur canton. Il ne serait guère judicieux qu'un habitant du nouveau canton soit également membre du gouvernement bernois. Un simple déplacement de papiers d'identité pourrait résoudre cette difficulté.

Si donc une inconnue subsiste dans les rangs radicaux - les successeurs de M. Kohler se nommeraient, en cas de démission, Raoul... Kohler, Bienne, Raymond Gsell, Plagne, voire même Roland Staehli, Tramelan - la bouteille à l'encre n'est pas plus claire dans les rangs socialistes.

La semaine dernière, les socialistes du

district de Courtelary ont avancé la candidature du député Henri Sommer, de Saint-Imier. Ce nouveau venu dans la politique, où il a fait ses premières armes il y a dix ans à peine, gravirait ainsi les échelons à une cadence très vive. Mais il couperait ainsi la route au préfet de Moutier, M. Fritz Hauri, ancien président de Force démocratique. Pour en épouser les idées, M. Sommer n'est pas membre des cadres dirigeants du mouvement d'allégeance à Berne. La question posée est donc de savoir si les partisans de Berne voudront un membre sorti du sérail au sein du Gouvernement bernois ou s'ils se contenteront d'y proposer M. Sommer dont les compétences ne sont pas en cause. Quoi qu'il en soit, la volonté jurassienne n'a de chance d'être réalisée que dans la mesure où les socialistes bernois dans leur ensemble lui donneront leur aval. Il faut se souvenir en effet que les socialistes du Jura bernois n'ont guère de poids dans leur parti à l'échelon du canton de Berne et que l'élu jurassien sera en définitive celui que les socialistes bernois voudront bien. Dans ces conditions, la position du préfet de Moutier Fritz Hauri apparaît sensiblement affaiblie, même si les socialistes prévôtois en proposaient la candidature. Les faux pas du préfet de Moutier encore tout récemment étalés devant la Cour pénale du Tribunal fédéral ne sont pas de nature à conférer à ce magistrat un format qui le fasse entrer par la grande porte au sein de l'Exécutif bernois.

Dans le cadre des mouvements de coulisse précédant cette élection au gouvernement bernois, on remarquera que le socialiste André Ory, ex-vice chancelier, c'est-à-dire sans doute possible le meilleur des candidats que les socialistes du Jura bernois pourraient envoyer à Berne, a renoncé à poser sa candidature. Il faut y voir ici non pas l'absence d'ambitions personnelles, mais le fait patent que ne siège à Berne que le Jurassien bernois agréé par Berne. Or, ce n'est un secret pour personne que M. Ory n'a pas laissé que des amis sur les bords de l'Aar où certains lui reprochent notamment de n'avoir pas prévu que l'additif constitutionnel aboutirait à la séparation, même partielle, du Jura.

La leçon à tirer de la situation actuelle, est bel et bien que les Jurassiens admis au sein du gouvernement cantonal sont de véritables otages qui ne disposent pas de coudées franches. Or, jusqu'en 1982, ils seront encore deux. Dès après, un seul Jurassien siégera au sein du Gouvernement bernois. C'est dire à quel point il sera isolé...

Victor Giordano

Hit parade 77: enquête N° 44

1. Don't let me be misunderstood (Santa Esmeralda)
2. Unlimited citations (Cafe Creme)
3. Il a neigé sur Yesterday/Nostalgy (Marie Laforêt, version anglaise)
4. Et tu fermes les yeux (Alain Barrière)
5. Good bye Elvis (Ringo)
6. Angelo (Brotherhood of Man)
7. Un ami (Gérard Lenorman)
8. Moi ça va (Coluche)
9. Mille colombes (Mireille Mathieu)
10. Les bleus au cœur (Patrick Juvet)
11. Ti amo, ti amo (Umberto Tozzi)
12. Il vaut mieux chanter (Daniel Guichard)
13. Chantez Français, dansez Français (La bande à Basile)
14. Ballade pour Adeline (Richard Clayderman)
15. Le Loir-et-Cher (Michel Delpech)
16. Discobeatlemania (D.B.M.)
17. C'est comme ça que l'on s'est aimés (Claude François)
18. La java de Broadway (Sardou)

Toussaint

Horaire de nos bureaux

A l'occasion de la Toussaint, les bureaux de l'Imprimerie Moderne Sion SA (IMS), de l'Imprimerie Beeger SA (IBS) et du «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» suivront l'horaire ci-après:

LUNDI 31 OCTOBRE: les bureaux sont ouverts de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

MARDI 1^{er} NOVEMBRE: seuls les bureaux du «Nouvelliste» sont ouverts à partir de 20 heures.

Le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» ne paraîtra pas le mardi 1^{er} novembre, jour de la Toussaint.

Avis à nos annonceurs

L'édition du mardi 1^{er} novembre est supprimée, aucune distribution

postale n'ayant lieu dans notre canton. Les annonces prescrites pour cette date seront avancées ou retardées d'un numéro.

Les annonces pour l'édition du mercredi 2 novembre devront être en notre possession le vendredi 28 octobre à 16 heures, celles pour le jeudi 3 novembre le lundi 31 octobre à 16 heures.

Les avis mortuaires pour le journal du mercredi 2 novembre devront être envoyés par exprès à notre rédaction ou transmis téléphoniquement mardi soir dès 20 heures, tél. (027) 23 30 51.

Les bureaux de Publicitas SA seront fermés lundi 31 octobre à 17 heures, et le 1^{er} novembre toute la journée.

Nous souhaitons une bonne fête à tous nos lecteurs et annonceurs.

L'administration



Au service du bien manger

et de la santé

Avec vous dans votre cuisine

La cuisine aux noix

Elles sont de saison, fraîches, agréables à manger. Savez-vous qu'il est dommage de les cantonner à la corbeille à fruits, car elles ornent très agréablement certains plats cuisinés.

Le potage aux noix

Pour quatre personnes : 250 g d'aïlerons de poulets, 1 branche de thym, une demi-feuille de laurier, 1 oignon, 1 clou de girofle, sel, poivre, 2 cuillerées à soupe de crème fraîche, 1 œuf, 250 g de noix fraîches.

Passez les aïlerons à la flamme, retirez bien toutes traces de plumes. Mettez dans une casserole, sur feu doux, avec un litre et demi d'eau, le thym, le laurier, l'oignon pelé et coupé en quartiers, un de ceux-ci étant piqué du clou de girofle, salez et poivrez, laissez cuire à petite ébullition pendant vingt minutes. Retirez les aïlerons, ôtez le thym, le laurier et l'oignon. Cassez les noix, retirez la seconde peau, hachez finement dans un bol, mélangez la crème, le jaune de l'œuf et les noix hachées. Retirez l'os des aïlerons, hachez la chair. Mélangez au potage le contenu du bol et la chair d'aïlerons. Servez très chaud.

La salade au fromage et aux noix

Pour quatre personnes : 250 g d'endives (ou 1 laitue, ou de la mâche lorsque celle-ci fera son apparition), 100 g de roquefort, 2 cuillerées à soupe de crème fraîche, 1 cuillerée à soupe d'huile, 1 cuillerée à soupe de vinaigre, sel, poivre, 24 noix fraîches.

Epluchez, lavez, essorez, ciselez la salade. Dans un saladier, écrasez le fromage à la fourchette en lui incorporant la crème, l'huile, le vinaigre, sel et poivre. Ajoutez la salade ciselée et les noix décortiquées et débarrassées de leur seconde peau, celle-ci étant amère. Mélangez.

La salade aux pommes et aux noix

Pour quatre personnes : 50 g de raisins secs, 2 citrons, 1 œuf, 1 cuillerée à café de moutarde, 1 dl d'huile de noix, sel, poivre, 4 pommes reinettes, 2 branches de céleri, 150 g de gruyère, 24 noix.

Rincez rapidement les raisins, mettez-les dans une tasse, arrosez-les avec le jus des citrons, complétez d'eau tiède juste à hauteur, laissez tremper pendant une heure ou deux. Mettez le jaune de l'œuf dans un bol avec la moutarde, incorporez peu à peu l'huile pour monter en mayonnaise, salez et poivrez mais ne mettez pas de vinaigre à cause du jus des citrons. Epluchez, lavez, émincez finement le céleri dans un saladier. Pelez les pommes, coupez-les en dés en éliminant les parties dures et les pépins, mettez avec le céleri, couvrez avec la mayonnaise. Ajoutez les raisins égouttés, le fromage également coupé en petits dés et les noix décortiquées. Mélangez, vérifiez l'assaisonnement, au besoin ajoutez encore un peu de jus de citron. Laissez macérer au moins une heure avant de servir.

Les langoustines aux noix

Pour quatre personnes : 24 langoustines, 2 citrons, 2 cuillerées à soupe d'huile, sel, poivre, 2 échalotes, 24 noix, une douzaine de branches de cerfeuil.

Retirez les pattes et les têtes des langoustines ; avec des ciseaux fendez la carapace du côté ventre, prélevez les corps, mettez dans le saladier. Arrosez avec le jus des citrons et l'huile, salez et poivrez, mélangez. Pelez et émincez aussi finement que possible les échalotes, séparez chaque rondelle en anneaux, mettez dans le saladier. Ajoutez les noix décortiquées, seconde peau retirée, mélangez, laissez macérer deux heures. Au moment de servir, parsemez de cerfeuil.

Note : surtout ne jetez pas les têtes, pattes et carapaces de langoustines, utilisez-les pour préparer une bisque.

Le poulet aux noix

Pour quatre personnes : 1 poulet, 3 cuillerées à soupe d'huile, 2 cuillerées à soupe de miel liquide (miel d'acacia) à goût neutre, 4 échalotes, 50 g de beurre, 250 g de riz long grain, sel, poivre, 1 cuillerée à soupe de poudre de curry, 250 g de noix fraîches, 2 pommes reinettes.

Versez une cuillerée d'huile dans un plat allant au four, badigeonnez le poulet d'huile et de miel sur toutes ses faces, salez et poivrez, mettez dans le plat, à four moyen. Dans une cocotte, sur feu doux, mettez le beurre et les échalotes pelées et finement hachées, faites blondir pendant cinq minutes en remuant souvent. Secouez le riz dans un torchon, versez dans la cocotte et laissez jusqu'à ce que les grains deviennent transparents, en remuant souvent. Mouillez avec trois quarts de litre d'eau chaude, mélangez et laissez cuire pendant environ vingt minutes, sans remuer, le riz devant absorber le liquide. A ce moment, retournez le poulet, arrosez-le avec le jus de cuisson, laissez cuire encore vingt minutes. Ajoutez au riz, sel, poivre et curry puis les noix décortiquées, débarrassées de leur seconde peau et grossièrement hachées, ainsi que les pommes pelées et coupées en fines lamelles. Laissez le riz sur feu doux encore dix minutes afin de fondre légèrement les pommes (au besoin ajoutez encore quelques cuillerées à soupe d'eau bouillante si vous craignez que le riz attache). Découpez le poulet en morceaux, nappez ceux-ci avec le jus de cuisson que vous délayez avec deux cuillerées à soupe d'eau bouillante en grattant bien le fond du plat pour faire dissoudre ce qui aurait pu attacher. Présentez le riz à part après avoir rectifié l'assaisonnement.

Note : il est possible de joindre également au riz quelques raisins secs trempés.

Le pain-friandise aux bananes et aux noix

Pour quatre personnes : 125 g de sucre semoule, 100 g de beurre, 250 g de farine, 2 œufs, 250 g de noix fraîches, demi-sachet de levure alsacienne, 1 sachet de sucre vanillé, 2 bananes.

Dans un saladier, mettez le sucre ; incorporez 80 g de beurre en pétrissant bien, puis peu à peu la farine. Lorsque la pâte devient un peu dure, ajoutez un à un les deux œufs. Cassez les noix, débarrassez-les de leur seconde peau, hachez-les grossièrement. Ajoutez ces noix à la pâte, en même temps que la levure, le sucre vanillé et les bananes épluchées et écrasées. Beurrez un moule à manqué de petit diamètre, versez la pâte en étalant bien. Mettez à four moyen plutôt doux pendant une heure. Laissez refroidir dans le moule ; démoulez et servez en coupant en parts comme une tarte mais en petites portions.

Note : vous pouvez, après avoir démoulé, envelopper d'aluminium ménager et mettre dans le bac à légumes du réfrigérateur jusqu'au lendemain.

Le suprême aux noix

Pour quatre personnes : 3 œufs, 75 g de sucre semoule, 60 g de farine, 30 g de fécule de pommes de terre, 125 g de beurre, sucre glace à volonté, 1 cuillerée à café de cacao non sucré, 125 g de noix fraîches, 1 cuillerée à café d'essence de café.

Dans un plat creux, mettez deux jaunes d'œufs et le sucre semoule, battez vigoureusement jusqu'à ce que la préparation devienne une pâte lisse et crémeuse. A ce moment incorporez la farine et la fécule. Battez les deux blancs d'œufs en neige très ferme, mêlez délicatement à la pâte. Beurrez un moule à manqué, versez-y la pâte, mettez à four doux pendant trente minutes, démoulez. Dans un petit saladier, travaillez à la spatule 50 g de beurre, deux cuillerées à

soupe de sucre glace, le cacao et un œuf entier ; battez bien pour que la crème obtenue soit lisse. Décortiquez les noix, retirez la seconde peau, concassez grossièrement, incorporez à la crème. Étalez la crème à la surface du biscuit démoulé, mettez au réfrigérateur. Malaxez le reste de beurre avec l'essence de café et deux cuillerées à soupe de sucre glace. Sortez le biscuit du réfrigérateur, étalez cette préparation sur la couche de crème, remettez au réfrigérateur. Au moment de servir, le biscuit devant être consommé très frais, poudrez de sucre glace à volonté.

Note : vous pouvez interpréter cette recette en biscuit roulé : faites cuire la pâte sur très peu de hauteur (le couvercle d'une tige par exemple), démoulez sur une planche et couvrez aussitôt avec un torchon mouillé pour refroidir à moitié ; étalez la crème sur le biscuit, roulez aussitôt, mettez au réfrigérateur. Au moment de servir, coupez en rondelles, couvrez chacune d'elles d'un peu de beurre au café et poudrez de sucre glace.

La tourte aux noix

Pour quatre personnes : 350 g de farine, 500 g de sucre semoule, sel, 2 œufs, 200 g de beurre, 250 g de noix pesées décortiquées, 50 g d'amandes effilées, 2 cuillerées à café de miel, 3 dl de crème fraîche.

Dans un saladier, versez la farine, ajoutez 200 g de sucre et une pincée de sel, mélangez, creusez en puits. Incorporez peu à peu un œuf entier et un jaune et le beurre. Façonnez la pâte en boule, au besoin en lui ajoutant un peu d'eau pour la rendre plus malléable, laissez reposer pendant une heure. Pilez ensemble les amandes et les amandes, mettez dans une casserole avec le reste de sucre et une cuillerée à soupe d'eau, placez sur feu doux et laissez fondre en remuant sans cesse à la spatule jusqu'à ce que le sucre commence à blondir, mais sans le laisser brunir. Hors du feu, incorporez le miel et la crème, laissez refroidir. Divisez la pâte en deux parts inégales : 2/3 et 1/3 environ. Abaissez la plus grosse part sur une planche légèrement farinée, garnissez-en une tourtière beurrée. Versez le contenu de la casserole sur la pâte, étalez. Abaissez la seconde part de pâte, posez en couvercle, soudez en pinçant avec les doigts, sur tout le pourtour, pâte du dessous et pâte du dessus. Badigeonnez le dessus de la tourte avec le blanc d'œuf restant, faites cuire à four moyen pendant quarante minutes.

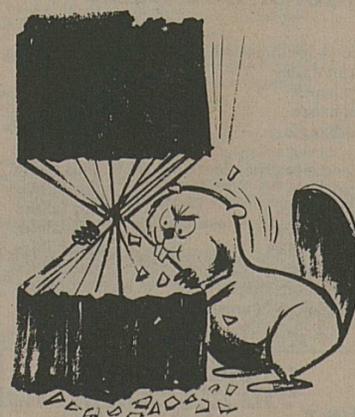
Céline Vence

Le chef vous propose...



Un moyen simple, efficace : notre rubrique «Gastronomie»

Votre chiffre d'affaires baisse ?



Ne rongez pas votre budget : attirez de nouveaux clients en insérant une annonce dans Le Nouvelliste.

PUBLICITAS

212111

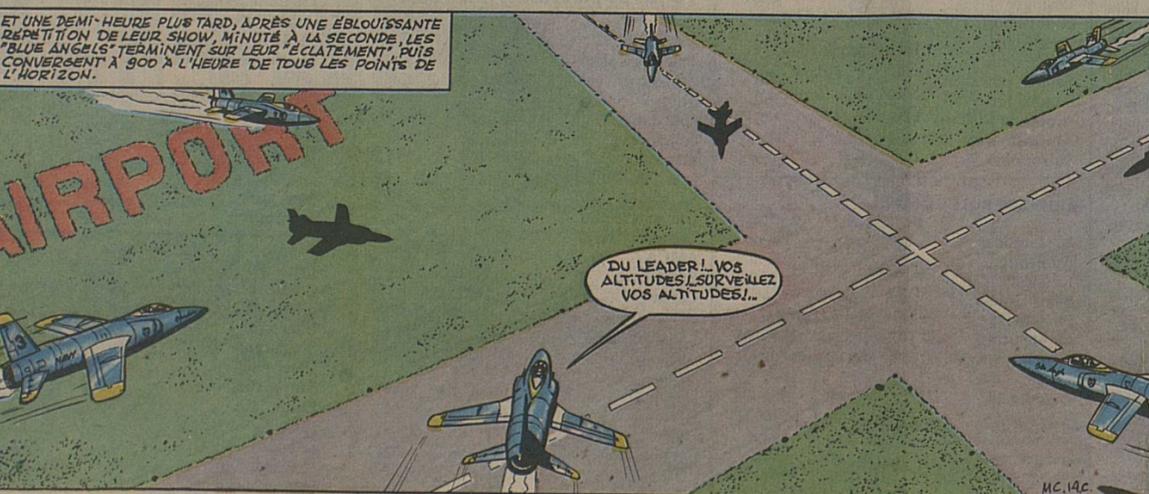
Les aventures du colonel Buck Danny

LE PILOTE AU MASQUE DE CUIR

Bandes dessinées couleur de

J.-M. CHARLIER - V. HUBINON

© COSMOPRESS, GENÈVE



Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Burgener, tél. 55 11 29.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 55 14 44.

Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.

Dancing la Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Aide familiale. - Tél. 57 11 71. Responsable: M^{me} Michelle Fasnacht.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Tea-room des Châteaux Sierre. - Exposition Pierre Spori.

Château de Villa. - Exposition Luc Lathion, ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 15 à 19 heures.

Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.

Baby-sitters. - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.

Châteauneuf-Contthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m X 7 m.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytatin, rue du Chanoine Berchtold 20, 1950 Sion, tél. 228622 et de 8 à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Service famille-jeunesse. - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24: le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Tél. 234648 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi de 14 à 19 heures.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.

Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 224042.

Centre d'accueil Croix-D'or. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Consommateur-information. - Rue des Portes-Neuves 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Nendaz-Station. - Scotch-Bar, dancing Lapin-Vert, ouvert des 22 à 3 heures. Fermé le lundi. Tél. 88 20 03.

Bleusy-Dilic (route Super-Nendaz) Bar-dancing-discothèque. Ouvert dès 22 heures. Carnotzet. Fermé le mardi.

Galerie Grande Fontaine. - Les huiles de Jean Roll et les sanguines de Zaigue. Ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30, sauf le dimanche et le lundi.

Patinoire. - 8 h.-11 h. 30, public et écoles; 14 h.-16 h. 30, public (enfants gratuit), 17 h.-22 h. HC Sion; 18 h. 30, match novices Sion - Sierre.

Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M^{me} Gratzl, bâtiment Pré-Ville, téléphone 22988, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.

Vernayaz. - Visites des gorges du Trient de 8 heures à 18 h. 30. Tél. 81613 ou 81388.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 36217.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Aimé, tél. 36212.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 36219, François Dirac, tél. 36514.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les Iles, tél. 37351. En cas d'absence, tél. 36685. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 41192.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 42330.

Ambulance. - Tél. 46262.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 46262, J.-L. Marmillod, 42204, Antoine Rithner, 43050.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 41484.

CIRENAC. - (Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 46611.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 44337.

COLLOMBEY-MURAZ. - Groupe scout. Chaque premier vendredi du mois, ramassage de papiers à Collobmey-Muraz.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Burllet, tél. 6 23 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Centrale, tél. 3 51 51.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 21237.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

LOECHE-LES-BAINS

Médecin de service. - Dr Kapp, tél. 61 13 45 et 61 14 68.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.

Pharmacie de service

Mercredi 26, Jeudi 27, de Quay, tél. 22 10 16. Vendredi 28, du Nord, tél. 23 47 37.

Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.

Jours ouvrables: 8 h.-12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratiffiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Dépannage électricité et carburant. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Central, tél. 2 51 66 et 2 63 61.

Service de dépannage du 0,8%. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Ferruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Voefray 22 28 30.

Gardié. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.

Médecin de service. - Appeler le numéro 11.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochaty, 22295, Gilbert Pagliotti, 22502, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage. - Carrosserie Centrale, téléphone 2 51 66 et 2 63 61.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 544 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.

Groupe AA « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 546 84 et 21264.

Patinoire. - 8 h., écoles; 13 h. 30, public; 19 h. HCM; 20 h. 45, Martigny II - Sembrancher.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: en baisse. Sous la conduite des valeurs chimiques, le marché parisien s'est incliné sur un large front.

FRANCFORT: en baisse. Dans un marché hésitant et maussade, toutes les subdivisions se sont généralement repliées.

AMSTERDAM: meilleure. Dans un volume d'échanges toujours peu actif, les plus-values l'ont modérément emporté au fil des compartiments.

BRUXELLES: irrégulière. Que ce soit dans un sens comme dans l'autre, aucune modification bien importante n'a pu se faire jour.

MILAN: irrégulière. Tous les secteurs ont fluctué d'une manière étroitement irrégulière, dans un volume d'activité réduit.

LONDRES: se replie. Après une ouverture plus ou moins irrégulière, le Stock Exchange s'est sensiblement affaibli, dans une bourse peu active.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés 172
dont traités 115
en hausse 9
en baisse 86
inchangés 20

Tendance générale plus faible
bancaires plus faibles
financières plus faibles
assurances plus faibles
industrielles plus faibles
chimiques plus faibles
obligations suisses bien soutenues
obligations étrangères soutenues

CHANGE - BILLETS

France	45.25	47.25
Angleterre	3.90	4.10
USA	2.19	2.29
Belgique	6.25	6.50
Hollande	91.—	93.—
Italie	25.—	27.—
Allemagne	98.—	100.—
Autriche	13.75	14.—
Espagne	2.50	2.75
Grèce	6.—	7.—
Canada	1.98	2.08

Les cours des bourses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Blyth Eastman Dillon Genève.

BOURSE DE ZURICH

Suisse		24.10.77	25.10.77
Brigue-Viège-Zermatt	90 d.	89	
Gonegratbahn	750 d.	750 d.	
Swissair port.	810	790	
Swissair nom.	749	732	
UBS	3185	3180	
SBS	401	393	
Crédit Suisse	2315	2265	
BPS	2150	2125	
Elektrowatt	1700	1660	
Holderbank port.	460	455	
Interfood port.	3350	3275	
Juvena port.	233 d.	233 d.	
Motor-Columbus	820	815	
Erlikon-Bühlle	2405	2395	
Cie Réassurances port.	4650	4650	
Winterthur-Ass. port.	2200	2200	
Zurich-Ass. port.	10900	10800	
Brown, Boveri port.	1580	1555	
Ciba-Geigy port.	1370	1335	
Ciba-Geigy nom.	672	658	
Fischer port.	805	785	
Jelmoli	1365	1345	
Héro	3000	2980 d.	
Landis & Gyr	1000	1000	
Losinger	865	840	
Globus port.	2450	2425	
Nestlé port.	3575	3560	
Nestlé nom.	2135	2110	
Sandoz port.	4425	4400	
Sandoz nom.	1890	1860	
Alusuisse port.	1400	1380	
Alusuisse nom.	610	600	
Sulzer nom.	2900	2825	

Bourses européennes

		24.10.77	25.10.77
Air Liquide	F	—	290
Au Printemps		—	35.8
Rhône-Poulenc		—	54.9
Saint-Gobain		—	129
Finsider	Lit.	82	82
Montedison		205	202
Olivetti priv.		800	801
Pirelli		1097	1093
Daimler-Benz	DM	356.50	354
Karstadt		384	380 1/2
Commerzbank		213.50	212
Deutsche Bank		296.80	295.6
Dresdner Bank		237.60	236 1/2
Gevaert	b. Fr.	1240	1240
Hoogovens	flh.	27.60	27.4

USA et Canada		24.10.77	25.10.77
Alcan Alumin.	52 1/4	51 3/4	
Amex	85 1/2	84	
Beatrice Foods	56 1/2	55	
Burroughs	148 1/2	145	
Caterpillar	114	111 1/2	
Dow Chemical	60	58 1/2	
Mobil Oil	133	132 1/2	
Allemagne			
AEG	85 1/2 d.	85	
BASF	148	146 1/2	
Bayer	137	135 1/2	
Demag	145 d.	145 d.	
Hoechst	136	134 1/2	
Siemens	282	281 1/2	
VW	204	204	
Divers			
AKZO	24 1/4	24 1/2	
Machines Bull	13 1/2	13 1/4	
Courtaulds	4.8 d.	—	
De Beers port.	8.9	8.9	
ICI	16 1/2	16	
Pechiney	39 1/2	39	
Philips Glœil	24 1/4	24 1/2	
Royal Dutch	125	125 1/2	
Unilever	116	116	

Fonds de placement (hors cote)

		Demande	Offre
America Valor		360	370
Anfos 1		129	130
Anfos 2		119	120
Foncipars 1		2040	2060
Foncipars 2		1140	1160
Intervalor		53.25	54.25
Japan Portfolio		385	395
Swissval		229	232
Universal Fund		81.50	82.50
Universal Bond		80	81
AMCA		24 1/2	24 3/4
Bond-Invest		71 1/4	71 1/2
Canac		60 1/2	61 1/2
Denac		—	—
Espac		112	114
Eurit		105	105 1/2
Fonsa		94 3/4	95 1/4
Germac		96 3/4	97 3/4
Globinvest		54	—
Helvetinvest		110	110 1/2
Pacific-Invest		67 1/4	67 1/2
Safit		130	132
Sima		179	—
Canada-Immobil		685	705

AUJOURD'HUI madame

Un menu

Olive beurre
Côtes de veau
Endives au jus
Fromage
Salade d'oranges

Le plat du jour

Les endives au jus
Pour six personnes: deux kilos d'endives, sel fin (une cuillerée à café), 100 g de beurre, le jus d'un citron. Lavez les endives, enlevez les feuilles abîmées et le trognon. Beurrez très largement une cocotte. Disposez les endives tête-bêche. Saupoudrez de sel. Arrosez de jus de citron, parsemez du reste de beurre en morceaux. Fermez hermétiquement la cocotte. Laissez cuire à feu moyen. Servez tel en accompagnement de viande.

Conseils culinaires

Au sujet des endives
Il est préférable de laisser les endives entières pour la cuisson. C'est pourquoi il faut les choisir de préférence de même calibre, assez petites et bien fermées. Choisis de la sorte, elles ne nécessiteront pratiquement pas d'épluchage: il suffira de couper la base sur quelques millimètres et de creuser légèrement, à la pointe du couteau, l'intérieur du trognon. Il semble, en effet, que cette partie dure de l'endive soit responsable partiellement de l'amertume.

Les endives réduisent beaucoup à la cuisson. Il faut compter entre 300 et 500 g de ces légumes par personne, suivant la destination du plat. 300 g en légume d'accompagnement, 500 g s'il s'agit d'un plat complet.

Pour être servies crues les endives doivent être choisies bien saines, blanches et bien fermées. Il est préférable de ne pas les laver, les essuyer soigneusement dans un papier absorbant.

Pour caraméliser les endives, c'est-à-dire leur donner une belle couleur dorée, ajoutez dans le beurre en fin de cuisson, alors que les légumes commencent à dorer, une cuillerée à café rase de sucre en poudre.

Rien n'empêche le bonheur comme le souvenir du bonheur. (André Gide)

Diététique

L'endive est pratiquement dépourvue de calories mais reste cependant riche en sels minéraux.

Les trucs pratiques

La coloration du cuir

Faire macérer 10 g d'écorce d'aune fraîche dans 100 g d'eau pendant dix à douze jours. Sur le cuir nettoyé, appliquer au pinceau l'eau d'écorce d'aune. Superposer autant de couches qu'il en faut, après séchage de chacune d'elles, pour obtenir la teinte voulue.

L'entretien des manteaux de cuir

Les manteaux de cuir exposés aux intempéries sont souvent durcis. Ne jamais les placer à proximité d'une source de chaleur. Lorsqu'ils sont durcis, souvent craquelés, masser le cuir avec de la glycérine ou de l'huile de vaseline. Laisser reposer vingt-quatre heures et traiter le vêtement avec un cirage crème incolore de bonne qualité.

Collage d'une pièce en cuir sur cuir

1. Employer deux cuirs semblables; 2. Poncer la partie abîmée, puis amincir la pièce à coller; ce travail doit se faire, avec un tranchet, sur le côté fleur; 3. Se procurer de la colle-bouchon (colle spéciale pour cuir), l'étendre sur la partie abîmée et poncée. Repasser la pièce appliquée avec un fer chaud pour que le collage soit bien régulier. Tout ce travail doit être fait loin du feu, la colle-bouchon étant très inflammable.

L'amour c'est...



... lui préparer du café et des sandwichs même si le jour n'est pas encore levé.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved 1976 Los Angeles Times



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Un milieu scandaleux et secret dévoilé à travers la faune du sexe, du vice et du crime dans **ENQUÊTE SUR LE VICE**
Un film qui heurte !

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
S.O.S. Triangle des Bermudes stop Recherche vol 23 stop Passagers encore vivants...
LES NAUFRAGÉS DU 747
Airport 77

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - En grande première
EL MACHO
Le fameux film de Mark Andrew avec Carlos Monzon, Suzanne Gimez
Le roi du ring devient le champion du monde du western

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Aujourd'hui : RELACHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à samedi, à 20 h. 30 - 16 ans
LES GRANDS FONDS
Un film de Peter Yates avec Jacqueline Bisset, Nick Nolte et Robert Shaw

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à samedi, à 20 h. 30 - 18 ans
L'HERITAGE
Un film de Mauro Bolognini avec Anthony Quinn, Dominique Sanda et Fabio Testi

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir, à 20 h. 30 - 16 ans
UN HOMME NOMMÉ CHEVAL
avec Richard Harris

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
Du vendredi au dimanche
LE MESSIE

FULLY Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Demain à 20 h. 30 - 16 ans
COURS CONTRE L'ENFER
Dès vendredi - 16 ans
LA CHEVAUCHÉE SAUVAGE

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Une glorieuse reconstitution historique
LE COLOSSE DE RHODES
De Sergio Leone avec Rory Calhoun, Léa Massari et Georges Marchal

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Dès ce soir, à 20 h. 30 - 16 ans
Patrick Dewaere dans un film d'Yves Boisset
LE JUGE FAYARD DIT « LE SHERIFF »
« Prix Louis-Delluc 1977 »
Le film français le plus controversé de l'année.
« Prix Louis-Delluc 1977 »
Aujourd'hui à 14 h. 30 - Enfants dès 7 ans
LA MONTAGNE ENSORCELÉE
Un film d'aventures produit par Walt Disney

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui : RELACHE
Dès demain à 20 h. 30 - 16 ans
Une tempête de rires !!!
DIS BONJOUR À LA DAME !

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - Dès 16 ans
Kung-Fu contre les vampires!
LES 7 VAMPIRES D'OR

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un film jeune pour les jeunes - Prix basket 77
LA GRANDE FRIE
C'est marrant, bien vu et bien filmé !

BEX Rex

Ce soir à 20 h. 30 - Dès 16 ans
Séance unique
Une occasion de bien rire !
Une occasion de bien rire avec
LES MÈMÉS FLINGUEUSES

à **MAGRO** *ouvrier*

Bière Kronenbourg
33 cl. 12.-
24 bout. 12.-
Fromage à raclette
suisse
La Crémère kilo 9.30



TELEVISION

Emissions en noir et blanc

tv Suisse romande

17.00 Point de mire
17.10 Au pays du Ratamlaou
Une émission de jardin d'enfants animée par Martine Pernet et Samy Benjamin.

17.30 Téléjournal
17.35 Ne perdez pas la boule!
1^{re} manche.
Un jeu d'expression pour adultes et enfants, préparé par Catherine Mercier, Anne Matile, Albert Blanc, Daniel Baudraz et animé par Gérard Demierre.
Une émission du Service jeunesse.

18.15 L'antenne est à vous
Ce soir, c'est le Groupe ment neuchâtelois pour une nouvelle politique de l'énergie qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde.

18.35 Must!
18.40 Système D
Le jeu des incollables 1^{re} partie

19.00 Un jour, une heure
1^{re} partie

19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
2^e partie

20.00 Passe et gagne
Le jeu des incollables 2^e partie. Avec la participation de Jacques Bergier « l'ordinateur vivant »

20.20 La Rolls Royce jaune
Un film d'Anthony Asquith, interprété par Rex Harrison, Jeanne Moreau, Shirley Mac Laine, Alain Delon, Ingrid Bergman et Omar Sharif.

22.20 Téléjournal

18.00 Téléjournal
18.05 Pour les enfants
Bim, Boum, Bam, avec oncle Octave et ses amis. Les nouvelles aventures d'Arturo: 24. Dans la carrière de granit. Vicky le Viking: l'au revoir

19.10 Téléjournal
19.25 Le kangourou
Chansons présentées par Lia Bertini et Fulvio Regazzoni

19.55 L'agenda culturel
Emission hebdomadaire des lettres, arts et spectacles

20.30 Téléjournal
20.45 Spécial famille
Profession: enseignant. 2. L'éducateur aujourd'hui et demain, par Renato Delorenzi

21.35 Lorenzaccio
D'Alfred de Musset. Mise en scène: Franco Zeffirelli. Réalisation: J.-P. Carrière. Avec Louis Seigner, Jacques Eysner et Michel Etcheverry. En dif-

18.00 Téléjournal
18.05 Pour les enfants
Bim, Boum, Bam, avec oncle Octave et ses amis. Les nouvelles aventures d'Arturo: 24. Dans la carrière de granit. Vicky le Viking: l'au revoir

19.10 Téléjournal
19.25 Le kangourou
Chansons présentées par Lia Bertini et Fulvio Regazzoni

19.55 L'agenda culturel
Emission hebdomadaire des lettres, arts et spectacles

20.30 Téléjournal
20.45 Spécial famille
Profession: enseignant. 2. L'éducateur aujourd'hui et demain, par Renato Delorenzi

21.35 Lorenzaccio
D'Alfred de Musset. Mise en scène: Franco Zeffirelli. Réalisation: J.-P. Carrière. Avec Louis Seigner, Jacques Eysner et Michel Etcheverry. En dif-

22.15 Titre courant
« Mais moi je vous aimais » de Gilbert Cesbron

22.25 Médicale
Le psychiatre et l'enfant

23.25 TF1 actualités

20 h. 20 La Rolls Royce jaune



20 h. 20 La Rolls Royce jaune

tv Suisse alémanique

17.15 TV-Junior
Pour les jeunes de 7 à 12 ans: « Schon wieder springe ich über Pflüzen », téléfilm tchécoslovaque de Karel Kachyna (1^{re} partie)

18.00 Les animaux familiers
Le chien: soins et élevage

18.15 Cours de formation
La grossesse et les soins aux nourrissons (7)

18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal

19.05 Théâtre à la cour
Ein Dichter aus Paris, série avec Johanna von Koczian et Theo Linggen

19.35 Point chaud
Les programmes

20.00 Téléjournal
20.20 Anpassung an eine zerstörte Illusion
Télépièce de Peter Scheibler. Avec Claudia Rischel, Christian Kohlund, Erwin Wirschaz

21.50 Téléjournal
22.05-22.50 Schein-Werfer
Les coulisses du théâtre. Série de Heide Genre et Verena Höhne

22.50-23.40 Il balcon tort
Reprise de l'émission du 16.10.77

tv Suisse italienne

18.00 Téléjournal
18.05 Pour les enfants
Bim, Boum, Bam, avec oncle Octave et ses amis. Les nouvelles aventures d'Arturo: 24. Dans la carrière de granit. Vicky le Viking: l'au revoir

19.10 Téléjournal
19.25 Le kangourou
Chansons présentées par Lia Bertini et Fulvio Regazzoni

19.55 L'agenda culturel
Emission hebdomadaire des lettres, arts et spectacles

20.30 Téléjournal
20.45 Spécial famille
Profession: enseignant. 2. L'éducateur aujourd'hui et demain, par Renato Delorenzi

21.35 Lorenzaccio
D'Alfred de Musset. Mise en scène: Franco Zeffirelli. Réalisation: J.-P. Carrière. Avec Louis Seigner, Jacques Eysner et Michel Etcheverry. En dif-

22.15 Titre courant
« Mais moi je vous aimais » de Gilbert Cesbron

22.25 Médicale
Le psychiatre et l'enfant

23.25 TF1 actualités

20 h. 20 La Rolls Royce jaune

féré de la Comédie-Française. Version originale en français.
En intermède à:

22.30 environ Téléjournal
23.15 Fin

tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

11.30 CNDP
Vers une pédagogie différenciée

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
Avec Carlos

13.00 TF1 actualités
13.37 Les visiteurs du mercredi
13.38 Le coin des 6-10.
14.45 Le Robinson suisse
15.10 Le club des 10-15.
16.45 La parade des dessins animés. 17.25 Zorro.
17.52 Sur deux roues

18.08 Le cas Lucas (4)
18.15 A la bonne heure
L'enfant dans la ville

18.27 Les Patapluches
18.32 L'île aux enfants
18.55 Le 16 à Kerbriant (3)
Avec: Louis Velle, Elisabeth Alain, Tsila Chelton

19.10 Une minute pour les femmes
Il faut donner du lait maternel pour les nouveau-nés en danger

19.20 Actualités régionales
19.43 Eh bien raconte !
19.57 TF1 actualités
20.30 C'est Mozart qu'on assassine
Dramatique de Gilbert Cesbron. Avec: Louis Seigner, Catherine Rich, Andrée Tainsy, etc.

22.15 Titre courant
« Mais moi je vous aimais » de Gilbert Cesbron

22.25 Médicale
Le psychiatre et l'enfant

23.25 TF1 actualités

20 h. 20 La Rolls Royce jaune

Le meilleur choix à MIGROS ★ VALAIS

Action
26-29.10

**Rôti
de porc
Jambon**

1/2 kg
6.50
~~8.50~~

Offre spéciale
19-31.10

**FROMAGE
Walker
à Raclette**

1/2 kg
4.75
~~5.50~~

Offre spéciale
26-29.10

DANS NOS POISSONNERIES
DE SION, SIERRE, BRIGUE

**Cabillaud
frais**

1/2 kg
3.80
~~6.50~~

Offre spéciale
26-29.10

**Tomates
d'Espagne**

kg
1.10

Dans tous nos magasins

**Pommes et légumes
d'encavage**

Pour la TOUSSAINT
grand choix de

**Chrysanthèmes, bruyères
Arrangements en mousse d'Islande**

Action Disques 33 tours dès 15.- Rabais 3.- par disque

A L'OCCASION DU 10^e ANNIVERSAIRE

de la centrale de distribution
MIGROS VALAIS A MARTIGNY

ROUTE DU SIMPLON (sortie de Martigny, direction Sion)

**Dimanche 30 octobre 1977
Journée portes ouvertes**

09 h. 00 - 11 h. 00 / 13 h. 30 - 17 h. 00

11 h. 00 CONCERT APERITIF PAR LA FANFARE EDELWEISS

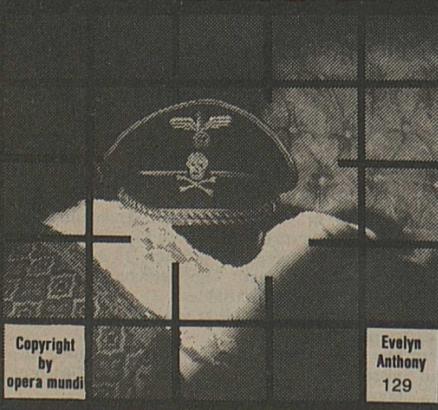
LACHER DE BALLON
POUR LES ENFANTS
(1000 francs de prix)

JEU-CONCOURS POUR VISITEURS
3000 francs de prix

SEANCES DE CINEMA
POUR LES ENFANTS

Chaque visiteuse
recevra
une petite attention

OPÉRATION HÉRODÈ



Copyright
by
opera mundi

Evelyn
Anthony
129

Les caves. Le laboratoire devait se trouver en bas, caché, bien protégé. D'après le plan du rez-de-chaussé, on y accédait à partir du hall d'entrée, par les cuisines. Descendre l'escalier, sortir au-dehors en passant devant les soldats qui l'avaient laissé entrer, n'offrait pas de difficulté. Mais traverser le hall et se diriger vers le centre névralgique du château au milieu de la nuit, il n'y parviendrait certainement pas sans être arrêté. On avait refusé, en haut lieu, de lui confier des explosifs, le risque de voir le gaz se répandre et tuer des Français à des kilomètres à la ronde répugnant à ses supérieurs, bien que le colonel anglais eût essayé de faire accepter le principe d'une seule opération de sabotage provoquant la ruine totale du château. Pour cette raison, une attaque d'avions de bombardement fut écartée. Le gaz ne devait pas être libéré. Tuer Brühl, ce génie de la destruction chimique : le maximum de ce que Londres pouvait espérer. Savage ne possédait qu'un pistolet et l'art de donner la mort silencieusement. Cela ne pouvait être aussi simple : descendre dans le hall principal, entrer dans les cuisines et de là, descendre à nouveau dans les caves. Avoir pour but la victoire sur le monde entier et se

contenter de dispositions primitives pour en protéger les moyens ? Sûrement pas, les Allemands devaient avoir envisagé une autre méthode permettant à Brühl de se rendre à son travail. A ce moment, il vit l'autre porte, près de la chambre à coucher. étroite, beaucoup plus que les autres, nouvellement construite sur le même modèle et se confondant avec les boiseries.

Il s'approcha et essaya la poignée. La porte était fermée à clef, mais la troisième clef de Brühl l'ouvrit. Savage se trouva dans un ascenseur pour trois personnes. Deux boutons, l'un marqué « Rez-de-chaussée », l'autre « Centre XV ». Cela signifiait que l'on pouvait descendre à la cave par deux entrées, l'une au rez-de-chaussée pour l'équipe de chimistes, l'autre, au-dessus, permettant à Brühl d'y accéder directement de sa chambre. Savage ferma la porte, ainsi que la grille métallique qui lui venait à la ceinture et pressa le bouton marqué « Centre XV ». La descente fut absolument silencieuse, malgré son appréhension d'entendre un grincement hydraulique qui eût certainement attiré l'attention à une heure pareille ; rien, l'efficacité allemande ne se démentait pas.

(A suivre)

**A vendre
bon marché
Bons mobiliers
d'occasion**

**Chambres à coucher
complètes**
très jolies et avec lits jumeaux
modernes et classiques

**Mobiliers simples
tels que**

chambre à coucher avec lit à
2 places, petite salle à manger
chêne avec dressoir, table à
rallonges et 5 chaises, cana-
pés et fauteuils, 20 sommiers

**Jolies salles
à manger
complètes**

Très beaux salons Ls XV
très confortables
Jolie salle à manger
noyer Henri II

**Chez Jos. ALBINI
MONTREUX**

Avenue des Alpes 18
Tél. 021/61 22 02

**Rémaillage
de baignoires**

Eclat durable
dans toutes les couleurs.
Garantie complète.
Prix sensationnel.

Tél. 027/55 79 38 de 8 à 12 heures
027/55 97 49 le soir

WELA-TECHNIC, Sierre 36-121960

**La solution
intelligente.**



Elle a, au moins, deux atouts que la
concurrence lui envie: un inté-
rieur 7x variable et un confort
absolu!



RENAULT 16

Venez essayer l'un des 3 modèles

Garage du Nord SA, av. Ritz 35,
Sion, 027/22 34 13.

Garage du Stand Monthey SA,
route du Simplon, 025/4 21 60

Bex: Garage de la Croisée, E. Mottier,
025/5 18 87. Haute-Nendaz: Garage du
Relais, P. Fournier, 027/88 26 52. Ley-
tron: Garage de la Poste, M. Carruzzo,
027/86 24 70. Orsières: Garage Arlettaz
Frères, 026/4 11 40

Une charte pour la Chambre italo-suisse du commerce et de l'industrie

MARTIGNY. - Cette Chambre possède un siège central à Genève et, samedi, en présence de personnalités politiques de la région du Piémont, on inaugurerait son pendant à Turin, où notre pays s'était fait représenter par M. Paul Roy, vice-consul, et quelques membres de la Chambre. Cette cérémonie inaugurale marquait ainsi le trait d'union entre les forces vives de deux pays traditionnellement amis.

Dans son allocution, M. Louis-Charles Falcicola, président, a défini le programme d'action de la Chambre, programme qui constitue la charte de cette association qui vient parfaitement à son heure. Un représentant du NF se trouvait sur place.

Il s'agit bien de la première Chambre italo-suisse, parce que c'est la première fois qu'une initiative de ce genre prévoit la bilatéralité dans ses statuts et dans le programme de travail qui en découle.

C'est une association sans but lucratif, au service de l'initiative privée, d'autant plus méritoire qu'elle se propose de servir aussi bien la petite et la moyenne entreprise, que la grande industrie et les groupements économiques et financiers de nos deux pays amis. Et cela vingt jours seulement après la constitution à Genève de cet organisme.

Qu'on nous permette de citer M. Louis-Charles Falcicola :

« Les promoteurs de la Chambre italo-suisse ont établi un programme d'action que je voudrais définir, aujourd'hui, devant vous, afin de repartir ce soir, pour Genève, avec le sentiment que ce programme a recueilli votre consentement et puisse ainsi, devenir la « charte » de notre association.

Conformément à ses statuts, la Chambre entend :

En général

- Contribuer à l'expansion des rapports bilatéraux entre la Suisse et l'Italie dans le domaine du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, de l'artisanat, des problèmes économique-financiers, sans oublier le côté du tourisme et de la culture.
- Plus particulièrement, la Chambre se propose de :
- Favoriser une plus ample collaboration technique et scientifique, afin de mettre mieux en valeur les ressources naturelles, économiques et humaines des deux pays ;
- développer toute initiative tendant à réaliser des accords pour la création de sociétés ou d'entreprises mixtes ;
- faire connaître à nos membres toutes les informations intéressantes concernant les développements qui se manifestent dans les divers secteurs économiques tant en Italie qu'en Suisse ;
- organiser des rencontres et des réunions

devant permettre de mieux réaliser ses objectifs ;

- contribuer au développement des échanges de marchandises entre les deux pays par une action publicitaire et promotionnelle comportant, notamment, l'organisation d'expositions permanentes et de foires ou comptoirs annuels ;
- fournir par des publications périodiques ou autres moyens d'information, tout particulièrement destinés aux membres, des nouvelles et des renseignements concernant les activités économiques, commerciales, industrielles ou autres ;
- effectuer des études de marché destinées à promouvoir la vente de produits nouveaux, les modalités de ces études devant être fixées de cas en cas ;
- organiser des voyages d'étude et des visites aux principaux complexes industriels italiens et suisses pour les commerçants, industriels et hommes d'affaires ;
- conduire une action suivie auprès des autorités compétentes des deux pays, afin d'éliminer d'éventuelles entraves d'ordre administratif ou technique qui rendent difficiles et coûteux le transport et l'exportation des marchandises ;

Enfin
créer auprès du siège de la Chambre à Genève, sur demande des maisons italiennes intéressées, un office de propagande mercantile ou de représentation, dont le fonctionnement sera réglé par des normes spéciales en accord avec les lois.

Ce programme, qui pourra paraître trop ambitieux aux yeux de certains, en fait ne l'est pas. Il s'agit, certes, d'un programme courageux, mais aussi d'un programme réaliste, attendu qu'il trouve sa justification dans l'importance et le potentiel représentés par les échanges qui interviennent entre les deux pays. C'est d'ailleurs l'argument qui a été mis en évidence lors de la récente rencontre à Berne, le 18 courant, entre le mi-

nistre du commerce extérieur italien Rinaldo Ossola et le conseiller fédéral pour l'économie publique Ernst Brugger. En effet, les deux ministres n'ont pas manqué de relever à quel point la Suisse était pour l'Italie (et vice versa l'Italie pour la Suisse) un partenaire de toute première importance. Il suffit de rappeler que durant l'année dernière, la Suisse a exporté vers l'Italie des marchandises pour un total de 2800000000 (deux milliards huit cent millions) de francs suisses, tandis que l'Italie a exporté vers la Suisse des marchandises pour un total de 3600000000 de francs (trois milliards six cent millions de francs). Il résulte de ce fait que l'Italie est le troisième partenaire commercial de la Suisse, position qu'il faut absolument garder, sinon améliorer. Il est évident que l'action de la Chambre aura une très grande utilité pour soutenir cet effort.

Parlant de l'Italie, il est clair que la nature même de son économie l'oriente vers l'exportation. Cette ouverture explique et justifie son action constante et résolue pour la recherche de nouveaux marchés, de même que pour le développement des marchés déjà existants. Cette politique est le fruit d'un choix délibéré, d'une option remarquablement servie par le dynamisme de ses dirigeants.

Pour la Suisse, elle se doit de renforcer ses rapports commerciaux et industriels avec l'Italie, car il ne faut pas oublier que ce marché offre un potentiel de 56 millions de consommateurs.

Et maintenant, espérons et souhaitons que ce programme, cette détermination trouve un écho favorable auprès des instances et des organismes officiels, surtout au moment où l'on parle de plus en plus de l'installation d'un port franc dans la zone industrielle de Martigny. Les Valaisans seront les premiers à s'y intéresser.

Au secours du Liban

Je ne peux pas ne pas parler de la tragique situation des chrétiens du Sud-Liban, et de l'étrange, l'incompréhensible silence des Eglises chrétiennes. Il y a déjà plus d'un an, la sérieuse revue Missi consacrait un numéro spécial : « Le Liban déchiré » ; on y apprenait, entre autres, qu'à Damour, petite ville de 15000 habitants, en janvier 1976, plus de 580 innocents : femmes, enfants et vieillards avaient été massacrés par les « Palestiniens », 500 d'entre eux s'étaient réfugiés et priaient dans une église. Et cela n'est pas un fait isolé : plus récemment, 60 chrétiens, également réfugiés dans leur église, ont été massacrés aussi par les « Palestiniens » : il convient de noter que nombre de ces soi-disant Palestiniens ne viennent pas de la Palestine, mais de l'Irak, de l'Arabie, même de l'Afrique Noire... mais ont ceci de commun : ils sont musulmans... ce n'est pas avec ceux-là que l'on peut actuellement parler d'œcuménisme !

Début mars, Mgr Carew (prononcer Carou) délégué apostolique, me disait avoir reçu la veille de ma visite, dans sa résidence de Jérusalem, une délégation de notables de villages chrétiens du Sud-Liban, venant demander le secours du Vatican ; au même moment cette délégation, ou une autre, effectuait une démarche analogue auprès du Gouvernement israélien. Or, en juillet, m'informant auprès de Mgr Carew sur la situation, je reçus cette réponse : « J'ai obtenu des secours du Vatican que j'ai fait parvenir, mais je n'ai pas encore pu contrôler s'ils étaient arrivés à destination. Là est le problème ! Car il n'y a qu'une possibilité d'atteindre les villages du Sud-Li-

ban, coupés de Beyrouth, c'est d'utiliser les quatre points ouverts par Israël, dans ce que l'on appelle la « bonne frontière ». Les chrétiens du Sud-Liban luttent désespérément pour leur survie. Seul Israël, le soi-disant ennemi, les aide, non seulement militairement, mais surtout humainement : par des soins médicaux, l'accueil de réfugiés, de ravitaillement en produits alimentaires et autres de première nécessité. Le curé maronite de Nazareth, un prêtre exceptionnel, m'assurait lui-même que, chaque jour, il devait accueillir des réfugiés chrétiens du Liban ; nombre de Libanais établis en Israël m'ont confirmé leur inquiétude, leur angoisse au sujet de leurs familles, parents ou connaissances essayant de survivre au Liban. Tout se passe comme si un mot d'ordre - venu de quelle autorité ? - avait été donné d'exterminer tous les chrétiens du Liban... ou peut-être de faire de ce pays si attachant une province de la Grande Syrie ! Voilà la situation réelle, ou du moins un aspect, car le problème du Liban comporte de nombreux autres facteurs, mais cet aspect-là est suffisamment inquiétant pour sortir les chrétiens et l'opinion occidentale de leur mutisme et de leur indifférence. Malgré le secours apporté par Israël - qui a déjà tant de problèmes pour sa propre survie et l'accueil de ses réfugiés - malgré l'appel que vient d'adresser le Conseil œcuménique des Eglises, je crains fort que nous arrivions trop tard... à moins qu'ensemble nous parvenions à faire prévaloir l'espérance.

Abbé Antoine Chapatte
(Service chrétien en Israël)

Jurisprudence fédérale

Réglementation de la profession d'esthéticienne

M^{me} X., qui est titulaire d'un diplôme d'esthéticienne décerné par une association privée, s'est vu refuser l'autorisation de pratiquer cette profession par le Service cantonal valaisan de la santé publique qui l'informa qu'elle ne remplissait pas les conditions exigées par la législation valaisanne en la matière. Elle a néanmoins exercé ce métier pendant quelque temps à Crans. Puis, au début de 1975, elle a requis une nouvelle autorisation tout en exploitant déjà un salon de beauté à Monthey. Cette autorisation lui fut à nouveau refusée et le Département valaisan de la santé publique ordonna la fermeture dudit salon de beauté.

M^{me} X. s'est alors adressée à la Cour de droit public du Tribunal fédéral en demandant que l'autorité compétente soit invitée à lui délivrer l'autorisation d'exercer la profession d'esthéticienne. Elle se plaint notamment d'une violation du principe constitutionnel de la liberté du commerce et de l'industrie.

Les cantons peuvent cependant apporter à cette liberté des restrictions consistant notamment en des mesures de police justifiées par l'intérêt public. La jurisprudence reconnaît ainsi aux cantons le droit d'imposer le régime de la patente ou du certificat de capacité pour l'exercice de certaines activités, dont il importe de réserver l'exercice aux personnes qui en sont capables. Il s'agit notamment d'assurer la protection du public, lorsque l'activité présente des dangers que seule une personne professionnellement capable est à même d'écarter dans une mesure notable. Le tribunal a déjà admis que tel était le cas des guides de montagne, des professeurs de ski, des colporteurs, des sages-femmes, des chiropraticiens, des agents immobiliers, des mécaniciens-dentistes, des chauffeurs de taxi, des installateurs d'appareils électriques et des directeurs d'écoles de ski.

Dans l'arrêt que nous résumons ici, le Tribunal fédéral a constaté que le règlement valaisan concernant la profession d'esthéticienne prescrit en particulier que la personne qui doit exercer cette profession doit être titulaire du certificat fédéral de capa-

cité d'esthéticienne ou d'un titre équivalent reconnu. Ce tribunal a donc examiné si, dans ce cas, l'exigence d'un certificat de capacité est justifiée par un intérêt public, reconnu légitime et suffisant, plus exactement, si cette exigence est fondée sur des considérations de police de la santé publique.

A ce propos, le Tribunal fédéral observe que l'esthéticienne s'occupe essentiellement des soins de beauté du visage et du corps. Elle entre donc nécessairement en contact physique étroit avec le visage et certaines parties du corps féminin où la peau est peut-être la plus sensible ; elle doit de ce fait apprendre à travailler dans des conditions rigoureuses de propreté, et le Tribunal fédéral estime qu'il faut aussi relever que, même lorsqu'elle ne dirige pas l'institut de beauté, toute esthéticienne doit pouvoir travailler de manière indépendante, car elle donne généralement elle-même tous les soins que demande la cliente.

En outre, ces soins de beauté comprennent certains traitements que l'esthéticienne administre au moyen d'appareils que n'importe qui ne peut pas manipuler sans danger : il semble en effet que ces traitements (électriques, à rayons ultraviolets ou à infrarouge) peuvent avoir des effets bénéfiques ou, au contraire, nocifs, selon les divers types de peau. L'esthéticienne doit donc nécessairement avoir une connaissance approfondie non seulement du fonctionnement de ces appareils, mais des effets de ces traitements sur la peau. Par ailleurs, l'esthétici-

enne emploie aussi des crèmes, laits, lotions et autres cosmétiques, dont l'application sur certains types de peau peut provoquer des allergies. Elle doit donc connaître les propriétés particulières de ces divers cosmétiques.

Dès lors, le Tribunal fédéral a jugé que, même limitée aux seuls soins de beauté du visage et du corps (à l'exception de tous soins à caractère médical ou paramédical), l'activité professionnelle de l'esthéticienne apparaît susceptible de mettre en danger la santé des clientes dans la mesure tout au moins où elle est exercée par une personne inexpérimentée et ignorante de ces risques. Au regard de la jurisprudence, il est donc justifié, pour sauvegarder la santé publique, d'exiger des esthéticiennes la possession d'un certificat de capacité et cette exigence, telle qu'elle est prévue dans le règlement valaisan, n'apparaît pas incompatible avec la garantie constitutionnelle de la liberté du commerce et de l'industrie.

Or, il n'est pas contesté que M^{me} X. ne possède pas le certificat fédéral de capacité pour la profession d'esthéticienne. D'autre part, le Tribunal fédéral a jugé que le diplôme qui lui a été décerné par une association privée ne peut pas être admis comme un titre reconnu équivalent au certificat fédéral de capacité. En particulier, le diplôme privé en question est délivré après une préparation beaucoup plus courte que l'apprentissage qu'il faut faire avant de pouvoir se présenter aux examens qui permettent d'obtenir le certificat fédéral de capacité d'esthéticienne.

En conclusion, le Tribunal fédéral a rejeté le recours de M^{me} X., reconnaissant ainsi comme justifiée la décision de l'autorité cantonale qui lui avait refusé l'autorisation de pratiquer la profession d'esthéticienne. (Arrêt du Tribunal fédéral du 8 juin 1977).

G. Jt.

Des classes enfantines jusqu'à l'université

Parmi les interventions écrites faites ces jours-ci au synode, nous retiendrons celle d'un théologien belge, le père Edouard Dhanis, jésuite, ancien recteur de l'université pontificale grégorienne, ainsi que celle des conférences épiscopales de la Pologne et des Etats-Unis.

LE PÈRE DHANIS : UN CATÉCHISME OFFICIEL

Après avoir salué l'actuel renouveau catéchétique, riche de promesses et de fruits, le père Dhanis signale quelques lacunes et déviations. « Il y a un horizontalisme qui tend à naturaliser la vie chrétienne. » On passe parfois sous silence les mystères plus difficiles à être acceptés par l'homme moderne.

« Il arrive que le mystère du Christ soit proclamé, certes, mais d'une façon édulcorée, en termes ambigus. » La même remarque s'applique à la doctrine chrétienne sur les sacrements, « dont l'efficacité surnaturelle est estompée ».

Pour remédier à ces graves déviations, le père Dhanis propose, entre autres, la publication, par chaque confédération épiscopale, d'un catéchisme officiel, qui serait un acte engageant le magistère des évêques.

L'ÉPISCOPAT POLONAIS : «SONGEONS AUX TOUT-PETITS»

Même s'il n'a pas beaucoup de temps, observent les évêques polonais, le synode devrait prendre le temps de s'occuper de l'éveil à la foi des tout-petits et de leur catéchèse dans les classes enfantines.

Cette première formation marque un être humain pour toute sa vie et elle est, d'une certaine façon, irremplaçable. Des négligences dans l'initiation religieuse des tout-petits peuvent avoir de graves conséquences pour leur vie d'adultes, et même pour leur salut éternel.

Les évêques polonais attachent d'autant plus d'importance à la catéchèse des tout-petits que les autorités civiles déploient une activité intense pour imprégner d'athéisme même les tout-petits.

Si la situation de l'enfance dans les pays de l'Occident est moins grave qu'en Pologne, encore faut-il constater, comme l'a fait un père du synode, qu'à la catéchèse de l'Eglise s'oppose, aujourd'hui, toujours en Occident, une sorte d'« anticatéchèse », fruit de la sécularisation et de l'indifférence religieuse.

LES ÉVÊQUES AMÉRICAINS : «N'OUBLIONS PAS LE MONDE UNIVERSITAIRE»

Dans leur intervention collective, les évêques américains (des Etats-Unis) s'occupent notamment du pluralisme religieux, du rôle des sciences humaines dans la catéchèse, de la prière, enfin, de la formation religieuse dans les hautes écoles et dans les universités.

Une catéchèse de bon aloi ne saurait né-

gliger la prière qui constitue une dimension essentielle de toute vie chrétienne. Plus difficile que jadis, la prière est, aujourd'hui encore plus nécessaire. Nombre de laïcs ressentent le besoin d'une vie d'union intime avec Dieu. Les jeunes tout spécialement essaient d'expérimenter de nouvelles méthodes de prières.

« Une catéchèse de la prière devrait partir de l'expérience des enfants qui voient prier les adultes et, plus spécialement, leurs parents. » Pour former les autres à la prière, les maîtres doivent être eux-mêmes des hommes de prière en privé et en public.

La présence de l'Eglise est nécessaire également dans l'enseignement profane supérieur. En maints domaines - histoire, philosophie, sciences humaines - les étudiants reçoivent un enseignement qui soulève des problèmes d'ordre religieux. Non éclaircies, ces questions peuvent ébranler les convictions religieuses, ébranler la foi, paralyser la pratique religieuse. Ces interrogations appellent des réponses sérieuses. Les évêques américains en concluent à la nécessité dans les hautes écoles et dans les universités d'une catéchèse adoptée qui s'adresse aux étudiants et aussi aux professeurs catholiques.

- Georges Huber

Nos cerveaux s'alourdissent !

La masse moyenne du cerveau humain aurait augmenté en 80 ans de 52 grammes pour l'homme et de 23 grammes pour la femme.

C'est en tout cas ce que prétendent avoir découvert deux médecins britanniques, le professeur J. Corsellis, de Londres, et le Dr Miller de Wickford, en Essex. Ils fondent leur affirmation, qu'ils publient dans les *Annales de biologie humaine*, sur l'examen de près de 400 certificats d'autopsies dont ont fait l'objet des malades décédés dans les hôpitaux londoniens depuis 1907. Il s'agit-

saït d'individus âgés de 20 à 50 ans et nés entre 1860 et 1940.

Si l'augmentation est en moyenne plus faible chez la femme, expliquent les chercheurs, c'est apparemment en raison du fait qu'entre 1860 et 1900 la masse de leurs cerveaux n'a accusé aucun changement. Dès le début du siècle, en effet, on observe chez elles en revanche une progression d'environ 0,62 gramme par année, très proche de celle enregistrée pour les hommes, et qui est de 0,66 gramme.

Cette « prise de poids » de nos cerveaux n'est pas seulement anecdotique, elle pourrait avoir même une grande importance pour les neuropathologistes. Car comme le souligne le professeur Corsellis - qui est lui-même neuropathologiste - une augmentation de la masse cérébrale devrait avoir été accompagnée d'une augmentation de taille. Il s'agirait dès lors de prendre en considération de telles évolutions dans le diagnostic de certaines affections mentales, basé parfois - comme pour la démence présénile par exemple - sur l'observation d'une taille cérébrale jugée trop faible...

(Cedoss)

TRIBUNE LIBRE

LA PEINE DE MORT

Il faut une certaine audace pour remettre en question la peine de mort, en un siècle de tolérance et de fumeuses théories d'un humanisme décadent.

Constatations : des passions débridées conduisant aux pires excès : viols, rapt d'enfants, prises d'otages, escroqueries par millions ; en face tribunaux débordés, avocats zélés à défendre des innocents... la généralisation du sursis, un régime pénitentiaire encourageant les récidivistes avec cellules-salons, salles de bain, bibliothèques dernier cri, les visites régulières des filles de joie, etc...

On invoque les statistiques contre la peine de mort. On s'alarme sur

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

les risques d'erreur des juges, on s'appuie enfin sur le décalogue, Dieu étant seul maître de la vie et de la mort. La sensiblerie conduit aux pires aberrations, on s'apitoie sur le malheureux sort de nos frères inférieurs sacrifiés sans ménagement pour les recherches de la science médicale.

L'existence paisible des plus honnêtes citoyens est menacée. L'Etat n'est pas en mesure d'assurer l'ordre et la sécurité et on lui conteste le droit de recourir à la force publique. Un redressement est-il possible ? Aux nouveaux maux de nouveaux remèdes ! Une révision de notre code pénal ne s'impose-t-elle pas ?

J. D.

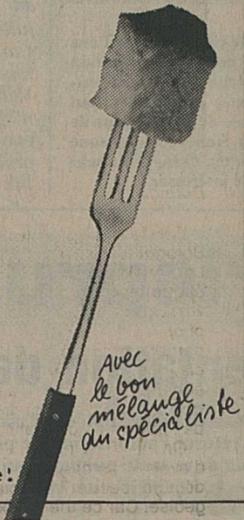


"Pour moi la fondue n'est pas seulement de la fondue."



"Etre à la page, c'est encore faire de la bonne cuisine! Voyez ma fondue, je la fais moi-même, avec le bon mélange de mon marchand. Et puis, sur ma demande, il le prépare doux, relevé ou très corsé."

A chacun sa fondue!



USF Attention à cette étiquette!

MEUBLES
IGERI AOSTE (Italie)

vous offre la qualité du meuble
Douane, transport et livraison à domicile à notre charge
2 magasins au centre de la ville
- rue Gramsci 32, tél. 0039-165/2289 (au centre d'Aoste, près du palais du Gouvernement)
- rue Stati Generali 11, tél. 0039-165/44312 (près de la place E.-Chanoux)
1 grande exposition:
- Rég. Sogno St-Christophe, à 2 km d'Aoste
Tél. 0039-165/41491 143.266.199

PRÊTS PERSONNALISÉS

de Fr.s. 1000.- à Fr.s. 10 000.- sont accordés à toute personne salariée.
Pour renseignements:
Ascofinance SA, r. Mauborget 2
1003 Lausanne, tél. 021/22 80 40

SACO SA LAINERIE
et ses matières pour l'artisanat

75 sortes à filer, cardes, 5 rouets dès Fr. 168.-, fuseaux et fils de lin à dentelle. Laine, soie, coton fin à géant pour tricot, tissage. Métier à tis. Ryall. Batik : Sacolor, tissus, soie, coton. Cires, mâches, moules pour bougie. Catalogue gratuit, venez nous voir.
2006 NEUCHÂTEL Ouvert: du lundi au vendr. et le ch. Valangines 3/Av. Alpes 2e samedi du mois, hrs de bur.



Ecoulements obstrués
Nous vous aidons tout de suite! Notre service est assuré 24 heures sur 24, même pendant les jours fériés.
Facturation seulement en cas de succès. Pas de saleté, pas d'énervement.
Frais de déplacement Fr. 25.-
Tél. 027/23 55 40
Service nettoyage tuyaux SNT SA

Ottoz Aosta

Direction autoroute
Dégustation de liqueurs
GRATUITE

Assortiment international de boissons à prix choc

Exemple: whisky J. Haig
Fr. 10.60

Ouvert tous les jours - Parking 36-5018

Vous pourriez repasser votre lessive assise et plus rapidement avec elnapress



Gratuit 1 semaine à l'essai chez vous.

Réservez votre Elnapress par téléphone:

Sierre: Radiomodern-Télévision S.A., rue du Gén.-Guisan 29, Tél. 55 12 27
Sion: Elna S.A., Av. du Midi 8, Tél. 22 71 70
Vouvry: Société Romande d'Electricité, Tél. 7 46 12

CANTON DE VAUD

ÉMISSION D'UN EMPRUNT
1977-92 de Fr. 30 000 000

4%

destiné au financement de travaux d'utilité publique en cours d'exécution.

Conditions de l'emprunt:

Durée: 15 ans au maximum
Possibilité de remboursement dès le 21 novembre 1987 avec primes dégressives pour le canton de Vaud:
Titres: Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000
Cotation: aux principales bourses suisses
Libération: 21 novembre 1977

Prix d'émission:

100 1/2 %

Délai de souscription:

du 26 octobre au 2 novembre 1977, à midi

auprès des banques en Suisse, qui tiennent à disposition des bulletins de souscription.

**BANQUE CANTONALE VAUDOISE
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES
CONSORTIUM D'EMISSION DE BANQUES SUISSES**

prêt comptant

Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse

● Présentez cette annonce à l'un de nos guichets - nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.
Ou bien:
● Envoyez-nous le coupon ci-dessous afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.



BANQUE POPULAIRE SUISSE
La banque universelle aux services financiers complets.

Vous faut-il de l'argent?
De l'argent à bon compte?
Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____

Nom, prénom _____

Rue, no. _____

No. postal et localité _____

Tél. _____ 45

Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

Baisse des taux!
fr. 5000.-/36 mois
mensualités de fr. 168.35
seulement



Tél. 027/23 23 24
PLATTA - SION

- Peinture au four ou normale
- Traitement anti-rouille
- Travaux garantis 6 mois
- Qualité et prix modérés

Auto-secours 24 h. - Sion
027/23 19 19

A vendre, importation directe, du stock

boilers

électriques neufs, avec garantie, 100, 150, 200 litres, dès Fr. 645.-

Orbatec SA, 1350 Orbe
Tél. 024/41 29 55 22-3360

Après les Comptoirs, profitez de nos machines à laver linge et vaisselle d'exposition et démonstration. Marques suisses, gros rabais. Nos occasions dès Fr. 290.-

Tél. 025/3 29 60 - Dépôt Electro, Aigle

Holiday on Ice
avec les cars Métral
Martigny-Excursions

Samedi 5 novembre
en soirée, départ à 18 heures
place du Manoir

Dimanche 6 novembre
en matinée, départ à 12 heures
place du Manoir

Réservations: tél. 026/2 20 71
36-4627



SUR NOS ECRANS par Hermann Pellegrini



Elections et distribution...



L'espion qui m'aimait, le dernier James Bond, avec Roger Moore et Barbara Bach.

Cette année, la distribution des films n'obéit pas aux règles habituelles. Les grandes premières se succèdent à un rythme très rapide et elles ont lieu tôt dans la saison. La programmation des fêtes de fin d'année semble avoir été avancée d'un bon mois. Pourquoi cette hâte? Dans ce domaine, la Suisse subit les fluctuations du marché français. Or, les distributeurs craignent la concurrence des élections de mars 1978 et pensent qu'à partir de janvier le public sera pris par la campagne électorale. Les débats télévisés, en soirée, retiendront les citoyens devant leur petit écran. A la mi-décembre, estime Norbert Mul-teau, « tous les grands films de la nouvelle saison cinématographique seront sortis. Et les programmes s'arrêtent là. Ensuite c'est l'incertitude ». (Valeurs actuelles)

A quelques semaines d'intervalle, la situation en Suisse

sera la même. Les superproductions qui tiennent la tête du «hit-parade» américain figurent déjà au programme des salles obscures des principales villes de Suisse. Parmi ces productions vedettes, il faut citer: *Un pont trop loin*, *Black Sunday*, *Le dernier des géants*, *Les naufragés du 747*, *Les grands fonds*, *La guerre des étoiles*, *L'espion qui m'aimait*, *Bobby Deerfield*, *New York, New York*. Les meilleurs films du festival de Cannes, *Une journée particulière*, *Padre padrone*, *Duellistes* et *L'ami américain*, sont également sortis. Cette concentration risque de porter préjudice à l'exploitation qui connaît une période creuse, à partir du mois de février. Les «locomotives» en réserve ne sont pas nombreuses. Les professionnels peuvent compter sur *La menace d'Alain Corneau* avec Yves Montand, *Un autre homme, une autre chance*, de Claude Lelouch, *Le crabe-*

tambour de Pierre Schoenderffer, *Valentino* de Ken Russel, *Annie Hall* de Woody Allen. *L'imprécatoreur* de Bertucelli et *Des enfants gâtés* de Bertrand Tavernier connaissent des débuts difficiles, malgré la réputation des metteurs en scène et l'importance des budgets de lancement.

Mort du cinéma?

Cet aspect imprévu de la guerre que se livrent le cinéma et la télévision n'arrange pas les affaires du plus ancien distributeur d'images animées, trahi de l'intérieur par les producteurs. Ces derniers vendent à des prix de braderie des films de plus en plus récents. Résultat: les spectateurs restent à la maison. En France, par exemple, le cinéma fournit 60%, en temps d'antenne, des programmes populaires de la télévision. Et le patron de la Gaumont a bien raison de dire que «le plus mauvais des films est plus regardé que la meilleure des télé». Le petit écran vit du cinéma et celui-ci en meurt. Mais il n'y a pas de désaffection du public pour les films, puisque, par le canal de la télévision il consomme toujours plus de films. Alors, demain, qui financera la production? La télévision? A l'heure actuelle, pour chaque passage à l'antenne, elle paie environ 2% des recettes obtenues par la voie du circuit commercial. Si elle devenait le producteur unique, elle serait obligée d'augmenter le prix de la concession ou de créer un canal payant ou encore de développer la «vidéo-transmission», c'est-à-dire la télévision sur grand écran, dans une salle de spectacle, afin de se procurer les capitaux nécessaires au tournage des films. La vidéo-transmission présente un gros avantage financier: elle permet de projeter, simultanément, la même œuvre dans des centaines de salles, ce qui supprime les frais des «copies». De plus, grâce au magnétoscope, le directeur de salle peut stocker des programmes.

Une importante expérience de vidéo-transmission vient d'être réalisée en France, à Riom, Thiers, Vichy, Issouire et Clermont-Ferrand.

L'héritage

de Mauro Bolognini



Dominique Sanda dans L'héritage.

Il est difficile de situer Mauro Bolognini dans le cinéma italien. La critique lui a collé des étiquettes: «Le Visconti du pauvre», «l'héritier des calligraphes». Elles sont méritées, mais partiellement justes. Car *La viaccia*, *Metello*, *Le bel Antonio* échappent à une classification trop simple pour rendre compte de l'apport de ce réalisateur.

On ne peut pas lui reprocher d'avoir, comme Visconti, peint la décadence de la société bourgeoise. Car ce thème existe dans de nombreuses productions artistiques italiennes. Bolognini a le mérite de conduire son analyse jusqu'à son terme et de montrer qu'à la décadence succède le fascisme, l'anarchisme ou le socialisme. Ses faveurs vont à ce dernier mouvement et pour hâter son avènement il n'hésite pas à fustiger les piliers de l'ordre.

Calligraphe, il l'est incontestablement par son goût des drames en costumes, le raffinement des tableaux qu'il compose, la subtilité des cadrages, la préférence accordée au flou artistique. Ces partis pris, d'essence aristocratique, touchent un public cultivé. Mais souvent ils nuisent aux propos du metteur en scène étouffés par une esthétique maniérée et désuète.

Les thèmes favoris de Bolognini se retrouvent dans *L'héritage* dont le scénario est tiré d'un roman de Gaetano Carlo Chelli. L'action se situe à Rome, en 1880. La ville éternelle vient de gagner le titre de capitale au détriment de Florence. La bourgeoisie piémontaise se lance dans les affaires et colonise l'administration mise en place par Humbert 1^{er}.

Le décor, le milieu social font penser à Zola. L'histoire possède de des relents balzacien. Elle conte l'ascension spectaculaire et la chute d'Irène, la fille d'un petit quincaillier qui entreprend la conquête systématique de tous les membres de la famille du père Ferramonti, un vieux boulangier qui a bâti une fortune en spéculant sur l'achat de terrains situés en banlieue de Rome. Irène épouse Pippo, séduit Mario et finit par partager la couche du patriarche qui la désigne comme seule héritière. La fille de Ferramonti et son mari n'entendent pas se laisser déposséder par cette mante religieuse...

Irène se sert de son corps, de son intelligence, de sa ruse pour établir son pouvoir sur une famille lancée à la conquête des signes de la puissance: l'argent, les honneurs. Bolognini lie ambition et argent, dénonce la vénalité des fonctionnaires, la rapacité des entrepreneurs, les trafics d'influence et les sombres combines bancaires. Haines, con-

voitises, calculs naissent dans le sillage d'Irène, la passion charnelle aussi. La belle intrigante joue de tous les sentiments qu'elle inspire sans jamais en être la victime. Elle s'en sert pour assurer sa domination sur une famille. Mais la société corrige les effets du drame familial. Irène-Messaline, fastueuse, éblouissante sera dévorée à son tour. Après la chute, elle constate: «Celui qui a le monde de son côté gagne.» Et le monde ne lui pardonne pas son insolence, son parcours étonnant, son ambition, son mépris des règles du jeu, ses stratégies machiavéliques. Bolognini n'invoque pas la morale ou la justice immanente pour expliquer la défaite d'Irène. C'est la ruse de ses adversaires qui précipite sa déchéance. Le constat est amer et condamne la société bourgeoise, cible du réalisateur. Cette conclusion découle logiquement de l'engagement politique de Bolognini qui dit à ses compatriotes: «Voilà la société dont nous sommes issus.»

La réalisation atténue l'apreté du propos. Bolognini soigne les atmosphères, les milieux, les costumes, les couleurs, compose chaque plan amoureux. Sa caméra très souple caresse les décors, les objets, les personnages, les plis d'une robe. Ses tableaux impressionnistes ne manquent pas de charme. Comment ne pas prendre plaisir à la contemplation d'un carnaval éblouissant, des pavés noirs du Trastevere, des vibrations de l'air, d'une silhouette claire qui se découpe au milieu d'une pièce sombre, à la traversée d'une place par des femmes qui troussent délicatement leurs robes pour enjambrer les flaques boueuses. Mais tout cela tourne à l'exercice de style, étouffe la dimension idéologique du film. L'élégance de l'écriture ne s'accorde pas toujours à la violence des sentiments. Un doublage exécrable, surtout de Dominique Sanda (Irène), donne à *L'héritage* un ton académique et irritant. **Sion, cinéma Capitole.**



L'héritage, l'ascension spectaculaire et la chute d'une intrigante.

Vous pouvez aussi aller voir...

*** LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS

En réalisant ce film, Mel Brooks a voulu rendre hommage aux grands du cinéma burlesque américain, Keaton, Chaplin, les Marx Brothers, Harold Lloyd et les Trois Stooges. De ce fait, son

film repose sur un comique essentiellement visuel. Les gags pleuvent, tantôt originaux, tantôt se référant à des modèles célèbres. Poursuites, culbutes se succèdent à un rythme endiablé. Des cartons commentent l'action et une bande sonore d'une incroyable richesse souligne les effets comiques. (Martigny, Etoi-

le, Saint-Maurice, Zoom, séances d'art et d'essai)

** LE JUGE FAYARD DIT LE SHERIF d'Yves Boisset

En portant à l'écran l'histoire du juge Renaud tué à Lyon, Yves

Boisset a réalisé un film sur la justice française, ses serviteurs et ses auxiliaires. Boisset ne pratique pas l'art de la nuance, trop occupé à convaincre le plus efficacement possible par les armes du spectacle. Il combine avec brio le pamphlet et le thriller. (Martigny, Etoile)

** LE MESSIE de Roberto Rossellini

Dans ce film, l'auteur de *Rome ville ouverte* insiste sur le renouveau qu'apporte le Christ par rapport aux enseignements traditionnels. Il nous propose un «Christ quotidien», fortement enraciné dans une réalité minutieusement décrite. L'Evangile se trouve ainsi replacé dans son contexte véritable. Pour Rossellini, Jésus est «l'axe de l'histoire mondiale». Le cinéaste incroyant, en retenant cette seule perspective, a oublié que Dieu s'est fait homme pour que tous les hommes deviennent Dieu. (Cinéma d'Ardon)

** LE COLOSSE DE RHODES

Sergio Leone a tourné ce film en 1960, avant de connaître la célébrité grâce au western. La réalisation est spectaculaire à souhait. (Martigny, Corso)

** à voir
*** à ne pas manquer.



Bernadette Peters et Mel Brooks dans La dernière folie de Mel Brooks.



Patrick Dewaere, à gauche, dans Le juge Fayard dit «le shérif».



Le colosse de Rhodes

par Hermann Pellegrini

Le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) intéresse la Suisse à plus d'un titre

(suite) Alors que le monde paraît plus désuni que jamais, le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), œuvre pour l'harmonisation des échanges avec succès, mais non sans difficulté. Certes la visée ambitieuse de réduire de 50% l'ensemble des droits de douane n'a pas été atteinte, si ce n'est dans le secteur des biens industriels, où l'on est allé parfois beaucoup plus loin dans certains cas. L'accord CEE/AELE les a même abolis depuis juillet de cette année. D'autres secteurs s'y prêtent cependant moins bien, en particulier celui des produits agricoles où les résultats obtenus sont modestes.

C'est d'ailleurs cette pierre d'achoppement qui a retardé essentiellement l'adhésion de la Suisse à titre définitif, qui n'est intervenue qu'en 1966, alors que depuis 1958 elle jouissait du statut de membre provisoire. A la décharge de notre pays, il y a lieu de mentionner que de nombreux pays, même parmi ceux qui étaient membres à part entière, éprouvaient des difficultés similaires dans ce même domaine, ce qui a engendré une certaine souplesse d'interprétation des principes fondamentaux de la charte.

Le renouveau du protectionnisme, que l'on enregistre actuellement, met en péril l'œuvre remarquable entrepri-

se jusqu'ici. Le dernier rapport du GATT publié tout récemment, ne cache pas ses craintes et ceci d'autant plus que les obstacles politiques élevés par les états en voie de développement sont contraires à l'esprit des accords passés, dont les bases essentielles sont les suivantes:

Les parties contractantes s'accordent mutuellement la « clause de la nation la plus favorisée », c'est-à-dire qu'elles appliquent à toutes les nations signataires, sans discrimination aucune, un traitement uniforme, tant à l'exportation qu'à l'importation. Ainsi toute réduction des droits et taxes, tout comme la levée d'obstacles et d'entra-

ves, s'étend automatiquement à tous les cosignataires. Les seules exceptions admises à cette ligne de conduite ont été faites en faveur des pays sous-développés pour des privilèges douaniers dont ils jouissent parfois. Cela s'explique par le fait que ces pays, qui ne connaissent en général pas l'impôt direct, trouvent dans les taxes à l'exportation et à l'importation l'essentiel de leurs ressources financières.

Cette parenthèse introduit d'elle-même le deuxième principe admis par le GATT, celui de ramener aux seuls droits de douane les mesures protectionnistes admises. Les signataires de l'accord ne pouvant envisager une discrimination entre leurs fournisseurs, la clause de la nation la plus favorisée joue aussi ici, c'est-à-dire qu'elle s'applique, théoriquement tout au moins, à tous les Etats partenaires.

Une consolidation des droits acquis et accordés est en outre prévue. Il importe en effet de ne pas faire marche arrière et de retirer par la suite aux partenaires les droits accordés. Ici aussi des portes demeurent toutefois ouvertes, en particulier pour les décisions ultérieures du GATT et pour certaines raisons de force majeure.

La voie des consultations doit aussi rester libre entre les parties contractantes, le GATT se voyant ainsi attribuer une mission d'arbitrage.

Reste le principe le plus contesté actuellement dans le cadre des accords, celui de la prohibition générale des restrictions quantitatives. On touche là à une attitude de principe, si l'on s'en tient à la thèse des USA, ou à une question de qualité des devises si l'on se place dans l'optique des pays en voie de développement. Toute la législation du GATT, ou presque, est actuellement remise en question à partir de ce principe, qui mérite très certainement un nouvel examen, non seulement du fait de l'évolution économique générale, mais aussi de la situation propre de certaines parties contractantes, en fonction de leurs balances commerciales, qui se présentent toutes de manière différente.

Il y a d'ailleurs à relever que dans toutes les négociations multinationales les pays en voie de développement adoptent une attitude commune, du fait de la majorité des voix qu'ils ont acquise à peu près partout dans les organismes internationaux. Cette position se retrouve dans le dialogue nord-sud, dans les négociations de la CNUCED, au FMI, à l'ONU même.

Il convient aussi de souligner la renaissance du protectionnisme parmi les nations industrialisées. La France ne s'est-elle pas protégée récemment contre l'importation des textiles d'origine nord-africaine? Les USA eux-mêmes, qui se sont souvent érigés en champions du libéralisme, ne se sont-ils pas aussi prémunis contre l'importation d'aciers européens et japonais dans le but de préserver leur industrie nationale?

Toujours est-il que le climat, dans lequel le GATT s'est érigé, tend à se dégrader. L'idéalisme originel s'évapore. La discussion se transpose sur le plan politique. Les positions se durcissent, parfois même pour des raisons externes au cadre de la mission que le GATT s'est assignée. On dévie, ce qui explique la lenteur des négociations en cours, dont on ne peut prévoir une fin prochaine.

Parviendra-t-on à sauver l'élan de

Les pouvoirs publics freinent la récession de la construction

La totalité des prestations du secteur de la construction en Suisse est tombée, en valeur, du montant de 26 mia francs réalisé en l'année record 1973 à celui de 18,5 milliards en 1976, soit une baisse de 28,8%. La récession a touché la construction privée bien plus fortement que la construction d'ouvrages publics. C'est ainsi que la construction annuelle de logements a diminué de 48,6% en valeur nominale au cours de la période considérée, ce qui revient à dire qu'il ne s'est construit que 34.200 logements en 1976, contre 81.900 en 1973. Pour ce qui est de la construction industrielle, le recul a été de 33,5%; si l'on y ajoute la construction de logements et les autres secteurs privés du bâtiment, l'on constate une diminution globale de 41,7% par année de la construction privée. Certes, la construction d'ouvrages publics a également baissé depuis 1975, mais dans une moindre mesure. En effet, si l'on a bâti dans cette catégorie pour 9,4 mia francs en 1974, la prestation annuelle est descendue à l'équivalent de 8,4 mia francs en 1976, (-7,4%). Cette évolution s'est traduite par une sensible transformation des structures de la demande, dans le sens où la part de l'Etat à l'ensemble de la construction est passée de 35% à 46,8% au cours de ces dernières années. SDES

(voir NF du 12.10.77)

libéralisme qui a présidé aux accords conclus ou sera-ce l'impasse, voire même le reniement pur et simple des principes de 1948 et des réalisations qui en ont résulté?

Tout est hélas possible dans un monde qui s'ingénie à tout contester, même les avantages acquis. F.C.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emissions de la semaine

4% ENSA S.A. Neuchâtel 77/89, à 99,1%, du 20 au 26.10.77. Canton de Vaud 77/92, du 26.10 au 2.11.77.
4% Swissair avec option 77/92, à 100%, du 27.10 au 4.11.77.
4% Centrale des lettres de gage des Banques cantonales suisses 77-92, du 28.10 au 3.11.77.

Emission étrangère en francs suisses

4% Danemark 77/92, à 100% du 24 au 27.10.77.

Echange d'actions et augmentation de capital

Cerlikon-Bührle Holding/CF Bally, du 28.10 au 14.11.77.

Bourses suisses

Nos bourses commencent à perdre petit à petit de leur stabilité voire même de leur fermeté. Cette évolution, qui a caractérisé la formation des cours chez nous la semaine dernière est somme toute normale si l'on considère les éléments négatifs qui ont influencé nos marchés. D'une part, la faiblesse de Wall Street, d'autre part et c'est le point de loin le plus important, la hausse du franc suisse par rapport aux autres devises, plus particulièrement du Deutsche Mark et du dollar prennent des proportions inquiétantes. Si cette hausse continue, elle ne va pas tarder à se répercuter sur les valeurs dont l'activité est principalement basée sur l'exportation. Selon le professeur Léo Lévy de l'université d'Anvers en Belgique, lors de sa conférence donnée à Sion jeudi dernier, à l'exception des interventions des banques centrales qui peuvent ralentir ou accélérer la hausse ou la baisse du cours des devises, il n'y a pas de moyens absolus, qui puissent résoudre le problème créé par le flottement des monnaies. Malgré ces facteurs négatifs, nos bourses se sont, dans l'ensemble, montrées résistantes, sous la conduite des banquiers, financiers et des assurances. L'indice général de la

Société de banque suisse a finalement reculé de 6,1 points pour atteindre le niveau de 321,4 le vendredi 21 octobre. Le marché de l'or, pour sa part, a bien progressé. L'onc valait \$ 162.- la veille du week-end, hausse qui ne se répercutait pas contre francs suisses à la suite de la baisse du cours de la devise américaine.

Bourse de New York

Les semaines se suivent et se ressemblent à la bourse de New York. Vendredi dernier, l'indice Dow Jones a terminé à 808,30, soit en baisse de plus de 13 points par rapport au week-end précédent. Ce niveau de l'indice se situe au plus bas depuis près de trois ans. Les investisseurs américains ont pris conscience des problèmes qui se posent actuellement à leur économie, à savoir hausse des taux d'intérêt, chômage élevé, ralentissement des affaires pour le troisième trimestre. Le fléchissement de la hausse du taux d'inflation n'a pas eu d'effets particuliers, cependant, une réaction de la bourse est possible ces prochains jours.

Bourse de Londres

Dans un marché relativement peu animé, la bourse de Londres s'est bien comportée la semaine dernière, effaçant, par la même occasion les pertes antérieures. L'acceptation par les ouvriers de Ford de l'augmentation modérée de 12% de salaire a certainement joué un rôle positif sur la formation des cours dans ce marché. Fermes en début de semaine, les mines d'or sud-africaines ont fléchi par la suite en raison des événements qui touchent toujours ce pays.

Bourses allemandes

Légère progression enregistrée en Allemagne, surtout durant la deuxième partie de la semaine. Les banquiers, les assurances et les grands magasins ont montré l'exemple, en contrepartie, les chimiques et les industrielles sont un peu plus faibles. Pe.

Nestlé S.A.

communiqué à ses actionnaires son rapport intermédiaire

La situation, telle qu'elle se présentait à la fin du mois d'août 1977, indique que l'ensemble des affaires de l'entreprise a évolué favorablement durant les huit premiers mois de l'année en cours. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé pendant ce laps de temps à 13668 millions de francs suisses, indiquant une augmentation de 15,5% par rapport à la période janvier-août de l'année précédente. Dans le détail, les chiffres suivants ont été relevés:

	Chiffre d'affaires consolidé janvier-août 1977 (mio Fr.s.)	Augmentation par rapport à janvier-août 1976
Boissons instantanées et liquides	4949	29,1%
Laits, fromages, yogourts et autres produits frais	2829	4,0%
Potages, bouillons, condiments plats cuisinés, produits et activités divers	2661	8,8%
Chocolats et confiserie	1111	17,8%
Surgelés et glaces	1076	8,7%
Produits infantiles et diététiques	1042	15,4%
Total	13668	15,4%

Ces progressions sont satisfaisantes, si l'on tient compte aussi bien de la situation conjoncturelle mondiale qui tarde à se normaliser que de l'évolution du franc suisse dont la tendance à la hausse - après une période de calme relatif - a repris pratiquement vis-à-vis de toutes les monnaies. Si les cours de change de fin 1976 avaient pu être maintenus pour déterminer le chiffre d'affaires consolidé janvier-août 1977, la progression pour l'ensemble du groupe s'établirait à environ 26%.

Les taux de croissance élevés pour les secteurs des boissons instantanées et du chocolat traduisent la hausse vertigineuse des prix de deux matières premières importantes traitées par le groupe: le café et le cacao. L'évolution illustrée à l'aide des moyennes de prix indexées (1975 = 100) est révélatrice:

	1975	1976	1977 1 ^{er} trim.	1977 2 ^e trim.	1977 3 ^e trim.
Café	100	223	402	437	317
Cacao	100	146	256	270	318

Si les sociétés opérationnelles du groupe ont été contraintes de tenir compte autant que possible de ces renchérissements dans les prix de vente au consommateur, les tendances de ces derniers mois reflètent une résistance certaine de la part des ménagères à l'égard de ces hausses. Il en est résulté une diminution des achats effectués par les distributeurs et, dans une moindre mesure, par les consommateurs qui, à la longue, ne veulent pas faire les frais des exigences des pays producteurs, qu'ils trouvent exagérées. Dans le cas du café, la question reste encore ouverte de savoir où va s'arrêter l'effondrement des prix intervenu au cours de ces dernières semaines; pour l'heure, les acheteurs observent une position d'attente.

Cette poussée des prix des matières premières a eu pour conséquence que le tonnage des ventes n'a pas suivi une évolution comparable à celle qui ressort du calcul de leur valeur monétaire; pour les extraits de café pur, on constate même un léger recul quantitatif. Dans les autres secteurs, en revanche, l'évolution est satisfaisante, exception faite des glaces, dont le volume des ventes a été influencé défavorablement par les mauvaises conditions météorologiques.

Dans l'ensemble, étant donné la pondération relative des produits du groupe, il ne faut pas s'attendre à une progression du bénéfice d'exploitation correspondant à celle des ventes. En fait, le taux de la progression du bénéfice dépendra largement de l'évolution des derniers mois de l'année. Cette évolution reste très incertaine, en raison aussi bien des faiblesses des conjonctures que des facteurs particuliers aux denrées traitées et vendues par le groupe. Le bénéfice net pourrait être sensiblement influencé par l'ampleur des dépréciations de stocks, notamment le café, que les sociétés opérationnelles pourraient être amenées à faire en fonction de la dégradation des prix du marché de ces matières d'ici le 31 décembre.

On peut conclure que la vitalité de notre organisation a conservé tout son dynamisme. Le plein emploi de nos quelque 137.000 collaborateurs à travers le monde a pu être assuré, grâce également à un programme d'investissement en progrès par rapport à l'année précédente, et qui s'élargit encore en 1978. Notre politique de diversification s'est, quant à elle, poursuivie avec notre intention annoncée dernièrement de faire une offre d'achat de la société pharmaceutique américaine Alcon.

Vevey et Cham, le 26 octobre 1977.

En bref

Concentration croissante dans le domaine des minoteries

Au cours de l'année céréalière 1957-1958, la part des petits moulins dans la production totale de farine était encore de 5,6%, celle des moyens moulins de 52,8% et celle des grands moulins de 41,6%. Les vingt dernières années ont vu s'opérer un processus de concentration tel qu'à présent, la part des grands moulins au total a largement dépassé 50% au détriment des parts des petits et moyens moulins. Ainsi en 1974-1975 déjà, sur une production totale de 348.000 tonnes de farine, 56,9% étaient fournis par les grandes minoteries. La concentration s'est encore renforcée depuis lors, parallèlement au recul de la production globale à 339.000 enregistré au cours de la période 1976-1977, de sorte qu'aujourd'hui, 60% du marché est détenu par les grandes minoteries, le reste se répartissant à raison de respectivement 38% et 2,9% entre les moyens moulins et les petits moulins. SDES

Les besoins en crédits des pays de l'OPEP augmentent

Au cours des sept premiers mois de l'année en cours, les pays de l'OPEP ont prélevé sur le marché international des capitaux des crédits pour un montant de 4 mia \$, contre approximativement la même somme au cours de toute l'année 1976. Les principaux emprunteurs sont le Venezuela (1,3 mia dollars) et l'Iran (652 mio dollars). On constate avec intérêt à cet égard qu'en 1977, près de la moitié des pays membres de l'OPEP n'ont plus enregistré d'excédent de leur balance commerciale. SDES

Le commerce extérieur de la Suisse avec les pays de l'AELE en 1976

Le commerce extérieur de la Suisse avec les Etats membres de l'AELE a connu en 1976 une légère progression des exportations (+ 173 millions de francs ou 4,2%) après le fléchissement de 1975. La reprise

des exportations a été particulièrement nette dans les échanges avec le Portugal (+ 75 millions de francs ou 26,7%) et avec l'Autriche (+ 120 millions de francs ou 6,5%). Du côté des importations, on enregistre à nouveau un recul (- 28 millions de francs ou - 0,9%), moins sensible toutefois que l'année précédente (- 27,1%). Cette baisse résulte de la diminution des importations en provenance du Portugal (- 27 millions de francs ou - 17,1%) et de la Suède (- 57 millions de francs ou - 6,1%) et de la stagnation des importations en provenance de l'Autriche (+ 1,5%) et de la Norvège (+ 1,8%). SDES

Consommation de pétrole dans le monde: évolution variable

La consommation de pétrole en Suisse a augmenté en moyenne annuelle de 4,2% entre 1966 et 1976. Cet accroissement est inférieur à celui de l'Europe occidentale (5,2%) et du monde entier (5,7%), mais supérieur à celui de l'Amérique du Nord (3,7%) et de l'hémisphère nord (4%). Mais si l'on ne considère que les années 1971 à 1976, la Suisse se situe avec une nette diminution de 0,5% en moyenne annuelle, bien en deçà de la plupart des autres pays et aussi des groupes de pays mentionnés ci-dessus qui ont enregistré un accroissement de consommation. Entre 1971 et 1976, la consommation de pétrole s'est accrue en moyenne de 1,5% en Europe occidentale, de 2,7% en Amérique du nord, de 3% dans l'hémisphère nord et de 3,7% dans le monde entier. SDES

La société anonyme: forme d'entreprise la plus prisée en Suisse

En Suisse, le nombre des sociétés anonymes a progressé de plus d'un tiers au cours des six dernières années: il a passé de 71 069 entreprises en 1971 à 97 642 en 1976. En revanche, le nombre des entreprises individuelles est demeuré pratiquement constant de 1971 à 1974 (environ 85 500); il a même diminué un peu en 1976 pour s'établir à 84 748 sociétés. On enregistre une tendance analogue dans les inscriptions au registre du commerce des sociétés en nom collectif. SDES



Servette rejoint par Grasshopper

LAUSANNE - SION 2-0 (1-0)

Merci, Messieurs les joueurs, ça c'est du football!

Young Fellows - Zurich 1-3 (1-1)

Bruegglifeld Aarau. 4200 spectateurs. Arbitre: Baumann (Schaffhouse). - Buts: 12^e Weller 1-0; 30^e Torstensson 1-1; 46^e Moser 1-2; 70^e Cucinotta 1-3.
Young Fellows: Stemmer; Gruenig, Schmocker, Bruno Martinelli, Fritsch (78^e Amanteo), Hegi, Rosario Martinelli, Weller, Senn, Stoméo, Fleury (78^e Schruppf).
Zurich: Hauser; Chapuisat, Heer, Zappa (62^e Erba), Fischbach, Torstensson, Botteron, Scheiwiler, Baur, Moser, Cucinotta.

Longtemps, l'on crut au miracle. En effet, l'effet psychologique créé par l'arrivée de l'entraîneur allemand Bickelhaupt s'est produit. Durant vingt minutes, les Young Fellows furent les maîtres du terrain. Hélas, durant cette période, ils ne réalisèrent qu'un but au lieu de deux ou trois qui auraient été possibles et, comble de malchance, leur gardien laissa passer le but de l'égalisation inopportunistement. Toutefois, par la suite, Stemmer eut amplement l'occasion de se racheter de son erreur car, durant toute la deuxième mi-temps, ce fut Zurich qui dicta les opérations. En contrôlant bien le jeu, les Zurichois assurèrent le minimum contre des jeunes compagnons qui avaient manifestement présumé de leurs forces.

Enfin, le score aurait même pu prendre des proportions plus sévères puisqu'un tir de Cucinotta (84^e) fut encore renvoyé par la transversale. Cette partie, bien que jouée sous une pluie intermittente, fut plaisante à suivre car placée sous le signe de l'offensive.
 Sur un tel terrain, les défenseurs ne furent guère avantagés, ce qui explique également les deux erreurs des gardiens, car Hauser, s'il se montra également brillant, ne fut pas irréprochable sur le but de Weller. Finalement, l'équipe ayant dans ses rangs les meilleurs s'est justement imposée, mais Young Fellows - et il l'a encore démontré hier soir - est capable d'inquiéter les meilleurs. Seul son manque de routine le handicape encore.

— Rossel —

La Pontaise. - 4500 spectateurs. - Arbitre: Scherz (Aegerten). - Buts: 15^e Guillaume 1-0; 81^e Gross 2-0.

A la 20^e minutes, Donzé (Sion) reçoit un penalty de Guillaume.

Lausanne: Burgener; Gretler, Charvoz, Devcic, Hans Niggli (71^e Ley-Ravello), Parietti, Gross, Guillaume, Cornioley (62^e Diserens), Kuenzli, Traber.

Sion: Donzé; Coutaz, In-Albon, Balet (81^e Fussen), Dayen, Perrier, Moix, Isoz, Pillet (76^e Vergères), Sarasin, Luisier.

Ceux qui ont bravé la pluie. Ceux qui ont pris le chemin de La Pontaise. Ceux qui courent à perdre haleine pour redécouvrir le football à l'état pur auront fait des rêves merveilleux cette nuit.

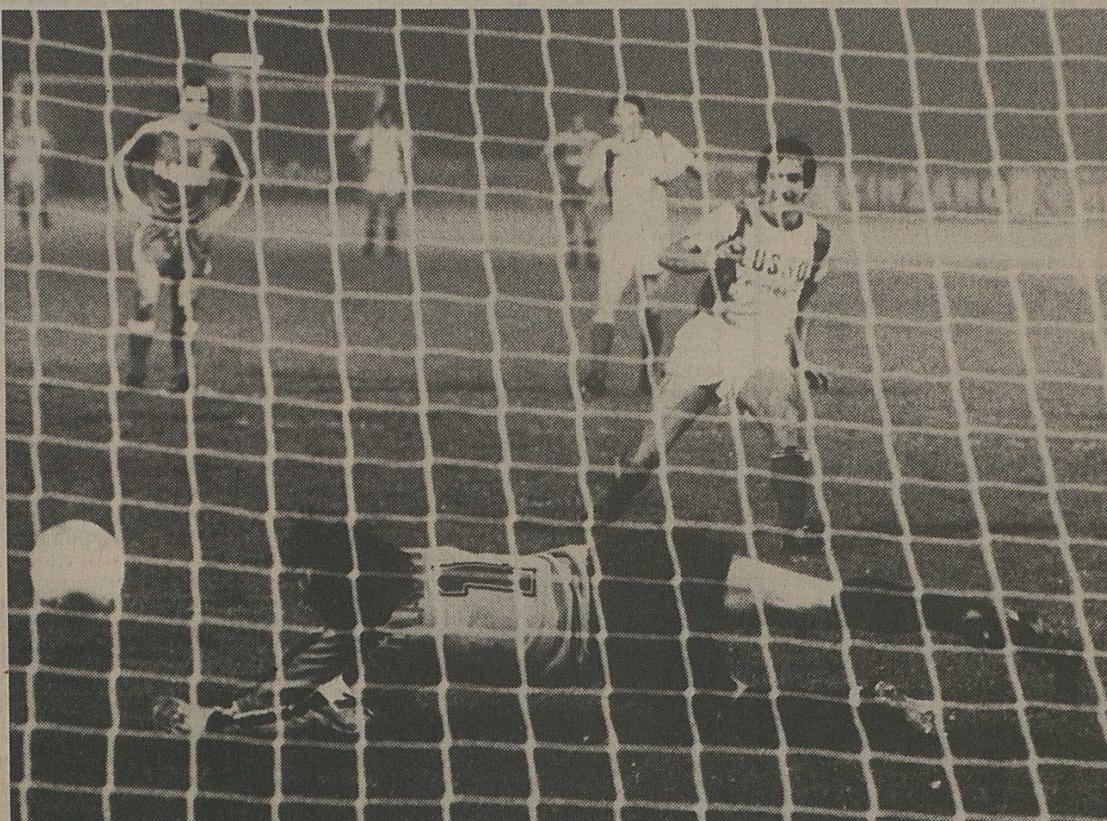
Lausanne - Sion, sur une pelouse détrempée, ce fut un feu d'artifice qui n'en finissait pas de durer. Blazevic et Szabo eurent combien raison de laisser la bride sur le cou à tous leurs joueurs. A La Pontaise, les vertus du football ont tapissé, du début à la fin, un match qui atteignit une intensité que nous croyions bannie du championnat suisse. A la base de cet hymne au football offensif, alerte, vif, attrayant, intelligent, simple et beau, on découvre une totale générosité des 26 joueurs lausannois et séduois.

Lausanne et Sion ont joué cartes sur table, s'interdisant toute tricherie, tout artifice tactique, négatif. L'un et l'autre

De notre envoyé spécial Jacques Mariéthoz

offrirent le meilleur d'un jeu construit, moderne, efficace. Un jeu total qui plaçait les vertus premières (générosité, talent, finesse, combativité, correction) par jets continus. L'équipe de Blazevic a confirmé son rôle de favori grâce à une plus grande expression finale par l'intermédiaire d'un milieu de terrain (Gross et Guillaume) solide et par un duo offensif (Künzli et Traber) en grande forme. En plus, Blazevic puisa d'autres ressources offensives dans l'apport de ses latéraux, Charvoz et Niggli.

L'entraîneur Szabo ne resta pas en marge. Il prit de grands risques en optant pour l'ambition dès le début, en plaçant Coutaz dans le compartiment intermédiaire et en laissant à son interna-



tionnel In-Albon le soin de diriger la défense. Il était indispensable pour les Séduois de pouvoir freiner Lausanne à la construction. Ce fut chose effective, mais, dans les phases terminales, Pillet, Sarasin et Luisier ne concurent pas la réussite.

Lausanne méritait, hier soir, de remporter le derby, mais jamais son succès final ne fut acquis avant les ultimes minutes de la rencontre.

En effet, ce feu d'artifice, tiré sur les hauteurs de La Pontaise, trouvait ses origines aussi bien du côté lausannois que séduois.

Cet hymne à la gloire du football, les joueurs de Blazevic et de Szabo le chan-

tèrent de concert. Merci, Messieurs les joueurs, ça, c'est du football!

DES RISQUES SYMPATHIQUES

C'est tout de même agréable de constater que la jeunesse séduoise ne craint pas d'être ambitieuse. En plaçant In-Albon (souverain, il sauva sur la ligne un essai de Cornioley à la 11^e minute déjà) comme arrière libre, Szabo libérait Coutaz, mais confiait une tâche difficile à Balet, chargé de la surveillance du terrible Künzli. C'était un risque sympathique même si Künzli forgea le but de Guillaume (terriblement seul sur cette action) à la 15^e. Par ailleurs, sous l'impulsion de Coutaz et Perrier, les Valaisans s'offrirent le luxe d'évoluer carrément à trois attaquants (Sarasin, Luisier et Pillet).

DONZÉ : ÉGAL À LUI-MÊME

L'aventure de La Pontaise souligne une fois encore la forme éblouissante de Donzé. Ses exploits débutèrent à la 20^e minute, lorsque Dayen arrêta fautive-ment Gross dans la surface de réparation. Le gardien séduois refusa à Guillaume le penalty. Il sortit de manière sensationnelle une reprise de Künzli, qui terminait un mouvement amorcé par

Une fois de plus, le gardien séduois Donzé a réalisé l'exploit en déviant, à la 20^e minute le tir-penalty de Guillaume.
 Photo ASL

Cornioley à la 31^e.

Durant la première mi-temps, Sion s'éleva à la hauteur de son adversaire, le domina même (9 corners contre 4 pour les Vaudois) et s'exprima notamment par une tête de Sarasin, qui aboutit sur la transversale à la 26^e, par Coutaz (30^e) et par Sarasin, qui tira sur Burgener à bout portant (39^e).

LA FÊTE CONTINUE

Si l'on exclut les dix premières minutes et les neuf dernières de la deuxième mi-temps, la fête s'est poursuivie à La Pontaise. Cependant, après la pause, après un départ en faveur des Séduois (Sarasin rate d'un rien l'égalisation à la 57^e), le retour de Lausanne fut chargé de dynamisme (59^e, Donzé sauve du bout du pied devant Cornioley; 64^e, Donzé dévie sur la transversale un essai de Guillaume; 67^e, Künzli, de la tête, expédie la balle sur le montant et, à la 81^e, Gross portait le coup fatal en inscrivant le 2-0). Lausanne a gagné, mais Sion a admirablement bien conjugué le verbe jouer... à football.
 J.M.

Etoile Carouge - Servette 2-2 (1-1)

La Fontenette. - Arbitre: Daina (Eclépens). Buts: 1^e Mouny 1-0; 35^e Peterhans 1-1; 47^e Bovy 2-1; 64^e Barberis 2-2.

Etoile Carouge: Lecoultre; Pont, Bussard, Dedominici, Wegmann, Zapico, Kremer, Mouny (76^e Faton), Meier, Bovy (76^e Parrini), Rieder.

Servette: Engel; Guyot, Valentini, Biz-zini, Trincherio, Schnyder, Barberis, Marchi, Andrey, Thouvenel, Peterhans.

Notes: stade de la Fontenette à Carouge. 5500 spectateurs. Pluie pen-

dant toute la rencontre. Etoile Carouge joue sans Brodard et Ducommun, alors que Conus et Capra ne sont pas encore rétablis. Servette joue sans Chivers, blessé, et Pfister, non encore rétabli. Deux changements à Carouge: Parini et Faton remplacent Bovy et Mouny à la 77^e. Corners: 1-10 (1-3).

Une fois encore, Etoile Carouge a fait trembler une grande équipe de ligue nationale A. Après avoir battu Bâle et Zurich en début de championnat, les Carougeois ont longtemps mené au score

devant une formation servettienne, qui connut des moments difficiles. Les Carougeois sont passés près de l'exploit. Ils ont mené deux fois au score dès la première minute de chaque mi-temps, pour ensuite se laisser remonter au score par une équipe servettienne qui finalement a mérité d'obtenir un match nul.

Sur une pelouse rendue très glissante, Etoile Carouge a joué avec son culot habituel, qui lui a permis de surprendre une formation servettienne tendue et peu sûre en défense. Pendant la plus grande partie du match, les Carougeois se montrèrent plus rapides sur la balle, jouant avec vitalité et courage, et poussant résolument l'offensive. Avec un jeu aéré au milieu du terrain, les Carougeois n'ont pas volé leur avantage pendant la plus grande partie du match.

Du côté servettien, l'opportunisme d'un Barberis, l'abattage de Thouvenel et des réactions sporadiques de l'équipe sont à signaler. Lents en défense, pris au hors-jeu, hésitants devant Engel, peu sûr de lui, les « grenats » ont cependant joué comme il le fallait en fin de rencontre. Menés deux fois au score, les Servettiens ne se sont jamais découragés. Pour ce derby genevois, les joueurs des deux équipes étaient bien nerveux. La pluie, le terrain glissant et une certaine tension n'ont cependant pas nui au spectacle.

Des scènes souvent épiques ont eu lieu devant les buts d'Engel et aussi de Lecoultre. Avec les conditions particulières de pluie et du terrain glissant, les joueurs se sont efforcés de construire un jeu plaisant.

Etoile Carouge procéda deux fois de la même manière: à la 1^{re} minute de chaque mi-temps, un Carougeois trompa Engel. Ce fut tout d'abord Mouny, sur un centre de Bussard et une tête de Rieder, puis Bovy, sur un tir de Meier, dévié par Andrey sur Bovy. Les Servettiens protestèrent en réclamant un hors-jeu, mais André Daina fut inflexible. Servette bénéficia d'un « loupé » de Lecoultre et de Bussard. Trop avancé, Lecoultre fut proprement lobé, par un rebond. Enfin, sur un dégagement de Lecoultre, Barberis prit tout le monde de vitesse et égalisa.

Michel Bordier

GRASSHOPPER - SAINT-GALL 3-2 (2-1)

Hardturm. - 3000 spectateurs. - Arbitre: Renggli (Stans). - Buts: 3^e Becker 1-0; 26^e Mogg 1-1; 28^e Bigi Meyer 2-1; 59^e Elsener 3-1; 65^e Stoeckl (penalty) 3-2. A la 74^e minute, Bauer (Grasshopper) manque la transformation d'un penalty.

Grasshopper: Berbig; Hey, Becker, Montandon, Thomas Niggli, Meyer, Wehrli, Ponte, Bauer, Sulser, Elsener.

Saint-Gall: Bruehwiler; Stoeckl, Gisinger, Bollman, Seger, Mogg, Brander, Schneeberger, Mueller (46^e Labhart), Schlegel, Ries (46^e Feuz).

Ce fut une rencontre du goût du public. Rapide, mouvementée, elle a atteint un très bon niveau. Bien que Grasshopper ait été territorialement supérieur, les changements de situation ont été fréquents. Saint-Gall étonna. Le but qu'il concéda à la 3^e minute ne le découragea pas. Présentant un football séduisant, les hommes de Sommer s'attirèrent les sympathies de l'auditoire. Même les plus chauds partisans des « Sauterelles » s'accordèrent à reconnaître que les « brodeurs » étaient des adversaires à respecter. L'égalisation que réussit Mogg sur passe de l'excellent Gisinger put être comparée à un petit chef-d'œuvre. Si, à la mi-temps, l'avance prise par les pensionnaires du Hardturm était méritée, il faut bien avouer que Saint-Gall ne lui céda cet avantage que d'un rien.

Même s'il subit le joug des gens des bords de la Limmatt, après la pause, Saint-Gall ne devint jamais négatif. Ses contre-attaques cinglantes obligèrent la défense de Grasshopper à beaucoup de vigilance. Durant les dix dernières minutes, il fut même près de rapporter un point.

En définitive, il faut toutefois reconnaître que la victoire des protégés de Johansen n'a pas été une entorse à la justice. Grâce à son volume de jeu supérieur, à la classe d'Elsener, Ponte et Sulser, les Zurichois ont, il faut le signaler, présenté certaines phases de football enivrantes. Alternant le « piquet » et la longue passe, ils confirmèrent leur rang au classement, depuis hier soir, celui de premier. Quant à Saint-Gall, on comprend qu'il ait fait souffrir Sion samedi dernier. Volontaires, ayant de bonnes idées, les représentants de l'est de la Suisse qui se sont bien assagis sur le plan de la brutalité, plurent par leur fraîcheur et leur football agréable. Stoeckl, Schneeberger et Gisinger ont été les éléments les plus en vue de cette surprenante phalange.

- DI -

RÉSULTATS

Carouge - Servette	2-2 (1-1)
Grasshopper - Saint-Gall	3-2 (2-1)
Lausanne - Sion	2-0 (1-0)
Young Fellows - Zurich	1-3 (1-1)

CLASSEMENT

1. Grasshopper	12	8	2	2	37-17	18
2. Servette	12	7	4	1	27-13	18
3. Lausanne	12	8	1	3	24-10	17
4. Zurich	12	7	2	3	22-17	16
5. Sion	12	4	5	3	17-14	13
6. Bâle	11	5	2	4	22-18	12
7. CS Chênois	11	4	2	5	10-16	10
8. NE Xamax	11	4	1	6	19-23	9
9. Young Boys	11	2	4	5	12-21	8
10. E. Carouge	12	3	2	7	14-19	8
11. Saint-Gall	12	2	4	6	14-24	8
12. Y. Fellows	12	1	1	10	8-34	3

CE SOIR :

20.00 : Chênois - Bâle
 20.15 : Young Boys - NE Xamax

FOOTBALL

Suisse-Norvège

Vonlanthen a désigné ses 15 joueurs

Pour le match de dimanche contre la Norvège, à Berne, 15 joueurs helvétiques ont déjà été retenus, et ceci avant la 12^e journée de championnat de mardi soir. Deux autres joueurs qui faisaient partie de la liste des « 22 » seront appelés par le coach Roger Vonlanthen mais dans tous les cas le forfait du Bâlois Otto Demarmels (blessé) est confirmé. Les 15 premiers élus ont été convoqués pour vendredi 28 octobre à Berne. Il s'agit de :

Gardiens: Erich Burgener (Lausanne), Karl Engel (Servette). **Défenseurs et demis:** Umberto Barberis (Servette), Lucio Bizzini (Servette), René Botteron (Zurich), Pierre-Albert Chapuisat (Zurich), Charly In-Albon (Sion), André Meyer (Grasshopper), Marc Schnyder (Servette), Serge Trincherio (Servette), Arthur Von Wartburg (Bâle). - **Attaquants:** Rudolf Elsener (Grasshopper), Josef Kuettel (Young Boys), Roland Schoenenberger (Bâle) et Claudio Sulser (Grasshopper).

Bionda à Chiasso

Dès le 31 décembre, l'ex-libero du FC Zurich, Renzo Bionda (33 ans), reprendra du service au sein du FC Chiasso (LNB), club qu'il avait quitté au début de la saison pour Pronzo (3^e ligue).

AVF: situation chez les juniors régionaux

Juniors A régionaux

Groupe I

1. Chippis	6 5 0 1 28- 9 10
2. Sierre	7 5 0 2 65-10 10
3. Agarn	7 4 0 3 24-15 8
4. Chalais	6 2 0 4 9-29 4
5. Grône	7 1 0 6 6-68 2
6. Steg	retiré

Groupe II

1. Lens	8 8 0 0 45- 8 16
2. Conthey	8 7 0 1 51- 9 14
3. Bramois	8 5 0 3 24-20 10
4. Hérémece	8 2 1 5 23-37 5
5. Evolène	8 1 0 7 13-41 2
6. ES Nendaz	8 0 1 7 10-51 1

Groupe III

1. Fully	8 6 2 0 29- 7 14
2. Riddes	8 5 1 2 31-14 11
3. Leytron	8 5 1 2 24-10 11
4. Vétroz	8 4 0 4 17-27 8
5. Saxon	8 1 0 7 10-25 2
6. Ardon	8 1 0 7 9-47 2

Groupe IV

1. Vouvy	11 8 2 1 52-18 18
2. La Combe	10 8 0 2 43-20 16
3. US Port-Valais	10 5 2 3 47-26 12
4. Collombey-Muraz	10 3 2 5 15-29 8
5. Saint-Maurice	10 2 3 5 19-44 7
6. Orsières	11 2 2 7 14-42 6
7. Vernayaz	10 2 1 7 15-28 5

Juniors B régionaux

Groupe I

1. Brig	8 6 0 2 28-11 12
2. Naters	8 4 3 1 16- 8 11
3. St-Niklaus	7 4 2 1 19- 9 10
4. Raron	7 3 2 2 17- 8 8
5. Termen	8 2 1 5 20-29 5
6. Lalden	8 0 0 8 5-30 0

Groupe II

1. Turtmann	6 4 1 1 18-16 9
2. Sierre	7 4 0 3 28-12 8
3. Salgesch	6 3 2 1 11-10 8
4. Steg	7 3 1 3 18-14 7
5. Loc-Corin	6 0 0 6 3-35 0
Leuk-Susten:	retiré

Groupe III

1. Ayent	6 4 0 2 19- 7 8
2. Chalais	7 3 2 2 13-14 8
3. Grimisuat	7 3 2 2 14-15 8
4. Savièse	6 3 1 2 33-12 7
5. Montana-Crans	6 0 1 5 5-39 1

Groupe IV

1. Châteaufief	8 8 0 0 78- 5 16
2. Vétroz	8 7 0 1 25-13 14
3. Savièse	8 4 0 4 27-36 8
4. Conthey	8 3 0 5 19-35 6
5. Erde	8 1 0 7 22-57 2
6. Saint-Léonard	8 1 0 7 18-49 2

Groupe V

1. Saillon	6 4 1 1 20-14 9
2. Bagnes	6 4 0 2 12-15 8
3. Vollèges	6 0 1 5 0-18 1
Riddes	retiré
Saxon	retiré

Groupe VI

1. Massongex	7 6 0 1 29-14 12
2. US Collombey-Muraz	7 5 0 2 36-13 10
3. Saint-Maurice	6 3 0 3 15- 9 6
4. Vouvy	6 2 0 4 11-16 4
5. Troistorrents	6 0 0 6 2-38 0
Evionnaz	retiré

Juniors C régionaux

Groupe I

1. Lalden	8 7 1 0 35-15 15
2. Brig	8 6 0 2 28-11 12
3. St-Niklaus	8 5 0 3 30-18 10
4. Naters	8 4 0 4 23-30 8
5. Leuk-Susten II	8 1 0 7 4-53 2
6. Raron	8 0 1 7 7-24 1

Tir fédéral de sections

Le tir fédéral de sections marque la fin de la saison de tir de 1977. Grâce au dévouement des organisateurs, ce concours s'est déroulé dans d'excellentes conditions. A l'exception des sections de Bûrchen et de Nendaz, toutes les sections, soit 22 au total, ont participé avec 258 tireurs à ce championnat. 225 participants ou 87,2% ont reçu la distinction. Voici les moyennes des sections et les meilleurs résultats individuels.

1. Sierre 87,375 points; 2. Visp 87,333; 3. Sion 87,153; 4. Brigue 87,111; 5. Vétroz 87; 6. Glis 86,666; 7. Zermatt 86,571; 8. Saas-Fee 86,500; 9. Leukergrund 86; 10. Fiesch 85,250; 11. Martigny 85,142; 12. Châble-Croix 85,111; 13. Ernen 84,833; 14. Grächen 84,500; 15. Bagnes 84,416.

90 points: Heinzen Alois, Brigue, Summermatter Klaus, Visp. 89 points: Bregy Heinrich, Brunner Anton, Visp, Burgener Kalus, Rittiner German, Kronig Louis, Brigue; Theler Markus, Glis; Ramseier Emile, Châble-Croix; Burger Hugues, Martigny; Zimmermann Hans, Lochmatter Robert, Zermatt; Zenhäusern Anton, Fiesch; Gey-Fabry Antoine, Sion, Cottagnoud Jean, Vétroz; Vianin Roland, Sierre; Sewer Klaus, Saas-Fee.

88 points: Valsecchi Emmanuel, Ritler Werner, Visp; Blatter Anton, Nanzer Fridolin, Juon Medard, Brigue; Michlig Josef, Bonani Franz, Bonani Beat, Glis; Fournier Aimé, Martigny, Guerne Maurice, Savioz Albert, Bornet Michel, Haefliger Roger, Lorenz Joseph, Surchat Joseph, Sion; Meyer Paul, Meyer Josef, Ammann Peter, Leukergrund; Schmid Robert, Pitteloud Albert, Florey Jean-Pierre, Sierre; Bumann Xaver, Saas-Fee, Tenisch Marcel, Grengiols, Fellay Raymond, Bagnes.

Groupe II

1. Agarn	4 3 1 0 23- 3 7
2. Steg	5 3 1 1 24- 7 7
3. Salgesch	5 2 0 3 22-18 4
4. Chippis	4 0 0 4 1-41 0
Varen	retiré

Groupe III

1. Chippis II	8 7 0 1 47-17 14
2. Lens	8 5 1 2 54-21 11
3. Sierre II	8 5 1 2 53-15 11
4. Noble-Contrée	8 3 1 4 7-21 7
5. Loc-Corin	8 2 1 5 16-33 5
6. Chalais	8 0 0 8 5-77 0

Groupe IV

1. Sion III	6 6 0 0 43- 2 12
2. Grimisuat	6 6 0 0 26- 7 12
3. Hérémece	7 2 1 4 7-23 5
4. Evolène	6 1 1 4 10-22 3
5. Bramois II	7 1 0 6 8-31 2

Groupe V

1. Châteaufief	8 6 0 2 28-12 12
2. Saint-Léonard	8 5 1 2 23-16 11
3. Conthey	8 5 1 2 19-14 11
4. Nax	8 3 0 5 15-20 6
5. Savièse	8 1 2 5 14-20 4
6. Ayent	8 1 2 5 7-24 4

Groupe VI

1. Leytron	8 7 1 0 56- 5 15
2. Riddes	8 5 2 1 42-16 12
3. Saxon	8 3 2 3 25-24 8
4. Ardon	8 3 1 4 21-29 7
5. Vétroz	8 2 2 4 23-38 6
6. Erde	8 0 0 8 6-59 0

Groupe VII

1. Orsières	8 7 0 1 90- 5 14
2. Fully	8 6 1 1 76- 9 13
3. La Combe II	8 6 1 1 65- 6 13
4. Vollèges	8 2 1 5 12-65 5
5. Bagnes	8 1 1 6 6-63 3
6. Isérables	8 0 0 8 3-114 0

Groupe VIII

1. Vernayaz	7 6 0 1 58- 6 12
2. Monthey II	6 4 0 2 56-13 8
3. Evionnaz	6 4 0 2 32-15 8
4. Martigny II	5 1 0 4 17-27 2
5. La Combe	6 0 0 6 0-102 0

Groupe IX

1. US Port-Valais	8 8 0 0 65- 5 16
2. US Collombey-Muraz	8 7 0 1 45-15 14
3. Vionnaz	8 4 0 4 22-27 8
4. Vouvy	8 3 0 5 14-36 6
5. Saint-Gingolph	8 2 0 6 12-41 4
6. Troistorrents	8 0 0 8 5-42 0

Juniors D régionaux

Groupe I

1. Brig	7 6 1 0 32- 9 13
2. Naters	6 5 1 0 27- 5 11
3. Visp	6 3 0 3 33-11 6
4. Raron	6 1 1 4 7-31 3
5. Lalden	7 0 1 6 3-46 1

Groupe II

1. Steg	6 5 1 0 41- 5 11
2. Turtmann	7 4 1 2 25-10 9
3. Visp II	6 3 0 3 8-23 6
4. Salgesch	7 2 0 5 15-28 4
5. Leuk-Susten	6 1 0 5 5-28 2

Groupe III

1. Sierre II	8 7 0 1 29-13 14
2. Montana-Crans	8 6 0 2 18- 7 12
3. Ayent	8 5 0 3 17- 5 10
4. Grône	8 2 1 5 13-18 5
5. Noble-Contrée	8 2 1 5 11-21 5
6. Grimisuat II	8 1 0 7 6-27 2

Groupe IV

1. Bramois	8 7 1 0 48- 8 15
2. Saint-Léonard	8 7 1 0 38- 5 15
3. Grimisuat	8 3 0 5 10-31 6
4. Savièse	8 2 1 5 12-24 5
5. Sierre	8 1 2 5 20-28 4
6. Evolène	8 1 1 6 7-39 3

Groupe V

1. Sion II	6 6 0 0 77- 2 12
2. Vétroz	7 5 0 2 59-15 10
3. Aproz	7 4 0 3 33-22 8
4. Savièse II	6 1 0 5 14-34 2
5. Fully III	6 0 0 6 0-86 0
Châteaufief	retiré

Groupe VI

1. Leytron	8 7 0 1 39-11 14
2. Conthey	8 6 1 1 29- 8 13
3. Chamoson	8 5 0 3 18-12 10
4. Riddes	8 3 0 5 15-23 6
5. Fully II	8 1 2 5 15-32 4
6. Ardon	8 0 1 7 5-40 1

Groupe VII

1. Fully	8 8 0 0 91- 3 16
2. Saillon	8 5 0 3 32-27 10
3. Martigny II	8 4 0 4 16-40 8
4. Saxon	8 4 0 4 14-19 8
5. Orsières	8 2 1 5 19-45 5
6. Saint-Maurice	8 0 1 7 2-51 1

Groupe VIII

1. US Collombey-Muraz	8 8 0 0 67-10 16
2. Massongex	8 4 2 2 15-10 10
3. Troistorrents	8 3 1 4 18-26 7

4. Monthey II	8 3 1 4 17-21 7
5. Vouvy	8 2 2 4 15-28 6
6. US Port-Valais	8 1 2 5 10-29 4

Juniors E régionaux

Groupe I

1. Brig	8 8 0 0 25- 3 16
2. Naters	8 5 0 3 34- 9 10
3. Brig II	8 5 0 3 25-14 10
4. Visp	8 4 0 4 12-18 8
5. Naters II	8 1 0 7 9-41 2
6. Visp	8 1 0 7 2-22 2

Groupe II

1. Chalais	8 7 1 0 66-12 15
2. Sierre	8 6 1 1 51-16 13
3. Lens	8 4 1 3 28-26 9
4. Grône	8 3 1 4 24-21 7
5. Sierre II	8 2 0 6 16-41 4
6. Lens II	8 0 0 8 4-71 0

Groupe III

1. Sion II	8 8 0 0 107- 8 16
2. Conthey	8 6 1 1 70- 9 13
3. Sion IV	8 4 1 3 37-29 9
4. Chalais III	8 2 1 5 16-60 5
5. Chalais II	8 1 1 6 16-67 3
6. Conthey II	8 1 0 7 6-80 2

Groupe IV

1. Sion	8 8 0 0 115- 1 16
2. Saint-Léonard	8 6 1 1 43- 9 13
3. Sion III	8 5 1 2 37- 22 11
4. Conthey III	8 2 0 6 19- 41 4
5. Bramois	8 2 0 6 9- 49 4
6. Bramois II	8 0 0 8 3-103 0

Groupe V

1. Chamoson	8 8 0 0 57-10 16
2. Ardon	8 5 1 2 31-17 11
3. Vétroz	7 3 2 2 19-23 8
4. Chamoson II	8 2 2 4 19-27 6
5. Chamoson III	8 1 2 5 16-20 4
6. Saxon	8 1 1 6 8-53 3

Groupe VI

1. Martigny II	8 8 0 0 85- 6 16
2. La Combe	8 4 2 2 43- 21 10
3. Martigny III	8 4 1 3 43- 40 9
4. Leytron	8 4 1 3 34- 21 9
5. Saillon	8 2 0 6 27- 43 4
6. La Combe II	8 0 0 8 2-103 0

Groupe VII

1. Martigny	8 8 0 0 69-12 16
2. Bex II	8 4 2 2 22-14 8
3. US Collombey-Muraz	8 3 2 3 21-24 8
4. Monthey III	8 3 1 4 29-33 7
5. Bex	8 3 1 4 21-28 7
6. Vouvy	8 0 0 8 7-62 0

SPORT-TOTO

Prévisions du concours N° 44 des 29 et 30 octobre 1977.

1. Suisse - Norvège	5 3 2
2. Aarau - Lucerne	3 3 4
3. Chaux-de-Fonds - Bellinzona	7 2 1
4. Fribourg - Wettingen	4 3 3
5. Granges - Bienne	4 4 2
6. Kriens - Chiasso	2 3 5
7. Lugano - Gossau	7 2 1
8. Nordstern - Vevey-Sports	5 3 2
9. Winterthur - Bulle	6 3 1
10. Morbio - MendrisioStar	3 4 3
11. Red Star - Frauenfeld	4 3 3
12. Stade Lausanne - Rarogne	5 3 2

TOTO-X

Les autres matches comptant pour le concours du Toto-X sont les suivants:

13. Bayern M. - Hertha Berlin	6 3 1
14. VfL Bochum - VfB Stuttgart	4 4 2
15. Düsseldorf - E. Frankfurt	4 3 3
16. Braunschweig - M'gladbach	5 3 2
17. Saarbrücken - Dortmund	4 3 3
18. Schalke 04 - Hamburger SV	4 4 2
19. St. Pauli - Kaiserslautern	2 4 4
20. Werder Bremen - Duisburg	4 3 3
21. Fétygny - Central	3 3 4
22. Malley - Nyon	7 2 1
23. Martigny - Meyrin	5 3 2
24. Onex - Renens	8 1 1
25. Aurore - Kôniz	2 3 5
26. Delémont - Boncourt	5 4 1
27. Le Locle - Derendingen	2 4 4
28. Solothurn - Audax	6 3 1
29. Baden - Unterstrass	2 4 4
30. Concordia - Muttenz	3 4 3
31. Laufen - Schaffhausen	4 3 3
32. Uzwil - Brühl	3 4 3
33. Balzers - Emmen	5 3 2
34. Giubiasco - Buochs	4 4 2
35. Stäfa - Locarno	3 4 3
36. FC Zug - SC Zug	2 4 4

JUDO

Championnat suisse par équipes

A deux journées de la fin du championnat suisse par équipes, les quatre clubs favoris de chaque région sont-tousjours invaincus. Il s'agit de JKJC Lausanne, JAC Granges, Nippon Zurich et JK Muralto. Classements actuels :

Groupe I : 1. Lausanne 6/12; 2. SDK Genève 6/6; 3. JC Genève 6/6; 4. La Chaux-de-Fonds 5/4; 5. Galmiz 5/0.

Groupe II : Granges 6/12; 2. Budokan Bâle 6/8; 3. Berne 6/6; 4. Thoune 5/2; 5. Kaikan Bâle 5/0.

Groupe III : 1. Nippon Zurich 6/12; 2. Baden-Wettingen 6/8; 3. Schaffhouse 5/6; 4. JJC Zurich 6/4; 5. Uster 5/0.

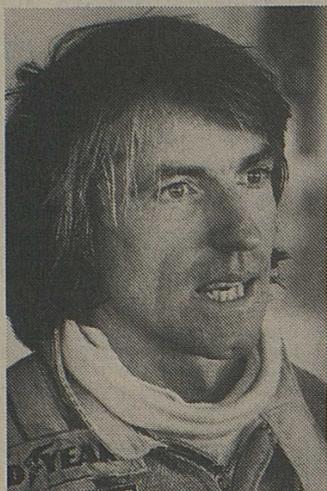
Groupe IV : 1. Muralto 6/12; 2. Bellinzona 5/8; 3. Lugano 6/4; 4. Biasca 6/4; 5. Moesa 5/0.

Boxe: Clancy confiant en Valdes

Gil Clancy

AUTOMOBILISME

SENSATIONNEL! Regazzoni et Laffite à Sion, en décembre



Jacques Laffite



Clay Regazzoni

Amateurs de sports en général et de compétitions automobiles en particulier, retenez bien la date du vendredi 9 décembre 1977! Ce jour-là, Jacques Laffite (Ligier-Matra) et Clay Regazzoni (Ensign-Ford), en chair et en os, mais sans casque ni combinaison de course, seront les invités d'une conférence-film consacrée aux grands prix de formule I et prévue en la salle de l'aula du collège de la capitale valaisanne.

La soirée, qui débutera à 20 h. 30, comprendra une partie cinématographique d'une durée d'environ cinquante minutes et une partie forum durant laquelle l'auditoire pourra « bombarder » de questions ces deux virtuoses du volant, animateurs malchanceux (ils occupèrent à tour de rôle le deuxième rang avant de connaître des ennuis mécaniques) dimanche passé au Japon.

A l'heure venue, nous aurons tout loisir de vous présenter par le détail cette soirée inédite et unique dans le genre en Romandie.

J.-M. W.

Villeneuve rétinu au Japon

Le jeune Canadien Villeneuve, dont la Ferrari a tué un commissaire et un photographe amateur lors du GP du Japon, doit prolonger son séjour sur place pour coopérer avec les autorités qui mènent l'enquête. Un porte-parole de la police a toutefois déclaré qu'il était peu probable que Villeneuve soit condamné, à moins qu'on ne prouve qu'il ait violé les règles de la course. Il a également précisé que la police recherchait si la responsabilité des organisateurs était en jeu. James Hunt, le vainqueur, a affirmé à ce sujet qu'il leur avait demandé de faire évacuer les spectateurs de la zone interdite du premier virage où précisément s'est déroulé le drame.

La police a par ailleurs entrepris le démontage intégral de la Ferrari afin d'examiner les pneus, les freins, le moteur, risquant ainsi de rendre publics les « secrets » techniques de la voiture même si cette 312 T doit être suivie l'an prochain par un nouveau modèle 312-T/3.

VOLLEYBALL: SION-FÉMINA S'IMPOSE À NYON

RÉSULTATS:

1^{re} ligue nationale: Nyon - Sion Fémina 1-3.

2^{re} ligue valaisanne féminine: Monthey I - Martigny I, 3-0; Sion junior - Monthey II, 3-0; Fully - Sion Fémina junior, 0-3; Sion Culture junior - Sierre, 0-3; Bramois - Savièse, 3-2; Martigny junior - Sion Culture I, 0-3.

Classement: 1. Sion junior 4 matches/8 points; 2. Monthey I, 4/8; 3. Bramois, 4/8; 4. Sierre 4/6; 5. Sion Fémina junior, 4/6; 6. Monthey II, 4/4; 7. Sion culture I, 4/4; 8. Savièse 4/2; 9. Martigny I, 4/2; 10. Fully, 4/0; 11. Sion Culture junior 4/0; 12. Martigny junior 4/0.

2^{re} ligue valaisanne masculine: Sierre - Savièse, 3-0; Sion I - Monthey II, 1-3; Martigny II - Sion II, 1-3; Monthey junior - Martigny I, 0-3.

Classement: 1. Monthey II, 3 matches/6 points; 2. Martigny I, 4/6; 3. Sion II, 4/6; 4. Fully 3/4; 5. Sion I, 3/4; 6. Sion junior, 3/4; 7. Sierre 4/4; 8. Monthey junior, 4/2; 9. Naters junior, 3/0; 10. Martigny II, 3/0; 11. Savièse, 4/0.

Coupe suisse: Leysin - Monthey I, masculin 3-0.

MONTHEY II SEUL EN TÊTE DANS LE GROUPE MASCULIN

Dans un match au sommet disputé lundi dernier à Sion, Monthey II a battu la formation de Sion I par 3-1. Le résultat serré des sets indiquent cependant que les deux équipes étaient très proches l'une de l'autre. Sierre a nettement pris la mesure de Savièse qui est toujours à la recherche d'une première victoire. Sion II s'est imposé devant Mar-

igny II devant toutefois laisser un set à son adversaire. Pour sa part Martigny I a battu les juniors montheyens dans leur fief par 3-0.

LE TRIO DE TÊTE S'IMPOSE CHEZ LES FILLES

Sion junior devant Monthey II, Monthey I face à Martigny I et Bramois au dépens de Savièse se sont imposées et conservent de ce fait la tête du classement. Cependant Bramois a été accroché par Savièse et a dû attendre le cinquième set pour s'imposer définitivement. Sion Fémina junior a nettement battu Fully par 3-0. Le même score a été enregistré à Martigny où l'équipe locale junior a été défaite par Sion Culture I.

COUPE SUISSE: MONTHEY ÉLIMINÉ

Opposée à Leysin pour le tour préliminaire de la Coupe suisse, l'équipe masculine montheyenne n'a pas pu se qualifier pour

les 32^{es} de finales. Manquant de mobilité, souvent surpris par la rapidité des attaques adverses, Monthey s'est incliné par 3-0 à Leysin jeudi dernier.

Matches à venir

1^{re} ligue nationale masculine: jeudi 27 octobre, Monthey I - Chênois III (20 h. 30).

1^{re} ligue nationale féminine: samedi 29 octobre, Sion Fémina - Fribourg (18 heures).

2^{re} ligue valaisanne féminine: mercredi 26 octobre, Sierre - Sion Culture I (20 h. 30); jeudi 27, Sion Fémina junior - Sion junior (20 h. 30); Sion Culture junior - Monthey I (20 h. 30); samedi 29, Martigny I - Fully (18 h. 30).

2^{re} ligue valaisanne masculine: mercredi 26 octobre, Martigny I - Sion II (20 h. 30); Monthey II - Fully (20 h. 30); Sion junior - Sierre (20 h. 30).

J.P.

Nyon - Sion-Fémina 1-3

Malgré un début de match quelque peu difficile Sion Fémina se ressaisit vite mais dut néanmoins concéder le premier set.

Au deuxième set elles prirent véritablement le match en main en réussissant de belles actions collectives, ce qui leur permit de s'imposer assez nettement dans les deuxième et troisième sets. On commençait alors à croire sérieusement dans le camp sionnois.

Les Nyonnaises réagirent vivement au quatrième set mais l'équipe valaisanne eut le grand mérite de tenir jusqu'à la fin. C'est finalement sur le score de 1-3 que Sion remporte sa première victoire en championnat.

P.L.

Tournée cantonale de cross aux points

ON REPART POUR UNE DEUXIÈME EXPÉRIENCE!

L'approche de l'hiver redonne au sujet toute son actualité. Le cross, discipline par excellence de l'entre-saison, reprend ses droits un peu partout, en Valais comme ailleurs, peut-être même plus qu'ailleurs.

Admise par tous comme un excellent exercice d'entraînement, la pratique du cross connaît en effet un regain d'intérêt général que la Fédération valaisanne d'athlétisme n'ignore pas, contrairement à la FSA. C'est ainsi que la Tournée cantonale de cross aux points pour la jeunesse, inaugurée l'année dernière et dont le succès avait été particulièrement réjouissant, trouvera un nouveau terrain d'application dès le 20 novembre prochain. Sierre, Iséables, Bramois, Martigny, Uvrier et Fully animeront successivement une des six manches de cette tournée cantonale qui devrait donc nécessairement obtenir une nouvelle fois l'adhésion massive des jeunes athlètes valaisans.

Placée à nouveau sous le patronage du

Nouvelliste, cette tournée repose sur les mêmes bases que l'année dernière. Quarante catégories seront inscrites au programme de chaque course (sept chez les



filles et sept chez les garçons) et des points allant de 20, 19, 18... à 1 seront attribués du premier au 20^e de chaque catégorie à l'occasion de chacune des six courses au programme, le classement final étant établi à l'addition des cinq meilleurs résultats de chaque coureur.

L'idée de la FVA et plus spécialement du ressort 3 devrait donc, au bénéfice de la très belle expérience de l'année dernière, faire à nouveau son petit bonhomme de chemin et permettre la découverte de quelques talents de l'athlétisme de demain. Puisque c'est finalement là le principal objectif de cette Tournée cantonale de cross aux points.

G. Joris

BOBSLEIGH

Equipages suisses à Koenigssee

Du 10 au 13 novembre, le cadre national sera réuni en camp d'entraînement à Macolin. A l'issue de ce court stage, les cinq équipages de bob à deux suivants s'en iront poursuivre leur préparation sur glace sur la piste artificielle de Koenigssee (RFA): Hiltbrand/Meier, Luedi/Trachsel, Erich Schaerer/Benz, Peter Schaerer/Ruegg et Torriani/Ponato.

Règlement

- De novembre 1977 à mars 1978, la FVA met sur pied, en collaboration avec des clubs, une tournée de cross aux points pour la jeunesse.
- Quatorze catégories seront inscrites au programme de chaque course. Filles: 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969.

Garçons: 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969.

3. Finances. La finance d'inscription est fixée à 3 francs par coureur et par course. Paiement et inscription se font auprès des clubs organisateurs.

4. Des points allant de 20, 19, 18... à 1 seront attribués du premier au 20^e dans chacune des quatorze catégories.

5. Le classement final de la tournée se fera par l'addition des cinq meilleurs résultats de chaque coureur. En cas d'égalité de points, celui qui aura les meilleurs classements de course sera placé à égalité.

6. Récompense. Une médaille récompensera les coureurs à l'issue de chaque course. Une autre médaille ou prix spécial sera attribué aux trois premiers de chaque catégorie.

A l'issue de la tournée, les cinq premiers de chaque catégorie recevront un prix spécial.

7. Cette tournée est placée sous le patronage du Nouvelliste.

FVA-Ressort 3
J. Lamon

Programme de la tournée

Pour l'année 1977-1978, six cross, réservés uniquement aux jeunes, sont prévus pour la tournée.

- | | |
|----------------------|-------------|
| 1. 20 novembre 1977: | CA Sierre |
| 2. 4 décembre 1977: | Iséables |
| 3. 15 janvier 1978: | SFG Bramois |
| 4. 11 janvier 1978: | Martigny |
| 5. 5 février 1978: | SFG Uvrier |
| 6. 19 mars 1978: | SFG Fully |

Le dimanche 20 novembre 1977 La première manche à Sierre!

L'honneur d'ouvrir la série des six cross au programme de la tournée cantonale incombera cette année au CA Sierre. C'est donc le 20 novembre prochain, aux Iles Falcon (sortie est de Sierre), que le club de la cité du soleil mettra sur pied la première manche de la tournée. Le dernier délai d'inscription pour ce cross est fixé au lundi 7 novembre. En voici le programme:

Organisation: C.A. Sierre.

Lieu: Sierre, Iles Falcon, (sortie est de Sierre, dernière route à droite avant le pont sur le Rhône).

Inscriptions: par écrit avec nom, prénom, date de naissance, club à envoyer à: C.A. Sierre, case postale 89, 3960 Sierre.

Dernier délai: lundi 7 novembre 1977.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE

Finance: l'inscription est fixée à 3 francs par coureur. Cette somme doit être versée au moment de l'inscription au CCP 19-3021. Aucun point et aucune médaille ne seront décernés aux coureurs et sociétés payant sur place. Les coureurs seront classés hors-cours.

Assurance: l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

Horaire: distribution des dossiers sur place dès 12 h. 30. Proclamation des résultats et distribution des prix dès 16 h. 30.

Catégories, distances, départs: 1330, filles 69, 1,2 km; 1340, garçon 69, 1,2 km; 1350, filles 68, 1,2 km; 1400, garçons 68, 1,8 km; 1410, filles 67, 1,8 km; 1420, garçon 67, 1,8 km; 1430, filles 66, 1,8 km; 1440, garçon 66, 2,4 km; 1450, filles 65, 2,4 km; 1505, garçon 65, 2,4 km; 1515, filles 64, 2,4 km; 1530, garçon 64, 3,0 km; 1550, filles 63, 3,0 km; 1610, garçon 63, 3,6 km.

Récompenses: Tous les participants reçoivent une médaille. Médailles ou prix spéciaux aux trois premiers de chaque catégorie.

Cette 1^{re} manche de la tournée de cross pour les jeunes est placée sous le patronage du Nouvelliste.

Bienvenue à tous nos jeunes espoirs.
C.A. Sierre

Le cross: un excellent exercice physique pour les adultes mais aussi pour les plus jeunes...



SKI

Steiner : 4 à 6 semaines d'interruption

Le sauteur Walter Steiner, blessé au genou droit en jouant au football, a été opéré du ménisque à l'hôpital de l'île, à Berne. Il a été confirmé que le champion du monde de vol à skis devra interrompre son entraînement durant quatre à six semaines.

CYCLISME

Leuenberger dans une équipe espagnole

Le professionnel bâlois René Leuenberger (26 ans) portera la saison prochaine les couleurs de l'équipe espagnole «Teka». Cette année, les principaux éléments de cette formation avaient été l'Allemand Klaus-Peter Thaler, le Portugais Joaquim Agostinho, les Espagnols Gonzalo Aja, Javier Elorriaga, Miguel-Maria Lasa et Agustin Tamames.

Leuenberger aurait reçu une offre très intéressante, mais un journal belge croit savoir que la firme en question se trouve actuellement aux prises avec d'importantes difficultés financières. Une dissolution de l'équipe pourrait même être envisagée...

Les Six Jours de Francfort

Avant la dernière nuit, les positions étaient les suivantes :

1. Dietrich Thurau/Juergen Tschan (RFA) 293 p. ; 2. Moser/Pijnen (It-Ho) 234 ; 3. Clark/Peffgen (Aus-RFA) 189 ; 4. Sercu/Bugdahl (Be-RFA) 123 ; 5. à quatre tours : Hempel/Schumacher (RFA) 128 ; 6. Haritz/Karstens (RFA/HO) 54 ; 7. à cinq tours : René Savary/Roman Hermann (S/Lie) 130.

FOOTBALL

Horaire de la coupe du monde 1978

La FIFA a annoncé à Zurich que le match d'ouverture de la coupe du monde 1978 en Argentine aura lieu le 1^{er} juin à 15 heures (18 heures GMT). La finale se disputera le 25 juin à la même heure.

La rencontre pour la 3^e place sera jouée le 24 juin à 15 heures (18 heures GMT) également. En revanche, les autres matches seront disputés à 14 heures ou 16 h. 30 (17 heures ou 19 h. 30) à la suite d'accords passés entre les organisateurs et les stations de télévision.

La FIFA décidera le 14 janvier prochain des matches disputés à 14 heures ou à 16 h. 30.

BASKETBALL

Protêt de Pregassona

A la suite du match de championnat suisse de ligue nationale, à Pregassona-ALJ (101-102), le club tessinois a déposé un protêt pour faute technique.

REDACTION SPORTIVE (centrale) tél. 23 30 51
1950 Sion

FÉMINA-SION: UNE ANNÉE «SUPERACTIVE»

Qualificatif très adéquat et qui pourrait résumer ou pour le moins donner le ton du rapport présidentiel de M^{me} Marianne Grandjean, au terme de sa deuxième «législature» et en ouverture de l'assemblée générale ordinaire, 44^e du nom, qui réunissait les membres du Fémina-Sion en ce début de semaine, au foyer de la Matze.

De l'exposé très concis de la présidente, nous retiendrons un rappel très bref de l'activité gymnique de toutes les branches de la société, ses remerciements aux monitrices respectives et à toutes celles et ceux qui ont été des collaborateurs aussi dévoués que compétents. Elle faisait aussi remarquer que Sion-Fémina avait «marqué le coup», financièrement s'entend, lors de l'organisation du premier tournoi national de gymnastique rythmique sportive. Sur le plan sportif et c'est ce qui compte, cette compétition fut une réussite parfaite et dit bien que l'esprit d'entreprise et même l'audace des Sédunoises de «Sion-Fémina» ont été récompensés de ce fait. Les quatre-vingt personnes présentes suivirent avec intérêt les rapports présentés par les responsables respectives. Il ressortait de celui de M^{me} Agnès Hanzer que «ses dames» ont été assidues aux répétitions et que tout au long de l'année le travail effectué a été plus que satisfaisant. Très positif, en plus, la promotion de deux nouvelles sous-monitrices qui l'assisteront dans la conduite de ce groupe fort de 80 gymnastes. M^{me} Juliana Niederberger ne manqua pas d'humour en rappelant ce que firent les «actives» chez lesquelles tout va pour le mieux à en juger par les prestations de ces dernières. Les 120 pupillettes de M^{me} Edith Eggel sont en bonnes

Hockey: La Chaux-de-Fonds surprenant!

● **LIGUE NATIONALE A:** Bienne - La Chaux-de-Fonds 5-6 (2-2, 2-0, 1-4) ; Langnau - Kloten 2-2 (0-1, 1-1, 1-0) ; Arosa - Ambri Piotta 10-2 (3-0, 4-2, 3-0).

Statu quo en tête du classement du championnat suisse de ligue nationale A. Les deux leaders, Langnau et Kloten, ont partagé l'enjeu à Langnau et ils restent ainsi à égalité à la première place du classement. Mais le CP Berne, qui, lundi soir déjà, avait battu Sierre par 11-2, se fait de plus en plus menaçant. Il n'est plus qu'à

une longueur avec un match en moins.

La surprise du jour a été enregistrée à Bienne, où le HC La Chaux-de-Fonds s'est imposé par 6-5, devant 8000 spectateurs. Menés par 4-2 à la 36^e minute, les Chaux-de-Fonniers ont renversé la situation grâce à quatre buts consécutifs du Canadien Gosselin, buts réussis entre la 41^e et la 55^e minute.

Dans le bas du classement, le néo-promu Arosa a remporté sa première victoire de la saison aux dépens

d'Ambri Piotta et il n'a pas fait le détail puisqu'il s'est imposé par 10-2.

● **EN QUELQUES LIGNES...**

● **BIENNE - LA CHAUX-DE-FONDS** 5-6 (2-2, 2-0, 1-4)

Patinoire de Bienne. - 8000 spectateurs. - Arbitre : Mathys, Fasel, Vuillet. - Buts : 3^e Flotiront 1-0 ; 15^e Dubois 1-1 ; 19^e Willimann 1-2 ; 19^e Blaser 2-2 ; 31^e Burri 3-2 ; 36^e Lott 4-2 ; 41^e Gosselin 4-3 ; 44^e Gosselin 4-4 ; 49^e Gosselin 4-5 ; 55^e Gosselin 4-6 ; 59^e Staempfli 5-6. - Pénalités : 2 x 2 contre Bienne, 3 x 2 contre La Chaux-de-Fonds. Bienne pour la première fois avec Daniel Widmer, La Chaux-de-Fonds toujours sans Toni Neiringer.

● **AROSA - AMBRI PIOTTA 10-2** (3-0, 4-2, 3-0)

Obersee. - 2500 spectateurs. - Arbitres : Frei, Stauffer, Urwyler. - Buts : 4^e Koller 1-0 ; 8^e Guido Lindemann

2-0 ; 9^e Bonadurer 3-0 ; 21^e Guido Lindemann 4-0 ; 22^e Gaw 4-1 ; 29^e Bonadurer 5-1 ; 34^e Cenci 5-2 ; 34^e Christoffel 6-2 ; 39^e Markus Lindemann 7-2 ; 44^e Jenkins 8-2 ; 51^e Muehlebach 9-2 ; 58^e Muehlebach 10-2. Pénalités : 3 x 2 contre chaque équipe.

● **LANGNAU - KLOTEN 2-2** (0-1, 1-1, 1-0)

Ilfis-Halle. - 5160 spectateurs. - Arbitres : Arçon, Niederhauser, Wenger. - Buts : 14^e Andreas Schlagenhaut 0-1 ; 31^e Schneeberger 1-1 ; 40^e Wettenschwiler 1-2 ; 42^e Berger 2-2. Pénalités : 2 x 2 contre Langnau, 3 x 2 plus 1 x 5 (O'Brien) contre Kloten. Langnau sans Tanner.

CLASSEMENT

1. Langnau	6	4	1	1	32-16	9
2. Kloten	6	4	1	1	23-19	9
3. Berne	5	4	-	1	24-13	8
4. Bienne	6	3	-	3	23-21	6
5. Sierre	6	2	2	2	18-22	6
6. Chaux-de-Fonds	6	2	1	3	23-21	5
7. Arosa	6	1	1	4	20-19	3
8. Ambri Piotta	5	-	-	5	13-45	-

DEUX MATCHES RENVOYÉS

● **LIGUE NATIONALE B:** Davos - Zoug 4-3 (1-3, 3-0, 0-0) ; Viège - Fleurier 6-3 (2-2, 2-0, 2-1) ; Zurich - Rapperswil/Jona 7-4 (2-2, 4-0, 1-2) ; Forward Morges - Genève Servette, renvoyé ; Olten - Lugano 3-3 (2-0, 1-1, 0-2) ; Lucerne - Langenthal 7-3 (1-0, 4-2, 2-1) ; Sion - Neuchâtel, renvoyé ; Villars - Lausanne 4-5 (0-1, 2-1, 2-3).

Par suite de deux matches renvoyés en raison des fortes chutes de pluie, le CP Zurich, en battant facilement Rapperswil, s'est installé provisoirement au commandement. Quant à Viège, victorieux de Fleurier, il passe de la 13^e à la 8^e place. Par contre, Langenthal (défaite à Lucerne) rétrograde de la 5^e à la 10^e position au classement.

CLASSEMENT

1. CP Zurich	6	5	-	1	32-18	10
2. GE Servette	5	4	1	-	25-15	9
3. Zoug	6	4	1	1	28-15	9
4. Lausanne	6	3	2	1	33-26	9
5. Davos	6	3	1	2	18-21	7
6. Lucerne	6	3	-	3	25-20	6
7. Lugano	6	2	2	2	15-15	6
8. Viège	6	3	-	3	32-35	6
9. Olten	6	2	1	3	31-30	5
10. Langenthal	6	2	1	3	27-29	5
11. Neuchâtel	5	1	2	2	19-24	4
12. Villars	6	2	-	4	19-20	4
13. Fleurier	6	2	-	4	20-28	4
14. Rapperswil	6	2	-	4	20-33	4
15. Sion	5	1	1	3	17-20	3
16. F. Morges	5	-	-	5	19-29	-

Première sélection suisse

Le premier camp d'entraînement de l'équipe suisse se déroulera du 2 au 6 novembre à Grindelwald sous la direction du nouvel entraîneur national Jaroslav Jirik et de son assistant Tommy Petersson. Juerg Schafroth (Rapperswil) sera également présent. Par rapport à l'équipe qui participa en mars dernier au tournoi mondial B de Tokio, seuls manquent à l'appel le gardien Alfio Molina (retrait de l'équipe nationale) et le défenseur Walter Wettenschwiler (raisons familiales). Les joueurs convoqués :

Gardiens : Grubauer (Langnau), Andrey (Lausanne), Anken (Bienne). - **Défenseurs :** Meyer et Luetthi (Langnau), Hofmann (Berne), Koelliker et Zenhausern (Bienne), Girard (La Chaux-de-Fonds), Kramer (Arosa), Heimgartner (Kloten). - **Attaquants :** Berger, Tschiermer, Schenk, Peter Wuethrich, Horisberger, Schneeberger (Langnau), Lott, Blaser, Stampfli (Bienne), Dubois (La Chaux-de-Fonds), Markus Lindenmann, Guido Lindenmann, Mattli (Arosa), Conte (Berne), Jacques Soguel (Davos), Baertschi (Kloten), Lorenz Schmid (SCP Zurich).

Dans l'optique des championnats d'Europe juniors du groupe A en Finlande (26 décembre - 3 janvier 1978), les juniors suisses (année 1960), suivront à Hérissau un camp d'entraînement avec deux matches représentatifs contre la Norvège (4-5 novembre à Hérissau) et un match d'entraînement contre Uzwil, le 6 novembre. Les juniors suivants ont été appelés :

Gardiens : Eberle (Kloten), Raeber (Arosa), Green (Coire). - **Défenseurs :** Marco Mueller, Egli (Davos), Mazzoleni, Frischknecht (Coire), Maeder, Binggeli (Berne), Zigerli (Bienne), Zumwald (Lyss). - **Attaquants :** Bonzon (Villars), Dobler (Rapperswil-Jona), Niederer (Uzwil), Loher (Grasshoppers), Arthur Patt, Christoffel (Arosa), Locher (Sierre), Peter Schlagenhaut (Kloten), Weidmann (Wetzikon), Truempler (Kuessnacht), Vetsch (Urdorf), Wuest (Duebendorf), Viktor Mueller (Soleure).

GYMNASTIQUE

Les Tchèques mènent contre les Suisses après les Imposés

L'équipe suisse s'est mieux comportée au cours de la première journée de son match contre la Tchécoslovaquie à Prague qu'en fin de semaine en RDA. Après les exercices imposés, elle n'accuse qu'un retard de 1,40 point. Cette première journée a été dominée par le Tchécoslovaque Gustav Tannenberger, qui a obtenu des notes entre 9,10 et 9,40 et qui a pris ainsi la tête du classement individuel devant le Suisse Renato Giess. En l'absence de Philippe Gaille, blessé, et de Robert Bretscher, déjà parti pour l'Espagne, où il va participer à la coupe du monde, Giess s'est affirmé comme l'indiscutable N° 1 de la sélection helvétique.

Les Tchécoslovaques ont perdu passablement de terrain au cheval-arçon où Tobak et Migdau n'ont obtenu respectivement que 6,45 et 6,85. Mais ils ont pu renverser la situation à la barre fixe, où la performance d'ensemble des Suisses fut médiocre : Peter Schmid a fait une chute alors que René Tichelli a partiellement raté sa présentation (8,15). Les Tchécoslovaques récoltèrent en revanche à cet exercice trois notes de plus de 9 points, ce qui leur a permis de terminer avec une avance de 1,40 point. Les Suisses peuvent cependant prétendre combler ce handicap dans les exercices libres.

Les résultats de la première journée :

Par équipes, classement après les exercices imposés : 1. Tchécoslovaquie 268,40 points ; 2. Suisse 267,00. Sol : 1. Tchécoslovaquie 44,60 ; 2. Suisse 44,00. Cheval-arçon : 1. Suisse 43,65 ; 2. Tchécoslovaquie 42,10. Anneaux : 1. Tchécoslovaquie 45,05 ; 2. Suisse 44,40. Saut de cheval : Suisse et Tchécoslovaquie 45,90. Barres : 1. Tchécoslovaquie 45,50 ; 2. Suisse 45,20. Reck : 1. Tchécoslovaquie 45,25 ; 2. Suisse 43,85.

Classement individuel : 1. Gustav Tannenberger (Tch) 55,65 ; 2. Renato Giess (S) 53,55 ; 3. Borovoj Koldovsky (Tch) 53,55 ; 4. Ueli Bachmann (S) 53,35 ; 5. Peter Schmid (S) 53,20 ; 6. Peter Bloechlinger (S) 52,55 ; 7. Josef Fic (Tch) 52,50 ; 8. Urs Meister (S) 52,40 ; 9. René Tichelli (S) 51,95 ; 10. Jiri Tabak (Tch) 51,95 ; 11. Jan Zoulik (Tch) 51,85 ; 12. Jan Migdau (Tch) 51,55.

Meilleures notes aux engins : sol : Tabak 9,30. Puis : Bachmann 8,95. Cheval : Tannenberger 9,30 ; Bachmann 9,00. Anneaux : Schmid et Tannenberger 9,30. Saut : Giess et Koldovsky 9,30. Barres : Tannenberger 9,35 ; Giess 9,30 ; reck : Tannenberger 9,30 ; Bloechlinger 9,10.

leyeuses» pratiquement doublé par rapport à l'exercice écoulé qui bouclait par un déficit d'exploitation supportable. Toutes les explications nécessaires étaient données par M^{me} Marie-Françoise Clivaz, félicitée pour son impeccable gestion et la tenue exemplaire des comptes.

Introduisant le point 7 de l'ordre du jour, M^{me} Grandjean annonce que le comité, en bloc, est démissionnaire, son mandat étant écoulé, mais qu'il acceptait une nouvelle réélection à l'exception de M^{mes} Mireille Bugnon et Myriam Farine, trop sollicitées, tant par leurs activités professionnelles que familiales. Pas de problèmes pour trouver des remplaçantes et «Fémina-Sion» poursuivra son heureuse existence sous la conduite de M^{me} Marianne Grandjean, présidente, Anne-Marie Frank, vice-présidente, M^{lle} Marcelle Pellouchoud, secrétaire, M^{me} Marie-Françoise Clivaz, trésorière, M^{me} Liliane Eggs, Georgette Leya et M^{lle} Anne-Christine Vanotti, adjointes, les deux dernières nouvellement élues.

Remise des gobelets récompensant l'assiduité totale aux répétitions, le sixième pour M^{lle} Pellouchoud et M^{me} Doris Vannay, parmi les dix lauréates, ratification de la proposition du comité d'attribuer un don de 100 francs au foyer Saint-Hubert, présentation d'un film retraçant les journées de Vernayaz, collation et conversations amicales. La soirée se terminait dans la bonne humeur comme il convient jusqu'aux «retrouvailles» du souper annuel fixé au mois de décembre prochain.

nep.

Viège - Fleurier 6-3 (2-2, 2-0, 2-1)

Viège : Truffer ; Roten, Clemenz ; G. et R. Furrer ; Schmid ; B. Zenhäusern, Anthamatten, Kronig ; Elsig, A. et F. Wyssen ; Forny, Mathieu, White.

Fleurier : Schlaefli ; Grandjean, Ulrich ; Huguenin, Sovel ; Jeanneret, McAdam, Grimaitre ; Steuber, Kohler, Domeniconi ; Frossard, Boschung, Gaillard.

Arbitres : Reichen et Claude. 800 spectateurs.

Buts : 8^e Mathieu, 12^e White, 18^e McAdam et Grimaitre, 33^e Elsig, 36^e Kronig, 47^e G. Furrer, 50^e McAdam, 59^e Clemenz.

Expulsions : 2 x 2 Viège, 1 x 2 Fleurier. A la 23^e, un but de Schmid est annulé en raison de la présence de Mathieu dans la zone du gardien.

Au terme d'une rencontre qui s'est déroulée sous la pluie tombant par intermittence, Viège a obtenu une victoire méritée

et assez logique. Mais pour arriver à ce succès, il fallut travailler avec une farouche volonté. Sur une glace rugueuse, rendant le contrôle du palet difficile, et dans des conditions pénibles, les antagonistes ont eu le grand mérite de faire preuve d'une correction exemplaire. Viège avait pris un départ en force et semblait pouvoir faire une bouchée des visiteurs, tant sa domination fut évidente, surtout durant les dix premières minutes de jeu. Pourtant, avec un certain panache, McAdam et Grimaitre devaient, en l'espace de cinq secondes, contrer les Valaisans et les obliger à faire preuve d'un peu plus de modestie. Par la suite, Viège continua de dominer le débat et en aucun moment, il nous a semblé que la victoire aurait pu lui échapper. Régulièrement quatre autres buts vinrent concrétiser le succès des Valaisans qui ne souffre aucune discussion. MM

Villars - Lausanne 4-5 (0-1, 2-1, 2-3)

Villars : Croci-Torti ; Gallaz, Y. Croci-Torti ; Bartel, Pousaz ; Imesch, Boucher, Arnold ; Riedi, Chappot, Croci-Torti ; Favrod, Kohler, Bonzon.

Lausanne : Andrey ; Marulis, Vincent ; Guyot, Domeniconi ; Gratton, Dubi, Friedrich ; Rey, Bongard, Stohler ; Joliquin, Winegger, Vuille. 800 spectateurs. Arbitres : Fully et Rieckenbach.

Buts : 9^e Stohler, 23^e Riedi, 24^e Croci-Torti, 39^e Riedi, 43^e Riedi, 46^e et 49^e Friedrich, 52^e Dubi, 56^e Boucher.

Expulsions : 5 x 2 Villars, plus 10' à J.-L. Croci-Torti, 5 x 2 Lausanne.

Le résultat final est assez conforme à la physionomie de la partie, et la victoire de Lausanne à l'arraché est méritée. Sans être une rencontre d'un haut niveau, les Lausannois ont démontré un jeu plus collectif que l'équipe de la station où, une fois de plus, certains joueurs ont beaucoup de peine à maîtriser leurs nerfs. Bien que mené après le premier tiers, Villars s'organisa un peu mieux dans la seconde période et trouva en deux fois le chemin des filets. L'égalisation obtenue, tout était à recommencer dans l'ultime période. Mieux inspirés, pratiquant un jeu plus collectif, les Lausannois ont finalement trouvé la faille dans la défense de Villars un peu affolée pour concrétiser leur victoire. - Hug. -

TENNIS

Bâle: une seule surprise

Une seule surprise a été enregistrée au cours des douze rencontres qui ont été disputées à Bâle dans le cadre des internationaux de Suisse en salle. Le Britannique Buster Mottram, tête de série N° 5, a été éliminé en deux sets (6-7 4-6) par l'Américain George Hardie.

RÉSULTATS DE MARDI

Simple messieurs, premier tour : George Hardy (EU) bat Buster Mottram (GB-No) 7-6, 6-4 ; John Feaver (GB) bat Rick Fisher (EU) 4-6, 7-5, 7-5 ; Andrew Pattison

(Rhod.) bat Mike Machette (EU) 6-2, 1-6, 7-6 ; Ray Moore (AS) bat John James (EU) 6-4 6-2 ; José-Luis Clerc (Arg) bat Fred McNair (EU) 6-4, 6-3 ; Jaime Fillol (Chili) bat Belus Prajoux (Chili) 6-3, 6-0 ; Mark Cox (GB) bat Niki Pilic (You) 6-4, 4-6, Billy Martin (EU) bat Tim Sturza (S) 6-3, 6-2 ; Bjorn Borg (Su) bat Howard Schoenfield (EU) 6-2, 6-2 ; Jeff Borowiak (EU) bat Trey Waltke (EU) 6-0, 6-0 ; Alvaro Fillol (Chili) bat Max Huerlimann (S) 6-1, 6-2 ; Charles Passarell (EU) bat Barry Phillips-Moore (Aus) 6-3, 6-1.

Yachting - La course autour du monde

Les quinze yachts engagés dans la course autour du monde ont pris le départ hier de la seconde étape, Le Cap - Auckland. Cette étape comporte le difficile passage par les «Roaring Forties» (40 degrés de latitude sud) entre la pointe méridionale de l'Afrique du Sud et l'Australie et qui est généralement redouté des navigateurs en raison des tempêtes fréquentes. En 1975, c'est dans ces parages que le coskipper de «33 Export» (qui s'appelait alors «Tat Express»), Dominique Guillet, avait disparu, emporté par une lame. Les équipages ont été informés qu'ils doivent s'attendre à des tempêtes de neige et de grêle et à de la brume épaisse pendant une partie du trajet.

Cuisines

Tous les appareils de cuisson
électricité et bois.
Agencements de cuisines

Saxina
1701 Fribourg

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Martigny
Rue du Léman

appartement de 4 pièces

Confort, très spacieux, grande cuisine Libre tout de suite ou à convenir.
Fr. 480.- par mois charges en plus.

Tél. 025/3 65 30
025/3 65 50
bureau 36-4213

Infirmière retraitée cherche à louer à Sion, centre ville

studio

pour entrée décembre ou janvier.

Tél. 027/23 51 80

36-303443

A louer à Sion
Rue des Creusets

appartement de 3 pièces

Vue, soleil
6 chaînes TV
Fr. 470.- + charges
Libre dès 1er janvier.

Tél. 027/22 27 59
36-303446

A louer
av. de France, Sion,
près de la gare et de la poste

appartement 3 pièces

Tout confort.
Loyer mensuel: 500.-
plus charges.
Libre le 1.12.1977.

S'adresser à
Gérance Jeanneret
Ch. des Collines 13
Sion
Tél. 027/22 41 21
36-246

Villy-sur-Ollon
Il reste

2 parcelles de terrain à bâtir

d'environ 900 m2 chacune à Fr. 42.- le mètre carré, zone villas, ensoleillée et abritée.

Faire offres à
A. Clément
Quai 20
1844 Villeneuve
Tél. 021/60 24 61
22-120

Veytaux, Les Evuez
près de Chillon
A vendre

terrain à bâtir

d'environ 900 m2 entièrement équipé au prix de Fr. 42.- le mètre carré.

Faire offres à
A. Clément
Quai 20
1844 Villeneuve
Tél. 021/60 24 61
22-120

A louer à Martigny
Rue du Léman

studio non meublé

Cuisine, salle de bains, balcon.
Fr. 280.-, charges et électricité comprises
Tél. 026/2 15 48
36-401065

A louer

chambre

Bar Le Fiacre
Av. de Tourbillon 31
Sion

Tél. 027/22 37 27

36-30631

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Mademoiselle

Si vous aimez les chiffres et la comptabilité, vous êtes la personne que nous cherchons pour notre service des

chèques postaux

de Sion.

Nous offrons: une formation soignée
un bon salaire dès le début
des prestations sociales d'une entreprise moderne

Les candidates, âgées de 16 à 25 ans, peuvent s'inscrire auprès de la direction des postes de 1001 Lausanne (tél. 021/40 31 26).



Vous êtes en soucis pour votre avenir professionnel et vous cherchez

un emploi stable et sûr

Si vous avez de l'entregent et si vous êtes prêt à vous engager avec zèle au service externe, nous pouvons vous proposer le poste de

CONSEILLER EN ASSURANCES

Désirez-vous

- travailler d'une manière indépendante?
- exercer une activité exigeante et pleine de responsabilités?
- avoir la possibilité de participer à une formation permanente?
- obtenir un revenu supérieur à la moyenne et correspondant à vos succès?

Téléphonez-nous et demandez M. George, agent général, vous en saurez alors davantage.

VITA

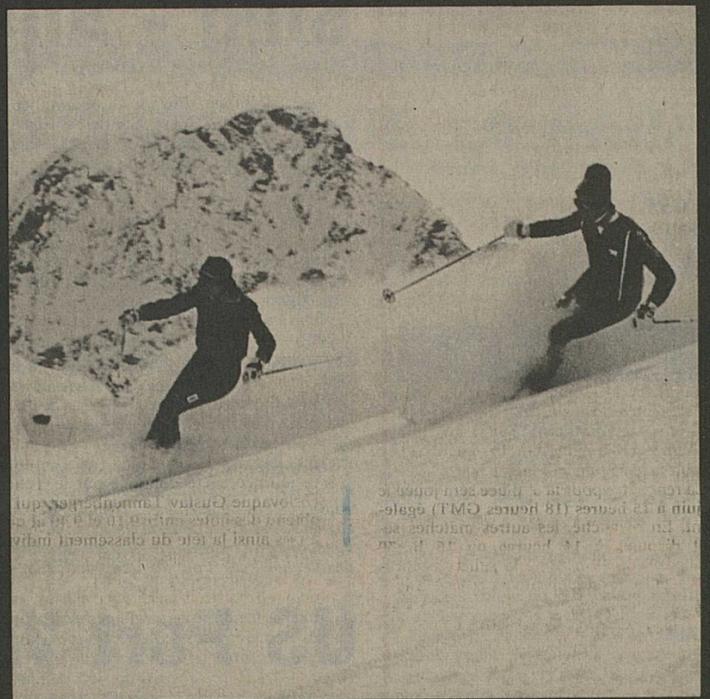
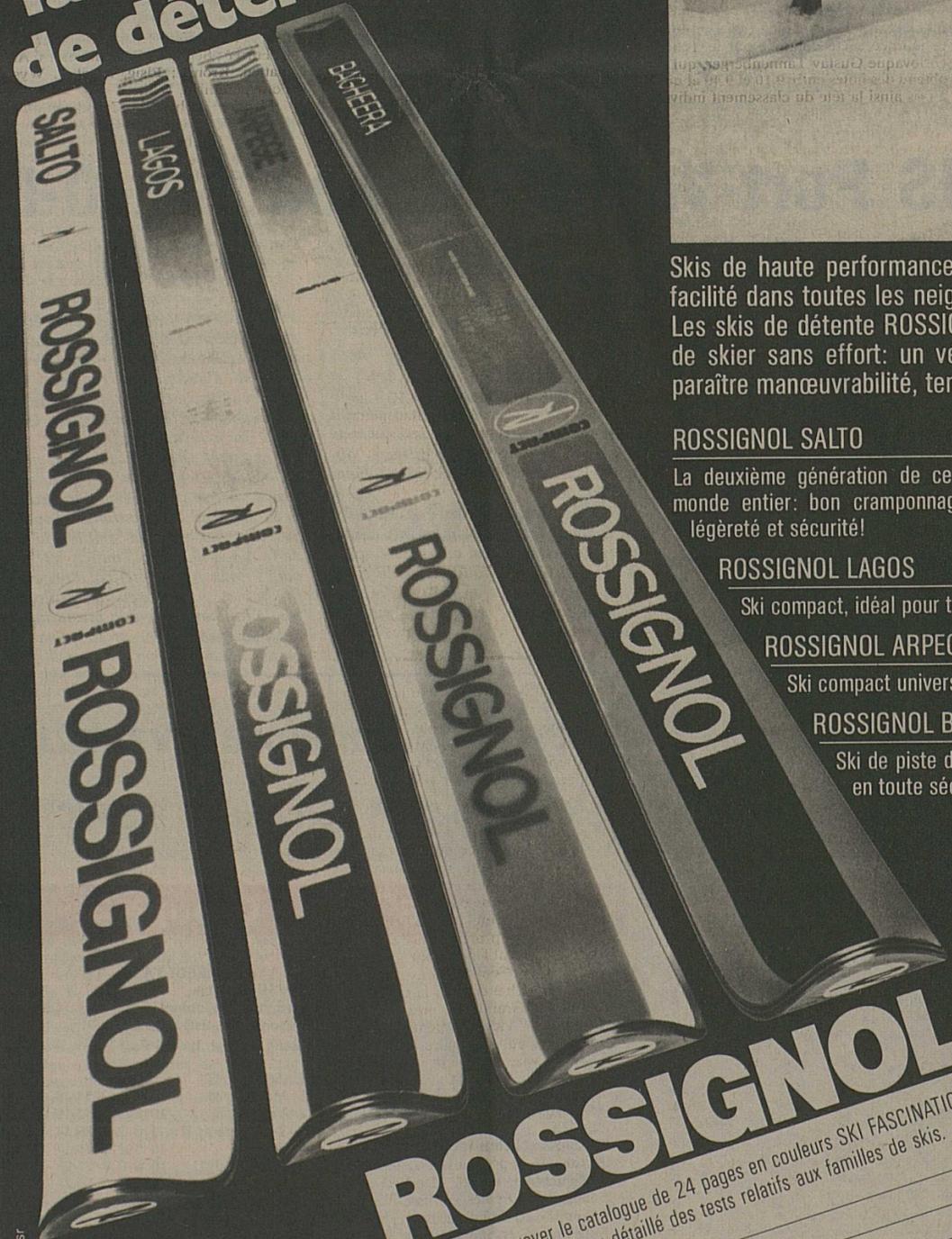
Agence générale
du Valais
Ruelle du Midi 12
SION
Tél. 027/22 23 50

L'assurance qui crée le Parcours-VITA



Une innovation révolutionnaire! Pour la première fois, toute la collection de skis ROSSIGNOL est axée sur les désirs et les besoins spécifiques des différentes catégories de skieurs. Cela signifie que les modèles appartenant à une même famille de skis possèdent des caractéristiques communes qui ont été prises en considération lors de la conception et de la construction de ces skis.

par ex. la famille des skis de détente



Skis de haute performance pour évoluer avec précision et facilité dans toutes les neiges. Les skis de détente ROSSIGNOL sont conçus pour le plaisir de skier sans effort: un véritable feu d'artifice faisant apparaître manœuvrabilité, tempérament et aisance!

ROSSIGNOL SALTO Fr. 498.-

La deuxième génération de ce modèle ROSSIGNOL célèbre dans le monde entier: bon cramponnage sur la glace, stabilité, indulgence, légèreté et sécurité!

ROSSIGNOL LAGOS Fr. 398.-

Ski compact, idéal pour toutes les pistes

ROSSIGNOL ARPEGE Fr. 360.-

Ski compact universel pour la piste et la haute neige

ROSSIGNOL BAGHEERA Fr. 298.-

Ski de piste docile permettant de skier sans effort et en toute sécurité

ROSSIGNOL

Fournisseur officiel
SKI POOL

Veillez m'envoyer le catalogue de 24 pages en couleurs SKI FASCINATION 77/78 et le tableau détaillé des tests relatifs aux familles de skis.

Nom _____
Rue _____
NP/Localité _____

Prière d'adresser ce coupon à:
ROSSIGNOL SKI SA,
6370 Stans



RENAULT 14
Vaste, silencieuse, confortable.

ACTUEL CHEZ
Interdiscount

Venez voir
notre nouvelle
gamme
AIWA

InterDiscount Photo, Radio, Hi-Fi

Sion: Rue des Mayennets 4
Crans-Montana:
Imm. « Les trois vétérans »
Monthey:
Le Market, Av. de la Gare

3^e LIGUE

Groupe 1

RÉSULTATS

Granges - Lens	3-1
Lalden - Chippis	3-2
ES Nendaz - Savièse II	4-1
Saint-Léonard - Sierre II	3-0
Steg - Agarn	0-1
Varen - Brig	2-0

CLASSEMENT

1. Saint-Léonard	11	10	1	0	32-5	21
2. Granges	11	7	1	3	28-12	15
3. Chippis	11	5	3	3	30-23	13
4. Steg	11	6	0	5	20-17	12
5. Lalden	10	4	2	4	19-22	10
6. Brig	11	5	0	6	26-25	10
7. ES Nendaz	11	4	2	5	25-25	10
8. Agarn	11	4	2	5	20-24	10
9. Lens	11	4	1	6	18-24	9
10. Sierre II	10	3	2	5	14-19	8
11. Varen	11	3	2	6	14-26	8
12. Savièse II	11	1	2	8	13-37	4

DIMANCHE PROCHAIN

Lalden - Granges
 Lens - Brig
 ES Nendaz - Sierre II
 Saint-Léonard - Agarn
 Steg - Chippis
 Varen - Savièse II

Groupe 2

RÉSULTATS

La Combe - Aproz	2-0
Orsières - Bagnes	0-0
US Port-Valais - Saxon	0-0
Riddes - US Collombey-Muraz	0-2
Saint-Gingolph - Vionnaz	0-1
Vétroz - Conthey II	3-0

CLASSEMENT

1. La Combe	11	8	2	1	27-14	18
2. Bagnes	11	6	4	1	22-9	16
3. Conthey II	11	6	2	3	15-9	14
4. USCM	11	6	2	3	18-15	14
5. Saxon	11	4	5	2	16-14	13
6. Aproz	11	3	4	4	15-12	10
7. Vétroz	11	4	2	5	23-23	10
8. Vionnaz	11	4	1	6	16-23	9
9. Saint-Gingolph	11	4	1	6	16-24	9
10. US Port-Valais	11	2	3	6	8-19	7
11. Riddes	11	2	2	7	18-22	6
12. Orsières	11	2	2	7	9-19	6

DIMANCHE PROCHAIN

Bagnes - Conthey II
 La Combe - Orsières
 US Port-Valais - Vionnaz
 Riddes - Aproz
 Saint-Gingolph - US Collombey-Muraz
 Vétroz - Saxon

Gr. 1: Granges à nouveau deuxième Gr. 2: bonne réaction de La Combe

Du moment que Saint-Léonard repousse chaque jour un peu plus loin la fatalité, Granges, Chippis et Steg n'ont pas tellement de raisons de rechercher la victoire à n'importe quel prix. C'est pour le moins un des enseignements que l'on peut tirer de cette onzième journée de championnat que Saint-Léonard et La Combe ont mis à profit pour fêter dignement le titre de champion d'automne.

Sur son terrain, Saint-Léonard a en effet repoussé d'un dimanche encore l'éventualité d'une première défaite. En battant Sierre II, l'équipe de Jean-Bernard Tissières a en plus porté son avance à six points sur Granges, à sept sur Chippis et à huit sur Steg, une avance confortable qui devrait en principe la mettre à l'abri de toute mauvaise surprise.

La constatation repose d'autant plus sur un socle solide que la constance de ses poursuivants immédiats ne résiste pas à l'analyse. Au moment où Granges renoue avec le succès (3-1 face à Lens), c'est en effet Chippis (3-2 à Lalden) et Steg (0-1 face à Agarn) qui lâche momentanément pied. Cela fait évidemment l'affaire du quatuor à dix points (Lalden, Brig, Nendaz et Agarn) qui espère prochainement rattracher au bon wagon.

Dans le groupe II, la réaction de La Combe retient particulièrement l'attention. Battus le dimanche précédent par Collombey-Muraz (2-1), les gars de Raymond Pellaud n'ont pas attendu la «Saint-Glinglin» avant de

remettre les points sur les i à tous les éventuels profiteurs.

Mais La Combe n'a pas été seul à confirmer d'emblée un redressement opportun. En obtenant le match nul (0-0) face à Bagnes, deuxième du classement, Orsières a prouvé que quelque chose avait effectivement changé chez lui et que dorénavant il faudrait à nouveau compter sur sa présence lors du calcul des probabilités.

Vionnaz, vainqueur de Saint-Gingolph sur le terrain adverse, a sans doute tenu un raisonnement identique, ce qui lui a permis de remonter à la huitième place du classement avec neuf points. Les hommes de Marcel Dubosson ne se retrouvent du même coup qu'à un petit point du 6^e, Aproz, lequel vient de perdre pour la troisième fois consécutive sur le terrain du leader. Nous accorderons toutefois les circonstances atténuantes à la formation de Bernard Egel qui vient d'affronter des adversaires difficiles (Bagnes, Orsières et La Combe), comme à Riddes battu par l'US Collombey-Muraz (0-2) dont la perspicacité étonne chaque dimanche un peu plus.

Ceci ne devra toutefois pas cacher la vérité. Rejoint par Orsières et lâché par l'US Port-Valais (1-1 face à Saxon), Riddes est désormais à l'avant-dernière place du classement à égalité de points avec Orsières. Mais les actions d'Orsières, elles, sont en hausse...

G.J.

Steg - Agarn 0-1 (mi-temps 0-1)

Steg: Hildbrand; Bitz; G. Kalbermatten, Zumoberhaus (75' Goelz), Stettler; Ruppen, Bremmer (60' L. Bregy), Moser, B. Bregy, U. Kalbermatten, Indermitte.

Agarn: R. Locher; P. Kuonen; Amacker, Ph. Locher, B. Kuonen; Rotzer, M. Matter, Schnyder; Métrailler, Herrmann (70' Rudolf Locher), Grand.

But: 10' E. Métrailler (0-1)
Absents: Steg: Forny et Imboden (blessés). Agarn: P. Schnyder (blessé).

Notes: à la 40', Bregy tire sur la transversale des buts de R. Locher. A la 60', Herrmann, seul face à Hildbrand, tire à côté.

BERNARD GOELZ (entraîneur de Steg)

«Cela fait trois matches que nous ne marquons plus le moindre but. Dans ces conditions, il est évidemment impossible de gagner des matches. Pourtant, toute l'équipe me donne entièrement satisfaction, et, paradoxalement, ces trois dernières rencontres

CHEZ LES SANS GRADE

par Gérard Joris

ont même très certainement été nos trois meilleures rencontres de la saison sur le plan de la qualité du jeu. Pour provoquer le déclin et gagner à nouveau, il est indispensable de marquer le premier. J'espère que nous parviendrons à le faire des prochains dimanches. Contre Agarn, ce ne sont pas les occasions de buts qui nous ont fait défaut, mais la malchance (tir sur la transversale) et le gardien d'Agarn (une série d'arrêts de classe) nous ont empêchés d'en concrétiser une seule. Peut-être que dimanche prochain...

EDY MÉTRAILLER (joueur d'Agarn)

«Nous voulions à tout prix un bon résultat après les mauvaises rencontres de ces derniers dimanches. C'est la raison pour laquelle nous sommes partis très fort afin d'empêcher Steg de faire le jeu. La tactique nous a d'ailleurs assez bien réussi puisque le but marqué d'entrée s'est avéré finalement décisif. J'avoue que Steg a largement dominé les débats et que notre gardien a dû faire appel à tout son talent pour parer les tirs parfois insidieux des attaquants adverses. Mais cela c'est aussi le football. En fin de match, nous avons même développé quelques rapides contre-attaques qui auraient, elles aussi, pu se convertir en buts, si bien que le résultat n'est pas totalement volé. Nous allons maintenant préparer notre revanche sur Saint-Léonard qui nous avait écrasés 7 à 0 au premier tour. Comme le moral est maintenant à nouveau excellent, je pense que tout est possible...»

US Port-Valais - Saxon 1-1 (0-0)

US Port-Valais: Picon; J.-M. Voeffray; J.-L. Clerc, Grept, Raccio; G. Clerc, Favez, Bellon; Varone, Caruzzo, Chabley.

Saxon: B. Oberson; B. Lathion, C. Oberson, Bossy, M. Maret; J.-Cl. Maret, Dirac, P. Fellay, Miccotti, Cl. Fellay, G. Felley (80' Y. Bruchez).

Buts: 55' Chabley (1-0), 70' Dirac (1-1).

Absents: Saxon: Jérôme Moret (blessé).

Notes: à la 30 et à la 42', le gardien Oberson dévie deux tirs de Caruzzo et de G. Clerc sur les montants de ses propres buts. A la 75', G. Felley tire un coup-franc sur la transversale des buts du gardien Picon.

REDACTION SPORTIVE
 (centrale) tél. 23 30 51
 1950 Sion

CLAUDE ROCH (président de l'US Port-Valais)

«Si nous avions gagné ce match, personne n'aurait pu crier au scandale.

Les occasions de buts que nous nous sommes créées, même après le premier but, auraient tout aussi bien pu nous permettre de mener largement à la marque bien avant que Saxon ne réussisse l'égalisation, d'ailleurs obtenue sur un coup-franc absolument inexistant.

Je reconnais toutefois que Saxon a eu également ses bons moments et que notre gardien a dû lui aussi faire appel à toute sa classe pour éviter de capituler plus souvent. En définitive, personne ne peut vraiment se montrer mécontent.»

B. OBERSON (joueur de Saxon)

«L'US Port-Valais est une équipe essentiellement physique qui pratique par longues balles en avant à destination d'attaquants rapides. Vous comprendrez que, dans ces conditions, tout n'a pas été facile pour nous. Gênés dans la construction du jeu, nous avons même connu parfois pas mal de problèmes, notamment en première mi-temps lorsque j'ai dû dévier in extremis deux tirs sur les montants. Tout n'a pourtant pas été une simple question de chance dans ce match et nous avons nous aussi bénéficié d'occasions favorables. A mon avis, le résultat est tout à fait conforme à la prestation des deux équipes.»

4^e LIGUE

Groupe 1

RÉSULTATS

Agarn II - Naters II	1-0
Brig II - Visp II	1-2
Grône - Chalais II	2-1
Loc-Corin - Leuk-Susten	2-1
Salgesch II - Termen	1-0
Turtmann - St-Niklaus	1-3

CLASSEMENT

1. Naters II	11	9	0	2	30-9	18
2. St-Niklaus	11	7	2	2	29-11	16
3. Grône	11	7	2	2	26-11	16
4. Termen	11	7	0	4	29-22	14
5. Turtmann	11	6	1	4	32-17	13
6. Visp II	11	4	3	4	26-18	11
7. Brig II	11	5	1	5	30-31	11
8. Loc-Corin	11	4	1	6	14-26	9
9. Leuk-Susten	11	4	0	7	20-27	8
10. Salgesch II	11	4	0	7	16-28	8
11. Agarn II	11	3	0	8	20-43	6
12. Chalais II	11	1	0	10	16-45	2

DIMANCHE PROCHAIN

Agarn II - Leuk-Susten
 Brig II - Turtmann
 Grône - Visp II
 Loc-Corin - Chalais II
 St-Niklaus - Termen
 Salgesch II - Naters II

Groupe 2

RÉSULTATS

Ayent II - Arbaz	0-0
Erde II - Granges II	2-0
Grimisuat II - Savièse III	0-2
Héremence - Saint-Léonard II	4-0
Salins - Montana-Crans	3-1
Vex - Nax	2-1

CLASSEMENT

1. Héremence	11	10	1	0	39-3	21
2. Erde II	10	7	1	2	26-20	15
3. Ayent II	11	4	5	2	23-12	13
4. Savièse III	11	4	5	2	28-20	13
5. Arbaz	10	5	1	4	13-15	11
6. Grimisuat II	11	4	2	5	25-23	10
7. Granges II	11	4	2	5	17-15	10
8. Salins	11	4	2	5	27-31	10
9. Montana-C.	11	4	1	6	17-24	9
10. St-Léonard II	11	3	2	6	22-31	8
11. Nax	11	1	4	6	20-32	6
12. Vex	11	2	0	9	11-43	4

DIMANCHE PROCHAIN

Ayent II - Montana-Crans
 Granges II - Nax
 Héremence - Arbaz
 Saint-Léonard II - Grimisuat II
 Salins - Erde II
 Vex - Savièse III

Groupe 3

RÉSULTATS

Bramois - Héremence II	4-1
Chamoson - Châteauneuf	5-2
Fully II - La Combe II	3-2
Isérables - Sion III	0-0
Leytron III - Ardon	2-3
Vétroz II - Erde	2-0

CLASSEMENT

1. Ardon	11	11	0	0	35-10	22
2. Chamoson	11	10	0	1	47-15	20
3. Sion III	11	7	1	3	29-11	15
4. Vétroz II	11	6	0	5	18-17	12
5. Leytron III	11	6	0	5	21-27	12
6. Châteauneuf	11	5	1	5	22-12	11
7. Erde	11	5	1	5	30-24	11
8. Isérables	11	3	3	5	21-24	9
9. Bramois	11	2	2	7	16-29	6
10. La Combe II	11	2	2	7	16-35	6
11. Fully II	11	1	2	8	14-38	4
12. Héremence II	11	2	0	9	17-44	4

DIMANCHE PROCHAIN

Bramois - Ardon
 Chamoson - Vétroz II
 Erde - La Combe II
 Fully II - Sion III
 Isérables - Héremence II
 Leytron III - Châteauneuf

Groupe 4

RÉSULTATS

Bagnes II - Orsières II	0-2
US Collombey-Muraz II - Leytron II	0-1
Saint-Maurice II - Evionnaz	1-0
Vollèges - Massongex	1-1
Vouvry II - Monthey II	4-1

CLASSEMENT

1. Leytron II	11	8	2	1	31-12	18
2. Massongex	11	6	5	0	28-11	17
3. Vollèges	11	6	5	0	15-5	17
4. Vernayaz	11	7	1	3	27-19	15
5. Saillon	11	4	6	1	21-10	14
6. Evionnaz	11	5	2	4	15-13	12
7. Vouvry II	11	2	5	4	22-26	9
8. Orsières II	11	3	2	6	20-21	8
9. St-Maurice II	11	3	2	6	13-23	8
10. USCM II	11	2	3	6	12-18	7
11. Bagnes II	11	1	2	8	13-29	4
12. Monthey II	11	1	1	9	12-42	3

DIMANCHE PROCHAIN

US Collombey-Muraz II - Evionnaz
 Orsières II - Monthey II
 Saint-Maurice II - Bagnes II
 Vernayaz - Massongex
 Vollèges - Saillon
 Vouvry II - Leytron II

5^e LIGUE

Groupe 1

RÉSULTATS

Anniviers - St-Niklaus II	2-3
Chippis II - Termen II	3-7
Steg II - Raron II	1-2
Turtmann II - Leuk-Susten II	3-0

CLASSEMENT

1. St-Niklaus II	9	8	1	0	44-14	17
2. Raron II	9	7	1	1	51-10	15
3. Anniviers	9	5	1	3	35-24	11
4. Steg II	9	4	1	4	23-21	9
5. Turtmann II	9	4	0	5	25-28	8
6. Lalden II	8	3	1	4	17-21	7
7. Chippis II	9	3	0	6	26-42	6
8. Termen	10	3	0	7	22-48	6
9. Leuk-Susten II	10	1	1	8	12-47	3

DIMANCHE PROCHAIN

Leuk-Susten II - Chippis II
 Raron II - Turtmann II
 St-Niklaus II - Lalden II
 Termen II - Anniviers

Groupe 2

RÉSULTATS

Grône II - Chalais II	10-2
ES Nendaz II - Evolène	3-0
Noble-Contrée - Lens II	0-2
Veyonnaz - Ayent III	3-1

CLASSEMENT

1. Lens II	10	9	0	1	32-9	18
2. Grône II	9	6	1	2	39-18	13
3. Ayent III	10	5	2	3	24-21	12
4. Noble-Contrée	10	4	2	2	19-16	12
5. Veyonnaz	9	4	3	2	18-17	11
6. ES Nendaz II	9	2	2	5	12-18	6
7. Chippis III	9	2	1	6	17-26	5
8. Evolène	10	2	1	7	16-32	

GRANDE PREMIERE SUISSE

Georges Wilson et Jacques Dufilho dans « Les aiguilleurs » de Brian Phelan

Vendredi 28 octobre 20 h. 45, salle du collège Saint-Maurice

Ce spectacle de la saison culturelle montheysanne sera donné dans la salle du collège de Saint-Maurice, par suite d'imprévus techniques de dernière minute.

Si Georges Wilson et Jacques Dufilho se passent de curriculum vitae, ayant à leur palmarès un éventail de prestigieuses créations inspirées d'un perfectionnisme exigeant l'auteur Brian Phelan est peut-être moins connu du grand public.

Né en 1934 à Dublin, vivant à Londres, Phelan réunit les talents de comédien, metteur en scène, scénariste et auteur de théâtre. Les Aiguilleurs, première de ses œuvres théâtrales, suivie de Paddy, en 1975 et Article 5, en 1976, expriment les observations et préoccupations d'un auteur contemporain qui sonde son siècle.

Les Aiguilleurs, deux personnages qui

jouent à travailler dans une gare désaffectée, oubliés par l'administration et touchant encore un salaire pour un travail inexistant. Depuis 40 ans, leur fonction reste inchangée, le pouvoir entre les mains d'Albert et les tâches secondaires pour Alfred. Survient un personnage envoyé par la direction des chemins de fer, un apprenti aiguilleur qui introduit dans la pièce une dimension tragique, précipite les événements jusqu'au drame dont il faut laisser la découverte au spectateur. La pièce se joue sans entracte pour ne pas rompre cette intensité en crescendo jusqu'au dénouement.

Créée à Paris début octobre, cette œuvre s'est vue couverte d'éloges par la critique et bien qu'elle aurait pu poursuivre une brillante saison parisienne, ses interprètes ont opté pour une tournée 1977. Heureuse initiative pour la province, habituée à déguster le menu théâtral parisien au deuxième service.



Le public est-il conscient qu'il s'agit d'un véritable événement théâtral? Saura-t-il en apprécier l'opportunité, le privilège d'une grande première actuelle, d'un spectacle détaché de la formule rabâchée et prouvé par sa présence que la curiosité de l'esprit est plus forte que l'apathie indifférente?

M.G.

Réservation: Office du Tourisme, Monthey 025/4 55 17, imprimerie Saint-Augustin, Saint-Maurice 025/3 67 48.

Imbéciles à l'œuvre

MONTHEY. - Dans la nuit de lundi à mardi, malgré une surveillance accrue des parkings par la police locale, trois véhicules ont eu leurs pneus crevés par des vandales ou des déséquilibrés au parc du Cotterg. Le fourgon VS 21 729 a

un pneu crevé, la voiture VS 35 980 un également, alors que le véhicule VS 80 157 a trois pneus hors d'usage.

Il est à espérer que l'on mette rapidement la main sur les auteurs de ces actes imbéciles.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Opération de minage au Champ-du-Bourg

Trois brûlés

MARTIGNY. - Lundi après-midi, trois ouvriers de l'entreprise de génie civil Uberti frères, étaient occupés à un minage au Champ-du-Bourg.

Pour une raison que l'enquête établira, de la poudre noire s'est subitement enflammée, brûlant douloureusement les trois hommes qui ont été conduits à l'hôpital de Martigny pour y recevoir des soins.

Il s'agit de MM. Michel Boson, de Mazembroz/Fully, Gérard Alter, de La Fontaine (Martigny-Combe) et de José de la Iglesia, de nationalité espagnole, habitant Martigny, à qui nous souhaitons une prompte guérison.

REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE
Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10
Av. de la Gare - 1920 Martigny

SUS AUX ABUS DE LA TÉLÉVISION ET DE LA RADIO

MARTIGNY. - Les auditeurs de la radio, les téléspectateurs sont loin de porter aux nues les programmes qu'on leur impose. Tant s'en faut. Et lorsque l'un ou l'autre fait part de son mécontentement, de sa désapprobation, il doit se contenter d'une réponse de Normand... Quand on daigne lui répondre! Comme l'union fait la force, on a créé à Sion, en juin 1976, une Association des auditeurs et téléspectateurs du Valais romand, association que préside M. Hermann Pellegrini, le secrétaire étant M. Rémy Abbet.

Tenant compte du fait que la radio, la télévision sont deux moyens de communication sociale très importants connus de la quasi totalité des familles valaisannes, qu'ils prennent une place de plus en plus grande à tous les échelons (familles, milieux économiques, sociaux, politiques, culturels et scolaires), qu'ils guident de plus en plus notre société et nos décisions, il devenait nécessaire qu'auditeurs et téléspectateurs puissent émettre leurs points de vue, leurs suggestions, leurs critiques positives ou négatives, sur ce qui conditionne une partie de leur vie de chaque jour.

L'Association des auditeurs et téléspectateurs du Valais romand se veut de sauvegarder, de représenter et de faire valoir par toutes les mesures appropriées, les droits et intérêts des auditeurs de radio et des téléspectateurs dans le respect de la mission dévolue à la SSR par concession. Son activité s'étend plus particulièrement aux

domaines suivants:

Programmes: L'association reçoit et recherche l'opinion - idées, suggestions, critiques - des auditeurs et des téléspectateurs concernant les programmes.

Elle complète son information en suivant ou faisant suivre régulièrement des émissions de radio et de télévision.

Elle analyse et interprète les renseignements obtenus et les formule à l'intention des instances compétentes.

Formation et information: L'association forme les auditeurs et les téléspectateurs au choix, à la compréhension et à l'appréciation des programmes.

Elle établit le lien entre la radio et la télévision, d'une part, et le public, d'autre part.

Elle assure, par des moyens appropriés, l'information auprès de ses membres et du public, en général.

Programmes locaux: L'association suit l'évolution de la situation dans ce domaine.

Elle se propose comme instance de consultation et d'assistance dans la conception et la réalisation des programmes locaux.

Elle se charge de la surveillance des pro-

grammes locaux, pour autant que cette mission lui soit attribuée.

Défense des droits de l'auditeur et du téléspectateur: l'association conseille les auditeurs et les téléspectateurs dans la défense de leurs droits et de leurs intérêts vis-à-vis de la radio et de la télévision.

L'association peut confier l'étude de certaines tâches décrites ci-dessus à des groupes de travail ou à des sections.

Pour être représentative, l'Association des auditeurs et téléspectateurs du Valais romand doit pouvoir baser ses prises de position sur les avis du plus grand nombre possible de personnes concernées.

Un groupe dans la région de Martigny, du Trient et des Dranses

Quarante personnes avaient répondu, lundi soir, à l'invitation lancée par les initiateurs. Motif: organisation d'une section régionale en Octobre.

C'est M^r Bernard Couchepin qui présidait, tandis qu'il appartenait à M. Hermann Pellegrini, membre de plusieurs commissions fédérales dans le domaine de la radio et de la télévision, de renseigner le public sur la mission d'une section régionale. Elle prend tout son sens lorsqu'elle a une forte implantation. M. Pellegrini a ensuite parlé du régime Radio-TV en Suisse, monopole qu'accorde le Conseil fédéral à la Société suisse de radiodiffusion, organisme mis en place selon le système fédéraliste. C'est en

somme un mécanisme assez simple qui devrait être efficace.

Ce large préambule a déclenché une longue et intéressante discussion au cours de laquelle d'intéressantes questions furent posées. On émit aussi des suggestions.

Il était donc logique que les participants à cette réunion prennent alors la décision de se grouper pour faire entendre leurs voix. Ce sera une réelle force qui n'a rien de farfelu, qui exigera par la suite une TV suisse à l'image du peuple suisse. Il ne faut pas oublier non plus que dans le concert romand, les Valaisans ont une originalité; et cette originalité, il faut la faire reconnaître pour lutter contre l'emprise de Genève et de Lausanne. On ne veut pas entreprendre une critique systématique, mais une critique constructive. En recueillant l'avis des gens.

Sur proposition de M. Rémy Abbet, c'est par acclamation des membres présents que M^r Bernard Couchepin a été élu président du groupement régional de Martigny. Des noyaux sont déjà en place dans plusieurs communes de montagne et de plaine; à Orsières, par exemple, à Vernayaz. Il y a donc du bois vert pour constituer un comité. M^r Bernard Couchepin le présentera le lundi 28 novembre prochain à l'assemblée cantonale de l'association qui se tiendra à Sion.

Lecteurs, si vous jugez la mission de cette association utile au bien commun, nous vous invitons à y adhérer en écrivant à case postale 3021, 1951 Sion, ou en vous adressant directement à M^r Bernard Couchepin.

Avant l'hiver... contrôle gratuit de votre voiture

(ACS) L'automne, et plus loin l'hiver, sont assortis de nombreuses difficultés de conduite auxquelles les automobilistes font face avec plus ou moins d'appréhension. L'état des véhicules reste pourtant le premier garant de leur sécurité. C'est la raison pour laquelle l'Automobile-Club de Suisse - en collaboration avec l'UPS (Union professionnelle suisse de l'automobile) - procédera, au cours des semaines à venir, à des contrôles techniques gratuits auxquels sont conviés tous les automobilistes, membres ou non de l'ACS. Ces contrôles auront lieu dans quelque 20 des principales villes suisses, du 19 octobre au 10 décembre prochains.

Les tests d'automne offerts aux conducteurs comportent notamment un examen minutieux des parties vitales des voitures, fortement mises à contribution pendant les mois d'hiver. C'est ainsi que seront contrôlés les amortisseurs, les pneus, l'éclairage, la batterie et son chargement, les liquides de freins, la carrosserie, ainsi que les essuie-glaces dont on oublie fréquemment l'importance.

Pourquoi pareils contrôles? «Au volant, la vue c'est la vie»; le slogan peut paraître éculé, et pourtant il n'a perdu en rien son actualité: les spécialistes pourront le rappeler aux automobilistes dont l'éclairage est déficient - sans parler ce que peut représenter en désagréments une batterie trop vieille (dont dépendent, au petit matin, les démarrages en hiver...). Des amortisseurs dé-

fectueux prolongent les distances de freinage et modifient totalement les fonctions originaires prévues des suspensions; les techniciens mesureront le degré d'usure des amortisseurs des voitures testées.

Les huiles de freins se voient altérées, avec le temps, par l'humidité environnante attribuable à la pluie, aux variations de température; la puissance de freinage y perd, dès lors, en efficacité et il y a lieu de tester ce degré d'eau contenue dans le liquide de frein.

Est-il nécessaire, enfin, de rappeler l'importance du profil et de la nature des pneumatiques, plus particulièrement encore au seuil de l'hiver? Chaque pneu sera examiné au centième de millimètre. Enfin, les voitures seront placées sur un lift, pour que soient contrôlés les recoins les plus cachés de la carrosserie.

A noter que les éclairages défectueux seront immédiatement remplacés, sur les lieux des contrôles; en effet, on ne saurait laisser partir de ces tests des véhicules qui seraient en infraction apparente avec les règles de la circulation - et, qui plus est, constitueraient un danger incontestable pour les autres usagers de la route.

Il ne reste plus qu'à espérer que les automobilistes sauront profiter de cette campagne gratuite de l'ACS; leur souci de collaboration dans l'intérêt de la prévention routière - ainsi que le souci de leur propre sécurité - devraient suffire à les y pousser!

En Valais, ces contrôles se feront aux lieux et dates suivants:

Monthey	4.11.1977	Garage de Collombey SA, 1870 Monthey
Martigny	7.11.1977	Garage du Mont-Blanc, Boisset et Moulin 1920 Martigny
Sion	8.11.1977	Garage de l'Aviation SA, av. Mce-Troillet 84 1950 Sion
Sierre	9.11.1977	Garage de Finges, rte du Bois-de-Finges 3960 Sierre
Viège	10.11.1977	Garage Rex AG, Kantonsstrasse 34, 3930 Visp

Havre de paix... Chandolin



Un soleil nonchalant... complaisantes, les vieilles poutres se laissent tiédir doucement. Seul peut-être, le mur crépi ne s'en laisse pas conter par le soleil d'Anniviers. Photo NF

offres actuelles Coop



+Actifresh®

Tous les bas et collants avela de la Coop sont traités selon le procédé «sanitized» actifresh pour une hygiène et une fraîcheur durables. «actifresh» reste efficace même après plusieurs lavages. A l'aise dans ses bas avec avela +actifresh!



Collant avela Forte

Hélanca 20 deniers, slip renforcé avec empiècement, nuances saskia et bambi, pour taille forte: 11-12 La paire

3.90



Collant avela Pratic

Hélanca 20 deniers, demi-forme. Nuances saskia et bambi ainsi que différents coloris mode. Grandeurs 8½-10½ La paire

1.70



Collant de soutien avela Belform

25% Lycra/75% polyamide. Slip Lycra 70 deniers avec empiècement inséré. Bas Lycra 40 deniers avec pointe et talon renforcés. Nuance saskia. Grandeurs 8½-11 La paire

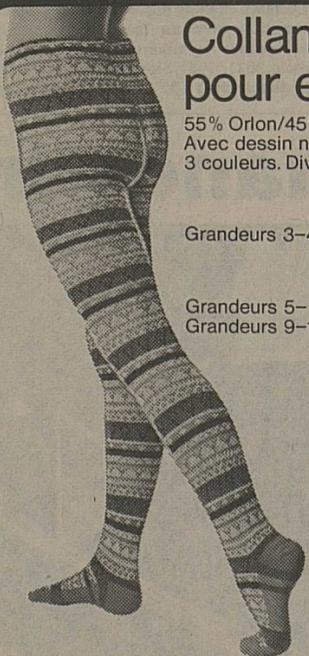
9.90



Collant avela Colette

Hélanca 20 deniers avec slip renforcé, sans couture. Nuances saskia et bambi. Grandeurs 8½-10½ La paire

2.50



Collant pour enfants

55% Orlon/45% polyamide. Avec dessin norvégien 3 couleurs. Divers coloris.

Grandeurs 3-4

7.90

Grandeurs 5-8 8.90
Grandeurs 9-12 9.90



Chemise de dame

100% coton, 1 maille à l'endroit, 1 maille à l'envers. Epauettes larges. Cou et bras avec dentelle élastique. Divers coloris pastel. Grandeurs S, M et L

5.50



Chemise de fillette

assorti au slip, 100% coton imprimé. 1 maille à l'endroit, 1 maille à l'envers. 2 couleurs.

104-128

3.90

140-164 4.50



Maillot de garçon

100% coton, 1 maille à l'endroit, 1 maille à l'envers. Divers coloris.

116

3.90

128+140 4.50
152+164 4.90

Collant pour enfants

60% polyacryl/40% polyamide. 1 maille à l'endroit, 1 maille à l'envers. Divers coloris unis.

Grandeurs 1-2

5.90

Grandeurs 3-6 6.90
7-10 7.90
11-12 8.90

Slip de dame

assorti à la chemise, 100% coton, 1 maille à l'endroit, 1 maille à l'envers. Avec bords élastiques. Divers coloris pastel. Grandeurs S, M et L

3.50

Slip de fillette

100% coton, imprimé. 1 maille à l'endroit, 1 maille à l'envers. Elastique coulissé à la taille. Jambes avec dentelle élastique. 2 couleurs.

104-128

2.20

140-164 2.50

Slip de garçon

100% coton peigné. Assorti au maillot. Avec ouverture. 1 maille à l'endroit, 1 maille à l'envers. Elastique cousu à la taille. Jambes avec bord élastique en Lycra. Divers coloris.

116

3.90

128+140 4.50
152+164 4.90

Dans votre Centre Coop



RÉCOLTE DES CAROTTES

La machine influence-t-elle le prix ?

MARTIGNY. - L'an dernier, l'occasion nous fut donnée de voir à l'œuvre, dans la région de Fully, une machine à ramasser les carottes. Il s'agit d'une sorte de charrieur dont le soc dégage les plantes qui sont happées par une chaîne sans fin. Les fanes sont coupées au cours de cette opération tandis qu'un ruban transporte les racines dans les caisses.

L'opération fullérienne ne fut pas concluante, les conditions météorologiques étant au plus mauvais. La pluie de la veille avait détrempé le terrain et on assistait à de nombreux bourrages. D'autre part, la terre restait collée aux carottes, en augmentant sensiblement le poids.

Par contre, lundi, au cours d'un déplacement dans la région de Dorénaz, nous avons vu cette même machine en action, mais dans un terrain sablonneux, sec. D'autre part, l'espace requis entre les lignes avait été scrupuleusement respecté lors du semis, ce qui ne fut pas le cas à Fully.

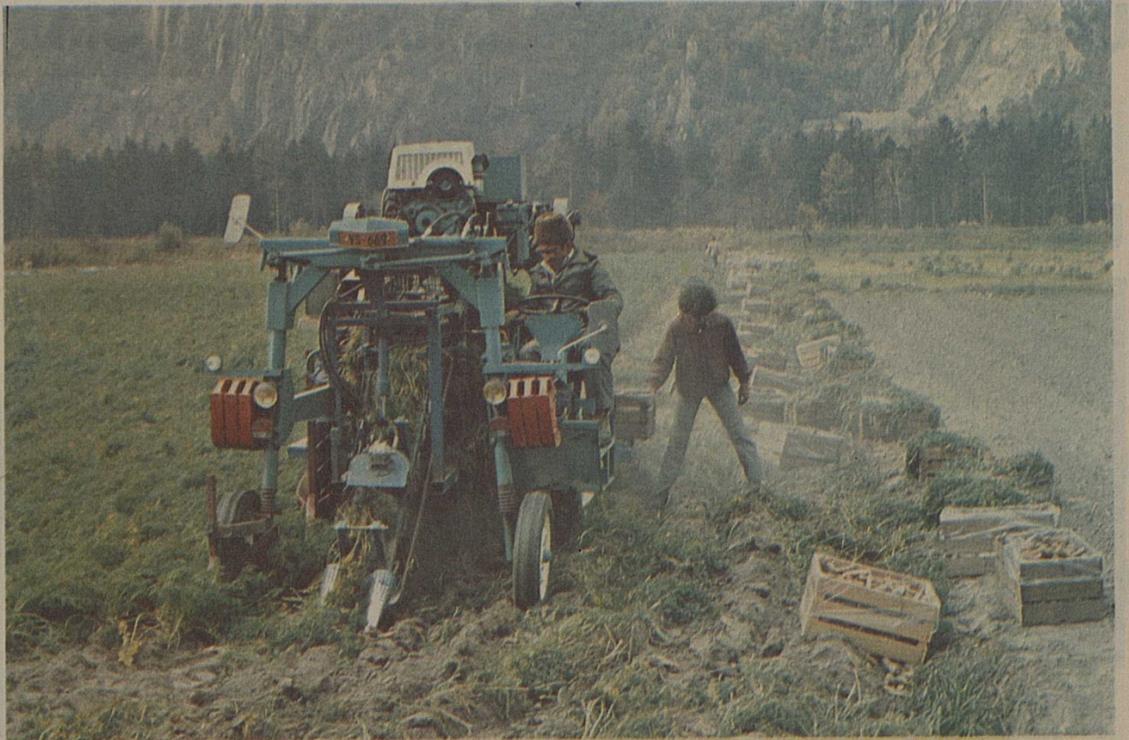
La différence est nette : avance plus rapide de l'engin, moins de bourrage, moins de racines blessées. « Il devra encore, nous disait M. Gaston Veuthey, le propriétaire du champ, subir quelques améliorations de détail et tout sera parfait. »

On l'emploie pour lutter contre le man-

que de main-d'œuvre. Mais il ne la supprime pas entièrement. Nous avons compté dix personnes sur son parcours de travail, juchées sur le pont arrière, où se trouvent les caisses vides. Montre en main, il arrivait souvent qu'elle remplisse une caisse toutes les dix secondes. « En un jour, nous a dit M. Gaston Veuthey, on en a sorti 40 tonnes. »

Mais ensuite, ces caisses, il faut les mettre sur palettes. Elles contiennent une marchandise qui n'est pas triée, cette opération ne se faisant que plus tard, au moment de la vente, c'est-à-dire au sortir du frigo ou de la chambre à gaz. Les déchets sont alors employés pour l'affouragement du bétail. Stocker des déchets, cela coûte aussi de l'argent.

Alors, cette mécanisation, ces frais supplémentaires de stockage, ont-ils une influence sur les prix à la production ?



La machine à ramasser les carottes, en action dans un champ de la plaine de Dorénaz. Cette récolte est un peu tardive, nous a dit M. Gaston Veuthey. Pour opérer dans des conditions optimum, il ne faudrait pas attendre que les fanes jaunissent par trop. Photo NF

UNE AMICALE DE SERGENTS

MARTIGNY. - Pour la première fois en Suisse s'est créée dans la région martigneraise une amicale de sergents en provenance de toutes les armes. On n'y recherche pas l'officialité mais on mettra un soin tout particulier pour développer l'esprit de camaraderie. Un bureau a été désigné pour établir un programme d'activité et convoquer les membres : président, Christian Hugon, sergent photographe d'aviation ; vice-

président, René Magnin, sergent d'infanterie ; secrétaire-caissier, Jean-Jacques Travaglini, sergent d'artillerie. Pour renseignements tél. 2 62 03.

Les anciens sergents qui ont « rendu les plaques », sont aussi invités à faire partie de cette amicale.

But du prochain exercice : 12 novembre, Branson. Intervention d'un commando sur une brisole.

C'est la question que nous avons posée à un Saxonnain propriétaire de cultures industrielles.

« On a, cette année, constaté une augmentation sensible des surfaces. D'autre part, la nature a été particulièrement prodigue, raisons pour lesquelles on se trouve devant une saturation du marché. Il faudra à l'avenir rester plus prudent en ce qui concerne les surfaces à ensemer. Quant à la

machine, elle est devenue indispensable dans les conditions actuelles (manque de main-d'œuvre toujours). Et malgré les frais de stockage augmentés, l'opération est rentable ; elle doit être poursuivie. »

Ce mode de cueillette, va-t-il sonner le glas pour les entreprises familiales, avon-nous demandé ?

« Aucunement. Lors du ramassage à la main, le tri se fait en même temps. On évite

le stockage des déchets, moins nombreux puisque la main de l'homme, ici irremplaçable, ne blesse que très rarement les racines. Il y a donc compensation dans une certaine mesure ; augmentation du volume des carottes de première qualité et livraison immédiate des déchets pour l'affouragement du bétail. Mais il faut reconnaître qu'au point de vue frais de production, la machine reste gagnante. »

Sion, Hérens, Conthey

PILLAGE SANS VERGOGNE DES JARDINS ET VERGERS DE SION

Le coup fumant d'un escroc

Ce n'est pas la première fois, hélas ! qu'il nous faut signaler les maraudages et les vols dont sont victimes, au moment de la récolte, les propriétaires de jardins et vergers de la région de Sion.

En dépit d'une surveillance exercée tant par des patrouilles de police que par les propriétaires eux-mêmes, le pillage se poursuit et prend même des proportions inquiétantes. Un jour, c'est un lot de 25 caisses de poires fraîchement cueillies et attendant d'être enlevées par le camion d'un marchand de fruits qui ont complètement disparu. Une autre fois, c'est un propriétaire cultivant avec beaucoup de soin un jardin bourgeoisial qui a dû constater qu'un autre avait passé avant lui pour récolter les légumes !

Certains automobilistes - et parmi eux des étrangers au canton - estiment sans doute qu'il vaut encore la peine de venir de loin pour faire leur marché abondant - et gratuit ! - ...au lieu même de la production ! C'est à la nuit tombée et à l'aube qu'opèrent généralement ces voleurs, qui se donnent, en cas d'alerte, l'allure d'amoureux de la nature ou de sportifs ne manquant jamais leur footing matinal !

D'autres, avec un sacré culot, s'installent ostensiblement sur un verger, en plein jour, répondant aux éventuels curieux qu'ils ont la permission du propriétaire pour cueillir quelques cagots de fruits. Pour l'un de ceux-ci, l'astuce a marché jusqu'à ce qu'un voisin, plus qu'intrigué par ce manège, lui a demandé de lui rappeler le nom de ce propriétaire. L'individu fut évidemment bien incapable de répondre et le pot aux roses fut découvert.

L'imagination des voleurs n'a pas de limites. A preuve l'aventure survenue à ces pique-niqueurs installés, par une magnifique journée d'automne, sur le terrain de

détente aménagé par la bourgeoisie de Sion, aux Iles. Alors que la broche tournait rond sur les foyers dont ce terrain est équipé, un individu vint vers eux d'une allure très amicale, leur souhaita la bienvenue et bonne journée, leur fit quelques recommandations sur la propreté à observer en ces lieux placés sous la sauvegarde du public et leur demanda finalement de s'acquitter de la taxe. Quinze francs. Les pique-niqueurs payèrent sans rechigner mais non sans trouver cette taxe un peu salée. « L'encaisseur » s'en alla ensuite vers d'autres groupes « faire son devoir »...

C'est au cours d'une conversation avec un conseiller bourgeoisial, quelques jours plus tard, que l'un des pique-niqueurs, qui s'était plaint du montant élevé de la taxe perçue aux Iles, s'entendit répondre que ce terrain était absolument libre et gratuit et que le soi-disant encaisseur n'était donc qu'un habile escroc !

La police a été avisée et la bourgeoisie elle-même enquêta pour découvrir ce peu scrupuleux personnage qui, en plus de ses agissements délictueux, jette le discrédit sur la magnifique réalisation offerte au public à deux pas de Sion. g.r.

HISTOIRE DU VALAIS CONTEMPORAIN

MARTIGNY. - L'histoire valaisanne de 1857 à nos jours est encore peu connue.

Les publications qui lui ont été consacrées, outre le fait qu'elles ne recouvrent que des aspects particuliers, présentent la caractéristique d'être fort peu nombreuses.

Il convenait donc que l'Université populaire de Martigny se chargeât de faire connaître au public cette tranche du passé valaisan. Au cours de cinq conférences, le professeur Michel Salamin

expliquera l'évolution politique du Valais de 1857 jusqu'au début de la Deuxième Guerre mondiale, ainsi que les étapes des révolutions industrielles et agricoles dans notre pays. Ces conférences dont les deux premières ont déjà eu lieu, se poursuivront le 8 novembre : « Le Valais à l'époque des mutations économiques (1870-1913) » ; le 15 novembre : « L'ascension politique de Maurice Troillet (1913-1925) » ; le 22 novembre : « Le Valais de la prospérité à la crise (1925-1939) ».

RETRAITE À PARAY-LE-MONIAL

Une retraite de cinq jours à Paray-le-Monial, du 16 au 21 novembre, voilà la possibilité offerte par le comité d'organisation des pèlerinages et des retraites à Paray-le-Monial !

Pour renseignements et inscriptions s'adresser à Berthe Carron, 1926 Fully (026 5 36 94) pour le Valais. - Georges Pittet, route de Veyrier 48, 1227 Carouge (022 42 11 59) pour Genève et les autres cantons.

Concours de la Caisse d'épargne du Valais au Comptoir de Martigny

Le concours de la Caisse d'Epargne du Valais, Comptoir de Martigny, a connu un grand succès aussi bien auprès des tout jeunes qu'auprès des aînés.

Plus de 3000 personnes ont participé au tir. Nous publions ci-après la liste des gagnants qui ont tous été avisés personnellement :

1^{er} prix : un carnet d'épargne de 300 francs, gagné par M. Wabert Michellod, Verbier.

2^e prix : un carnet d'épargne de 200 francs, gagné par M. François Maret, Evionnaz.

3^e prix : un carnet d'épargne de 100 francs, gagné par M. Charles Subilla, Martigny.

4^e et 5^e prix : un carnet d'épargne de 75 francs, gagné par MM. Marc Moret, Vernayaz et Patrick Lonfat, Charrat.

6^e au 10^e prix : un carnet d'épargne de 50 francs, gagné par M^{me} Claudine Coquoz, Salvan, MM. Wilfried Depestel, Martigny, Nicolas Morend, Verbier, Georges Corfu, Les Marécottes, Pascal Delalay, Saint-Léonard.

11^e au 20^e prix : un carnet d'épargne de 30 francs, gagné par MM. Philippe Gächter, Martigny, Laurent Monnet, Riddes, Dominique Balma, Martigny, Gérard Gay-Crosier, Martigny, Christian Tornay, Martigny, Xaxier D'Amico, Martigny, Pierre-Michel Rey, Veyras, Daniel Frossard, Martigny, Christian Balet, Saint-Léonard, Jacques Pitteloud, Salins.

Un seul Valaisan au championnat romand des chiens d'utilité

L'Amicale cynologique de Marly, fondée en 1968, organise pour la première fois le championnat romand des chiens d'utilité toutes races. Cette importante manifestation, qui réunira quarante-quatre chiens de toute la Romandie, aura lieu le dimanche 30 octobre. Les disciplines se dérouleront sur les terrains de l'institut de Grangeneuve, la région de Noréaz et sur la place de sport de Marly. La participation est encouragée puisque les organisateurs accueilleront 23 chiens en classe défense III, 11 en classe internationale et 10 en classe sani-

taire. Parmi les concurrents, il y a un seul Valaisan, c'est M. Michel Roduit du Club cynologique de Martigny, qui fera le concours en classe internationale.

Le repas de midi sera suivi d'une partie officielle au cours de laquelle plusieurs personnalités prendront la parole et d'une partie récréative animée par les majorettes de Marly et le groupe folklorique Le Bluet. Un magnifique souvenir récompensera les concurrents à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue en pays fribourgeois. G. Bd

L'enveloppe est l'ambassadrice de la lettre qu'elle contient.

Voilà pourquoi nous lui vouons tous nos soins.

Venez discuter avec nous les spécialistes en matière d'enveloppes.



ENVELOPPES GOESSLER
ELLES FONT FUREUR

8045 Zurich Depot Bern Depot Lausanne
Tel. 01 35 66 60 Tel. 031 42 27 44 Tel. 021 22 42 27

EXPÉDITIONS DE FRUITS ET LÉGUMES

SION. - Les quantités expédiées pour la période du 17 au 23 octobre sont les suivantes :
poires : 256 160 kg (total à ce jour 15 556 235 kg) ;
pommes : 1 004 955 kg (6 880 703) ;
carottes : 247 120 kg (5 366 810) ;
choux-fleurs : 83 080 kg (2 438 902) ;
tomates : 13 075 kg (7 961 979).

Le Valais vendange. Il cueille les derniers fruits et les derniers légumes de la campagne 1977.

Une grande tâche demeure : utiliser le mieux possible ces dons merveilleux de la nature.

Avec un courage à toute épreuve... Mettons-nous à l'œuvre !

L'Office central

Vendanges... malgré la pluie

SION. - La pluie qui est tombée durant une bonne partie de la journée d'hier n'a pas empêché les vendanges de se poursuivre. Aux environs des 16 heures, à l'avenue de Saint-François, un nombre impressionnant

de véhicules attendaient de pouvoir décharger leurs caissettes au pressoir. Le temps commence à « presser » (si l'on peut dire), et il n'est plus possible de différer ces vendanges, fût-ce de quelques jours.

Une lignée de véhicules en bordure de la route Sion-Savièse



Une grande première mondiale à Sion

«Léonora» de Jean Anouilh

Un événement théâtral à ne pas manquer



Une scène de Françoise Dörner (Léonora) et Daniel Ivernel (Henri IV)

SION. - C'est bel et bien à un tout grand événement théâtral que nous sommes conviés, vendredi soir, à 20 h. 30, au théâtre de la Matze, à Sion.

Le Centre des animateurs parisiens créera la pièce *Léonora*, de Jean Anouilh, dont l'argument est le suivant :

« Henri IV vient d'être tué. Un petit garçon, assis sur un trône, lit un texte de sa voix d'enfant mal assurée : il demande au Parlement d'enregistrer l'édit désignant sa mère, Marie de Médicis, comme régente du royaume. C'est le fruit d'une longue intrigue. Ceux qui ont fait tuer Henri IV sont là, qui écoutent : Eperon, Guise, Condé, la maîtresse du roi, Henriette d'Entragues, et bien sûr la reine, qui a consenti au meurtre puisque le roi allait lui arracher son amant, Concini. Il y a aussi Léonora Caligai, la femme de Concini, suivante de la reine, sa compagne d'enfance, son âme damnée... Il y a même dans un coin Ravaillac et Henri IV qui assiste lui-même, sceptique, à cette dernière comédie.

A la façon dont Concini s'avance pour tendre son poing à la reine quand elle sort, les autres comprennent soudain que c'est lui qui mangera le gâteau.

En effet, pendant sept ans, Concini et Léonora gouvernent la France, trafiquant des places, des titres, touchant sur tous les marchés de l'Etat, et déshonorant la reine, qui a d'énormes besoins de luxe, en lui versant des pourcentages sur tous leurs trafics.

Puis le petit roi a grandi. A 14 ans, Louis XIII, aidé de son favori Luynes, a fait assassiner Concini. On a arrêté Léonora et on la juge. L'interrogatoire commence et on lui demande comment elle a pu, avec son mari, prendre possession de la reine.

Elle raconte : elle est une petite fille en haillons qu'on amène au palais Pitti à Florence pour tenir compagnie à la princesse, Marie de Médicis. Une courte scène évoque

la vie des deux jeunes filles jusqu'à la demande en mariage du roi de France. Celui-ci espère que la dot renflouera ses finances. Léonora fait comprendre à Marie qu'elle ne pourra pas la suivre à la Cour de France, où l'étiquette, infiniment plus stricte qu'à Florence, ne tolérera pas une fille de rien dans son entourage immédiat. Pour ne pas la perdre, Marie donne ses bijoux à Léonora pour qu'elle s'achète le nom d'un vieux seigneur, Caligai, complètement ruiné, et qui consent à l'adopter.

Nous voici maintenant sur le bateau qui emporte Marie de Médicis en France. Concini, jeune débauché de Florence, qui fait partie de la suite de la princesse, tue un matelot au cours d'une rixe. Mis aux fers, il accepte d'épouser Léonora qui est tombée amoureuse de lui.

A l'étape de Lyon, Henri IV surgit et décide de consommer le mariage, qui s'est fait par procuration, le soir même. Puis il repart à l'aube, seul, afin qu'Henriette d'Entragues, sa maîtresse, n'apprenne rien de son crochet par Lyon. Il a en effet donné une promesse de mariage écrite à cette dernière si elle devenait enceinte dans les six mois et lui donnait un fils. Or, pour le droit canon, promesse écrite de mariage vaut mariage. Qu'Henriette accouche d'un garçon et fasse valoir sa promesse, le mariage avec la fille des Médicis est nul : scandale à la face de l'Europe et adieu aux 600 000 écus de la dot. Pour comble d'infortune, le petit dauphin et le fils d'Henriette naissent le même jour. Le pauvre Henri IV est pris dans d'inextricables complications vaudevillesques.

Dès lors les intrigues du parti catholique, allié de l'Espagne, s'associent à l'ambition démesurée de Concini, la conspiration montée par Eperon, Guise et Condé, vont enserrer le roi dans des anneaux jusqu'à son hallali.

La pièce finit comme elle commence, par le jugement de Léonora. Ce qu'elle a révélé est si terrible que pour la paix du royaume il vaut mieux qu'on ne l'apprenne pas. On la

convainc d'accepter (en échange de la sécurité de ses enfants), un procès en sorcellerie. Elle sera brûlée, mais par un privilège exceptionnel, étant donné sa petite extraction, elle aura la tête tranchée auparavant. Il ne lui reste plus que sa lucidité, son orgueil et son courage. A l'un de ses juges qui lui demande par quel sortilège elle a pu prendre un tel ascendant sur la reine, elle répond : « Je n'ai usé d'autre sortilège que celui de l'intelligence sur la bêtise ».

Rappelons que la mise en scène est dirigée par Nicole Lançon, épouse de Jean Anouilh, que la musique est de Patrik Lemaître et les costumes de Nicole Bize.

Nous applaudirons quatorze comédiennes et comédiens jouant aux côtés de Françoise Dörner, Jean Davy et Daniel Ivernel de la Comédie-Française.

Un tout grand spectacle à ne pas manquer. f.-g. g.

Photo : Agence de Presse Bernard

Folk-Club sédunois C'EST BIEN PARTI!

SION. - Salle comble, samedi soir au centre R.L.C., place du Midi ! Le Folk-Club de Sion, plus vivant que jamais, avait organisé une soirée « Hootenany ».

Non ! Hootenany n'est pas une vedette. C'est un mot du jargon folk et qui signifie que tout chanteur ou artiste peut se produire sur scène.

C'était le cas samedi soir où la flûte, les cuillères et l'accordéon des « Mac Harauny » faisaient bon ménage avec banjo, guitare, auto-harpe du groupe de Michel Andrey.

Les « Mac Harauny » ne portaient pas le kilt car il ne sont pas écossais. Les noms de famille de ces trois sympathiques étudiants ne vous laisseront plus dans le doute : les Mouthon, Pannatier et Gauye bien valaisans, nous ont vraiment conquis par le naturel de leur prestation sur scène.

Très bonne soirée où le copain ja-

ponais a chanté le Valais et le fendait avec beaucoup de cœur !

La chanson des « Grands Bœufs » du groupe d'Uvrier a varié sur tous les thèmes musicaux.

Un Valaisan de Sierre, rentré de son périple à travers les Indes, nous a ramenés des airs de sa composition. Dédé Bamboulé, sa guitare et son harmonica : une autre ambiance. La complainte de l'harmonica plânait sur la salle et ceux qui écoutaient ont compris les notes tristes de la guitare...

De vieilles chansons françaises et celles de marins furent remises à la mode par le groupe de Michel Andrey sur des airs de guitare et de banjo.

Un bon finish avec un groupe de blue grass veveysan mit fin à la soirée.

Une soirée pas comme les autres, plus vraie...

L'abonnement commun Les Collons - Veysonnaz

Dans l'intérêt sportif et touristique de toute la région

LES COLLONS-VEYSONNAZ. - Dans notre édition de mardi, nous avons relaté qu'une convention avait été signée par les responsables de la Société Télécabine Sion-Héremence-Thyon (T.S.H.T.) et la Société Télécabine Veysonnaz-Thyon (T.V.T.). Cette convention stipule qu'un abonnement commun sera délivré l'hiver prochain, aux skieurs utilisant les pistes de ski des crêtes de Thyon, Veysonnaz, la piste de l'Ours et les Collons, à l'exclusion des liaisons avec Super-Nendaz et Verbier.

Cette nouvelle a certainement réjoui tous ceux qui vont skier dans cette région, et également les partenaires intéressés qui recherchent cette collaboration dans l'intérêt du développement touristique de la région : Les Collons, les crêtes de Thyon et Veysonnaz. Nous avons rencontré, hier matin, M. Narcisse Michelloud, président de la T.S.H.T., à qui nous avons posé quelques questions :

- La signature de cette convention s'inscrit-elle dans la logique des choses ou est-ce une prouesse ?

- C'est la logique même. Depuis des années, nous avons défendu le principe de deux abonnements :

- ① un abonnement de secteur avec un tarif réduit ;
- ② un abonnement régional, forcément plus cher puisqu'il offre plus de possibilités à la clientèle.

- Espérez-vous signer prochainement encore d'autres conventions ?

- Je souhaiterais signer une convention relative à un abonnement commun qui permettrait de skier dans la région Les Collons, les crêtes de Thyon, Veysonnaz, Nendaz, Super-Nendaz et Verbier.

Aujourd'hui déjà, le skieur qui veut relier les crêtes de Thyon à Verbier, en passant par Veysonnaz et Super-Nendaz, peut se procurer un billet, soit à la gare de départ de la télécabine de Veysonnaz, soit à la gare d'arrivée de cette même télécabine.

- Quelle est votre position en ce qui concerne les remontées mécaniques de la piste de l'Ours ?

- Je suis pour équiper la piste de l'Ours de moyens de remontées mécaniques légers ou semi-lourds. Je propose en conséquence d'installer un télésiège sur la partie supérieure de la piste de l'Ours. Un projet d'installation d'un tel télésiège a été étudié par M. Pierre Eschbach, ingénieur, de Sion, qui a obtenu l'agrément des services des forêts, puisqu'il n'est pas prévu de déboisement.

D'autre part, un deuxième télésiège partirait de la partie inférieure de ladite piste. Cette installation ne serait en service que lorsque les conditions d'enneigement le permettraient. Je suis opposé à l'installation

d'une télécabine depuis le départ inférieur de la piste pour les raisons suivantes :

① le coût de cette installation serait trop élevé et il se répercuterait sur les tarifs d'abonnements,

② le départ au fond de la piste poserait des problèmes parce que les accès ne sont pas chaque hiver suffisamment enneigés ;

③ l'installation d'une télécabine obligerait un déboisement important, tant pour le passage des installations que pour l'aménagement d'une place de parc, à la station de départ inférieure. Les autorités fédérales et cantonales sont formellement opposées à tout nouveau déboisement.

- Le forfait permettant de skier dans les quatre vallées : question de prestige ou de survie pour les sociétés de remontées mécaniques ?

Le forfait qui permettrait de skier dans les quatre vallées de Thyon à Verbier est un élément de prestige très favorable à la promotion. Mais pour la population du bassin sédunois, le forfait du cône de Thyon est déjà une excellente affaire, d'autant plus que ceux qui veulent effectuer les quatre vallées peuvent se procurer les titres nécessaires à Veysonnaz, en supportant entièrement le coût.

Notre objectif est tout d'abord de conserver notre clientèle en offrant le plus de possibilités de skier, et que chacun paye pour les pistes qu'il utilise. Je relève avec plaisir que M. Félix Carruzzo, président de la ville de Sion et président de la Télécabine Veysonnaz-Thyon, a toujours été favorable à un forfait permettant d'utiliser l'ensemble des installations du cône de Thyon.

Aujourd'hui c'est chose faite.

(à suivre)
(enquête gé)

Une fête sous les étoiles à Conthey

CONTHEY. - La commune de Conthey, avec un vignoble de 450 ha, occupe le 1^{er} rang des communes viticoles suisses. Les vendanges sont attendues avec impatience, à juste titre d'ailleurs, puisqu'il s'agit d'une légitime récompense d'un dur labeur soutenu tout au long de l'année.

Dans ce pays de la vigne, il manquait, toutefois, une manifestation officielle, coiffant ainsi cette merveilleuse escale annuelle. A partir de cette année, cette lacune sera comblée. En effet, d'entente

avec un groupe de cafetiers, la fanfare la Lyre, organisera le samedi 29 octobre 1977, une fête sous les étoiles. Cette manifestation se déroulera sur la rue qui conduit du bar le Rendez-Vous, au café de la Ménagère, en passant par le café du Vieux-Moulin.

L'ouverture officielle débutera en musique à 19 h. 15, par un groupe de jeunes de la fanfare « La Lyre ». Dès 20 h. 15, fête sur la rue et ouverture des différents stands sur la rue également et dans les caves.

Les responsables

A l'université Populaire de Sion

MERCREDI 26 OCTOBRE

18.15 Le cycle des conférences de Maurice Zermatten s'ouvre par la présentation de Vladimir Maïakowski, 1893-1930, poète de la Révolution russe.

JEUDI 27 OCTOBRE

20.00 3^e conférence de M. l'abbé François Varone, « L'Espérance qui ne déçoit pas ».

Cours de langues et de cuisine selon l'horaire annoncé
Interruption du 29 octobre au 6 novembre
Reprise des cours : lundi 7 novembre.

Gamgoum

Tapis d'Orient
Avenue de la Gare 32
Sion

Grande liquidation partielle

autorisée du 27.10 au 30.11
pour cause de transformations

10 - 20 - 30 %
de rabais

Profitez!

Sierre, Noble Contrée

Quand une grue ferme la rue



Hier matin, une grue géante, utilisée pour la réfection d'un immeuble, entrava la circulation à la rue du Bourg à Sierre.

De dimension impressionnante, cet engin s'avéra fort utile pour amener du matériel juste sur le toit du bâtiment.

La piste de l'Ours : bientôt équipée de remontées mécaniques ?



REDACTION DE SION

Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Gérald Rudaz
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion

Gérald Rudaz
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 22 32 06, route du Rawyl, 1950 Sion

Expo-Manteaux



Au centre à gauche:
Manteau shetland en pure laine vierge label IWS, gris à la mode. Façon juvénile: étroit du haut, ample du bas. T. 34-42. Seulement

198,-

Une exclusivité C&A.

A gauche:
Manteaux en loden avec ceinture à nouer, façon trench sport. Garniture et dessous de col avec dessins Higgins. Jolie garniture de surpiqures, excellente confection. En laine/polyamide, vert loden. T. 38-46. Seulement

170,-

Une exclusivité C&A.

A droite:
Élegant manteau double boutonnage, garniture ton sur ton de souple agneau de Toscane au col et aux manchettes. Richement surpiqué. En laine chaude de première qualité. Coloris: camel, brun ou noir. T. 38-44.

250,-

Une exclusivité C&A.

Au centre à droite:
Manteau avec capuchon doublé tricot et châle à longues franges en laine mélangée. Silhouette évasée. En drap de laine chaud, coloris brun ou camel. Même modèle en loden vert olive. T. 36-42.

230,-

Une exclusivité C&A.



Tout de la Mode Contis et encore beaucoup plus!

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

Phares halogènes antibrouillard Bosch
Fr. 150.- Fr. 165.-
Type No 0 305 400 909 Type No 0 305 600 908
y compris montage normal

à Sion:
027/23 22 62

BOSCH SERVICE
EDGAR NICOLAS
Av. de Tourbillon 43
1951 Sion

A vendre à Sion
Rue des Petits-Chasseurs
1er étage

1 magnifique studio
avec cuisine indépendante, WC,
salle de bains, balcon
Fr. 65 000.-

1 magnifique appartement 2 1/2 pièces
entièrement rénové, avec balcon
Fr. 102 000.-

Financement 60%

Pour tous renseignements, tél. 027/22 14 68
heures de bureau 89-87

A louer à Martigny
Rue du Léman 6

locaux pour bureau ou autres

de 3 1/2 pièces
au 1er étage.

Tél. 026/2 21 67
heures de bureau

36-90553

A louer à 15 minutes de Sion et de
Martigny, à Riddes

appartement neuf

5 pièces en duplex dans villa, grand
living avec cheminée de salon,
2 salles d'eau, 3 WC séparés, pou-
tres apparentes, avec verger de
poires William (500 m2) plus dé-
pendance.
Fr. 600.- par mois.
Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. 022/94 72 55

36-100632

A vendre à Collombey

villa familiale

Construction 1976, 5 pièces, dont une in-
dépendante, cave, galetas, garage, jar-
din, aménagement, Télédis. Cause dé-
part. Fr. 260 000.- à discuter.
Tél. 025/4 38 87

36-425539

Placez votre argent

Un bon rendement

sur un appartement dans un im-
meuble de construction récente à
Fully.

Situation de premier ordre.
Conditions intéressantes.

Tél. 026/5 38 87

36-693

A louer à Sion, dans
petit immeuble de
construction récente
situation calme
et ensoleillée

A vendre ou éven-
tuellement à louer

**une maison
familiale**
à rénover dans le Va-
lais central.

Bonnes conditions
de paiement.

Tél. 027/38 23 46
heures des repas
36-30722

**grand
appartement
de 4 1/2 pièces**

Fr. 590.-, garage,
place de parc et
charges compris

Tél. 027/23 34 95
36-2653

A louer à Sion
quartier Platta

**appartement
de 3 1/2 pièces**

Loyer intéressant.

Pour traiter, s'adres-
ser à l'agence immo-
bilière Armand Favre
Tél. 027/22 34 64
36-207

**A remettre
à Sion**
région gare

**petit
bar à café**

Ecrire sous
chiffre P 36-30727 à
Publicitas, 1951 Sion.

Phares halogènes antibrouillard Bosch
Fr. 150.- Fr. 165.-
Type No 0 305 400 909 Type No 0 305 600 908
y compris montage normal

à Martigny:
GUERX 026/2 20 06

BOSCH SERVICE
Pierre Guex
Rue de Grd
St Bernard 42
1920 Martigny



**Par brouillard les lignes de la chaussée
sont les seuls repères**

de confiance.

Par brouillard on a facilement
tendance à suivre les feux arrière de la
voiture qui roule devant ou à tenir
le milieu de la route. L'un est aussi
dangereux que l'autre. La seule

tactique à adopter: rouler avec
prudence et prendre pour repère les
lignes blanches de la chaussée. Encore
faut-il pouvoir les distinguer nettement...

**Les phares halogènes antibrouillard
Bosch font voir nettement les lignes
de la chaussée et les bas-côtés de la route.**

Fr. 150.- Fr. 165.-

Type No 0 305 400 909 Type No 0 305 600 908

y compris montage normal

A propos: pour avoir un
bon éclairage, il faut que la batterie et le circuit électrique soient en ordre.
Les stations-service Bosch sont spécialisées dans ce genre
de contrôles.



BOSCH

**Dépistage rapide
des pannes électriques
sur autos**

A vendre

remorque Sameco

2 essieux, basculante, ridelles alu, 12 t,
très bon état, ainsi qu'un

camion Volvo NB 88

3 essieux, basculant, avec convertisseur,
25 t, expertisé

Formaz-Transports, Genève

Tél. 022/92 80 17

36-30746

A vendre

Porsche Carrera, 1974

jaune clair, 61 000 km, de première main,
avec radio et spoiler, très soignée, avec
garantie.

Tél. 031/42 52 22

05-3402

Phares halogènes antibrouillard Bosch
Fr. 150.- Fr. 165.-
Type No 0 305 400 909 Type No 0 305 600 908
y compris montage normal

à Sierre:
027/55 24 24

BOSCH SERVICE
Willy Fournier
Route des Lacs 1
3960 Sierre

UNIP=AVANTAGE!

Eau-de-vie de pommes

40°

bouteille de 1 litre

seulement **14.50**

Maggi Knöpfli

prêt à servir
paquet de 300 g

au lieu de 3.25 **1.95**

Crème dessert Stalden

sortes diverses
boîte de 500 g

au lieu de 3.20 **2.25**

Zweifel Chips

nature et paprika
sachet économique

au lieu de 2.80 **1.90**

Vinaigre Thomy

«du Patron»

aux herbes
bouteille de 1 litre

au lieu de 2.35 **1.35**

Ravioli aux œufs Roco

boîte de 870 g

seulement **2.15**

Mon Chéri

pralinés au kirsch

boîte de 200 g

au lieu de 10.- **7.25**

Côtés du Rhône

bouteille de 7 dl

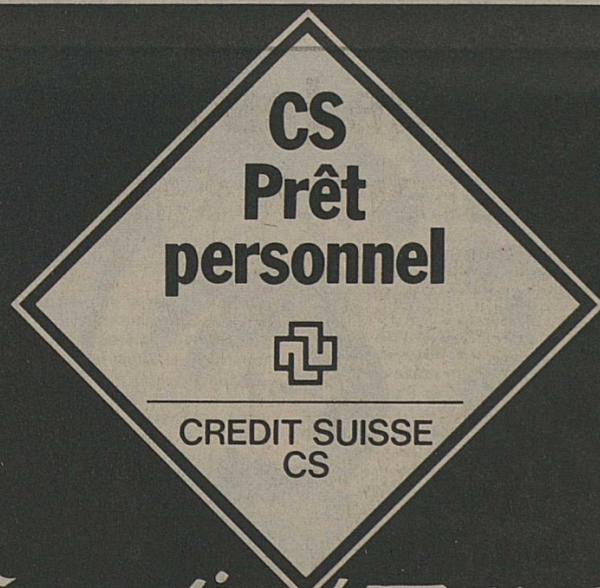
seulement **2.95**

Lard fumé maigre

le kilo

seulement **5.50**

EPA*UNIP
rayon-alimentation



*à partir de Fr. 1000.-
rapide et avantageux*

Comparez, cela en vaut la peine!

Quelques exemples de notre tarif:

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
9 000.-	799.20	422.30	296.70	233.85
12 000.-	1065.-	562.50	395.-	311.25
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
25 000.-	2218.75	1171.90	822.90	648.45

Intérêt, tous frais et prime pour exonération des mensualités ou du solde de la dette inclus.

Je désire un prêt personnel de

Fr. _____

remboursable
par mensualités
de Fr.

62

Nom _____ Prénom _____
 NP/Localité _____ Rue/no _____
 Habite ici depuis _____ Téléphone _____
 Domicile précédent _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
 Lieu d'origine _____ Chez l'employeur Revenu mensuel
 actuel depuis _____ total _____
 Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____

A envoyer au CREDIT SUISSE 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45.
3963 Crans-Montana, Immeuble Grand'Place, 027/41 32 32.
1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22. 1870 Monthey, Place
de Tübingen 2, 025/4 14 77. 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11,
027/55 46 01, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

AU TRIBUNAL DE SIERRE: ESCROQUERIE ET ATTENTAT À LA PUDEUR

Après avoir siégé lundi, le tribunal d'arrondissement de Sierre se réunissait hier, sous la présidence de M. Paul-Albert Berclaz, assistée de MM. Christian Jacquod et Jean-Jérôme Crittin.

Un jeune carrossier de la région se trouvait tout d'abord inculpé d'escroquerie (art. 148 du code pénal) et de faux dans les titres (art. 251).

En 1975, l'accusé vendit une voiture au plaignant pour la somme de 5800 francs. Le compteur kilométrique du véhicule totalisait alors 43 000 km.

Durant l'année 1976, l'acheteur dut effectuer une série de réparations, chose étonnante pour une automobile relativement neuve.

Comme il ressortit de l'intervention du procureur, M. Pierre Antonioli, l'enquête entreprise à la suite d'une plainte démontra que le véhicule incriminé avait en réalité parcouru près de 83 000 km.

Ainsi, estima M. Antonioli, malgré des réparations effectuées par le jeune carrossier, celui-ci obtint un bénéfice de 2000 francs.

Dans ces conclusions, le représentant du ministère public ne retint que l'escroquerie et réclama une peine de six mois de prison avec un sursis de deux ans.

M. Pierre Tabin, représentant de la partie civile énuméra les faits et demanda au total la restitution de 3500 francs.

Pour M. Serge Sierro, l'acheteur connaissait la voiture avant de conclure le marché.

Il eut l'occasion d'essayer l'engin et les 4500 francs qu'il payait - le solde correspondant à la reprise de sa vieille voiture -

représentaient la valeur réelle sur le marché de l'automobile.

La voiture avait du reste auparavant été vendue à la mère de l'accusé pour la même somme. Il ne retirait donc aucun bénéfice direct de la vente à son cousin, le plaignant.

M. Sierro, pour terminer, se posa la question de la validité des témoignages sur lesquels ils reposent.

Dans son jugement, le tribunal estime le carrossier coupable, le condamna à deux mois de prison, peine assortie du sursis avec délai d'épreuve durant deux ans.

Carresses répréhensibles

Un jeune homme des environs, âgé de 20 ans était ensuite cité à comparaître mais ne se présenta pas à la barre.

Le délit que la justice lui reprochait tombait sous le coup de l'art. 191 réprimant l'attentat à la pudeur des enfants.

Au début de cette année il emmena dans sa chambre une adolescente âgée alors de moins de 16 ans.

Là, ils s'embrassèrent et se caressèrent. Dans son réquisitoire M. Pierre Antonioli décrit les faits, usant des termes imagés prononcés lors de leur interrogatoire par les deux protagonistes.

Bien que prétendant ignorer qu'une fillette de moins de 16 ans est sous la protection de la loi, le jeune homme, selon le pro-

cureur devrait être condamné à 6 mois de prison avec sursis.

Les délibérations durant fort longtemps, le jugement parviendra aux intéressés par écrit.

Le «Swiss Express» à Berne

Le dernier grand train spécial de l'année, et pour la première fois en Valais, le fameux «Swiss Express» et ses nouvelles voitures climatisées prendra le départ le dimanche 30 octobre de la gare de Sierre.

Un voyage confortable et délassant, un Palais fédéral insolite et accueillant

mais aussi un voyage qui remettra les participants du souci des vendanges.

En raison de la rentrée des récoltes, le service voyageurs tient à préciser que la date limite pour s'inscrire dans les gares valaisannes est reportée au samedi 29 octobre à midi.

De la Raspille au glacier du Rhône

Bister: un avenir menacé par le contingentement du lait

BISTER. - Avec 36 habitants, dont 4 écoliers, plus 100 têtes de gros bétail et 60 hectares de prairies, Bister figure parmi les petites communes du canton. Malgré la nouvelle route carrossable, dont l'état suscite quelques problèmes actuellement, la question du dépeuplement n'y est absolument pas résolue. Dans quelques années, il est fort probable que la localité perdra encore plusieurs forces vives.

Ceux ayant atteint la limite d'âge, seront contraints d'abandonner leur occupation agricole, pendant que d'autres - les jeunes - dotés d'un métier ou d'une formation supérieure, iront s'installer ailleurs. Qu'advient-il donc de ce village?

Le fait, bien sûr, préoccupe l'autorité communale. M. Anton Schmidt, vice-président de la commune, en parle en connaissance de cause. Paysan lui-même, il s'est mis en tête de reprendre à sa charge toutes les prairies abandonnées et celles qu'on veut bien lui louer. Pour l'heure, il en cultive 20 hectares. Son fils, Christian, 20 ans, est fermement décidé à participer à l'action. Prochainement, ils pourraient s'occuper du 80%, au moins, des terres cultivables de la localité. A la condition, évidemment, que l'autorité compétente leur en donne la possibilité. Il faudrait qu'ils puissent tout à la fois concentrer leurs installations propres à l'entretien du bétail et participer à la production laitière, plus avantageuse que l'élevage du bétail de boucherie pratiqué jusqu'à ce jour. Hormis leur étable principale construite en 1964, ces paysans - pendant l'hiver - ont leur foin et bétail répartis dans sept immeubles différents. L'établissement principal devrait pouvoir être agrandi pour abriter une trentaine de vaches, au moins.

Mais, pour que l'exploitation soit rentable, il faudrait que leurs propriétaires puissent fournir annuellement 100 000 litres de lait. Avec cette quantité, ils bénéficieraient tout d'abord du transport gratuit de la production, entre leur étable et la Centrale laitière de Conches. Pour l'heure, cet objectif ne peut cependant pas être atteint, les responsables du contingentement du lait ayant fixé le maximum de leur production an-



Notre photo: N. Anton Schmidt en compagnie de son fils Christian. Tous deux sont

fermement décidés à s'engager pour sauver l'avenir de la commune, à condition toutefois qu'on leur en donne les possibilités légales. «Sinon, je quitterai la localité», a expliqué au NF le jeune Christian, pourtant profondément attaché à sa terre natale.

SKI NORDIQUE À TAESCH: UN BOND EN AVANT



Une vue du petit tremplin.

TAESCH. - Lentement mais sûrement, avec l'aide des communes environnantes et de l'initiative privée, Taesch s'équipe d'une façon admirable en

matière de ski nordique. A tel point que la station n'a absolument plus rien à envier à ce qui se fait ailleurs dans ce domaine.

A côté de ses pistes de fond, considérées parmi les plus compétitives par l'élite mondiale de la spécialité, vient maintenant s'ajouter un tremplin de saut dont les disponibilités sont considérables. Ces installations seront officiellement inaugurées à l'occasion du 1^{er} concours international de saut des pays alpins, prévu pour les 17 et 18 décembre prochains. Deux pistes d'envol sont aménagées et permettent des bonds respectifs de 76 à 110 m au maximum, leur point critique étant à 70 et 102 mètres. L'ouvrage a été dévisé à 400 000 francs. On y a effectué des travaux bénévoles pour une somme totale de 50 000 francs. Toutes participations et subventions déduites, il reste un montant de 40 000 francs, environ, prêtés sans intérêts pour une durée de trente ans, à la charge du Ski-Club de Täsch.

L'œuvre est le résultat d'une remarquable collaboration régionale. Outre les quatre communes de la vallée, Zermatt, Täsch, Randa et Saint-Nicolas, les constructeurs peuvent compter sur la participation de l'Association régionale des districts de Viège et Rarogne occidentale ainsi que - probablement - sur celle de la commune de Stalden.

Au point de vue sportif, ce nouvel équipement jouera un rôle déterminant pour l'avenir du ski nordique suisse en général et valaisan en particulier. Les experts qui l'ont visité sont unanimes pour le reconnaître. A ce propos, l'occasion nous sera donc offerte d'en reparler.

Sa Majesté Carnaval 78 portera les couleurs de Glis

GLIS. - Ainsi que le veut un tournus bien établi, c'est aux humoristes glissois qu'il appartient d'organiser le grand carnaval haut-valaisan de 1978. Le fait a été mis en évidence d'une façon particulière, à l'occasion de l'assemblée générale de la Société carnavalesque de la localité, placée sous la présidence de M. Robert Schwery. On en profita, bien sûr, pour poser les premiers jalons des différentes festivités dont le clou sera incontestablement le traditionnel cortège, d'ores et déjà prévu pour les 4 et 5 février prochains. Compte tenu de la rapidité avec laquelle les événements se succèdent, on s'est accordé encore quelques semaines avant de choisir les principaux thèmes du défilé. On ne risque cependant pas de se tromper beaucoup en

affirmant que les dernières élections cantonales et un certain «scandale» comme toile de fond, y trouveront large place.

En ce qui concerne la journée des gosses, on envisage de l'organiser en collaboration avec les «Turcs» voisins. Quant aux nouveaux candidats sociétaires de la confrérie, une nouvelle épreuve les attend. Outre la finance d'entrée, ainsi que sa bouteille de vin, chaque aspirant devra également apporter 10 kg de pives récoltées par lui-même... dans la forêt voisine. Un test pour le moins éprouvant, puisqu'à Glis, les pives se cueillent sur les arbres...

C'est du moins l'avis des inénarrables «witzzeurs» du coin, en tête l'automônier de la confrérie, l'extraordinaire meneur d'hommes qu'est le sympathique abbé Stéphane Schnyder. En vérité, on vous le dit, le carnaval haut-valaisan 1978 s'annonce sous les meilleurs auspices.

Hémorroïdes?

Supprimez les douleurs en quelques minutes.

SULGAN calme les douleurs et le prurit dès la première application. Dans bien des cas, l'emploi régulier de SULGAN permet de guérir rapidement et sans opération fissures et rhagades de la région anale. Demandez SULGAN suppositoires contre les hémorroïdes internes, ou onguent et serviettes médicinales contre les hémorroïdes externes. Par l'emploi régulier de serviettes médicinales SULGAN, il est possible de renforcer efficacement le traitement pendant la journée. Combinées avec l'onguent, elles permettent une thérapie de 24 heures sur 24. En pharmacies et drogueries

SULGAN



malade sain

Domodossola: une automobile explose en pleine nuit

BRIGUE-DOMODOSSOLA. - La population des environs du Palais municipal de Domodossola a été mise en émoi l'autre nuit par une violente explosion. S'attendant au pire, plusieurs personnes ont rapidement quitté leur lit pour descendre dans la rue. Alertée, la police est intervenue et a constaté la présence d'une voiture automobile complètement démolie. Selon les premières constatations, un détonateur avait été allumé et déposé dans le réservoir du véhicule qui appartient à M. Ermano An-

tonioli, médecin connu dans la cité frontalière.

Les enquêteurs excluent le fait que l'attentat pourrait avoir un caractère politique, le D^r Antonioli ne militant dans aucun parti. En revanche, on suppose que l'on se trouve en face d'une tentative d'extorsion. La déflagration constituerait un «avertissement». Le médecin affirme cependant ne jamais avoir reçu des demandes de ce genre ou de menaces par téléphone, comme se fait habituellement dans le cas particulier.

Courrier de la SPA du district de Sierre

Samedi 22 octobre, une habitante de Sierre, que nous remercions de tout cœur, confiait aux bons soins de la SPA un jeune chien qui vagabondait depuis quatre jours entre la gare CFF et la rue du Stand.

Avant de lui trouver un nouveau foyer, nous publions son signalement afin de permettre à son propriétaire de le reconnaître et de le réclamer au numéro de téléphone suivant: 027/557320, de

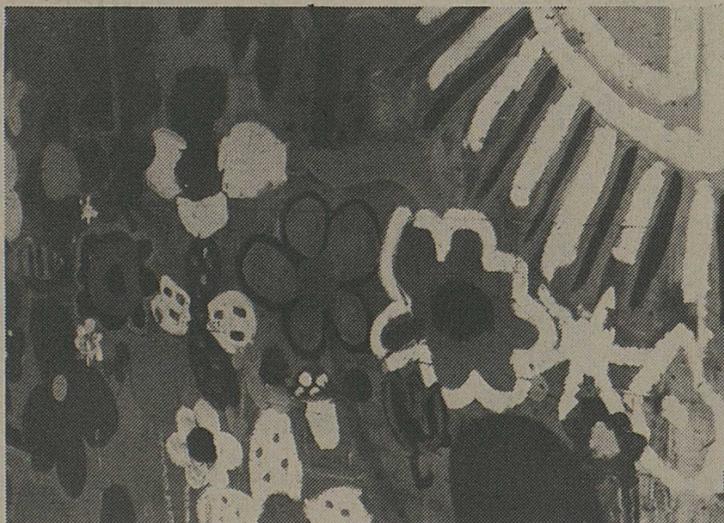
préférence le matin de 7 à 9 heures jusqu'au samedi 30 octobre. Passé ce délai, tous les droits sur cet animal seront perdus.

Signalement: chiot de 7 mois environ, mâle, genre Teckel à poils durs, de couleur noire. Il ne porte ni collier ni médaille.

Il s'agit d'un petit animal en parfaite santé et d'aspect soigné.

Jos. B.

Lorsque les enfants décoorent les murs...



Une vue des dessins d'enfants au passage sous-voies de Sierre-Chippis.

SIERRE. - Il y a quelques semaines, la Jeune Chambre économique de Sierre obtenait l'autorisation des autorités communales de Sierre de procéder au coloriage des passages souterrains. A l'exemple d'autres villes du Valais romand, ce sont des enfants qui ont été les artistes en herbe de ces tableaux de la rue. Récemment, plusieurs

gosses ont peint le passage sous-voies en direction de Chippis vers l'église Sainte-Catherine. Les jeux des couleurs et les effets sont assez inhabituels pour le passant qui découvre des scènes pittoresques issues de l'imagination des enfants et mettent un peu de gaieté dans ces sombres passages.

Université populaire de Sierre

Exemples pratiques de la protection de l'environnement

L'application de la technologie à toutes les activités humaines, la surexploitation de nombreux milieux agricoles, la surpopulation de certaines régions du globe provoquent des perturbations importantes dans notre environnement. Et pourtant l'homme tire de la nature tout ce qui le fait vivre...

Le Valais, bien qu'étant à l'écart des grandes concentrations urbaines, connaît des cas graves de pollution et la solution à ces problèmes ne peut être

trouvée qu'avec la collaboration de nombreux spécialistes. Par quelques exemples précis, M. Jean-Claude Praz, biologiste et membre de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature, illustrera la découverte de la nocivité de certains rejets et les possibilités d'interventions pour en limiter les effets néfastes.

Mercredi 26 octobre à 20 h. 15, à la salle de récréation de l'hôtel de ville.



Garden Centre FLAV SION

Route de Bramois

Tél. 027/23 38 95

Action de la Toussaint

Chrysanthème dès Fr. 5.- pièce
Bruyère dès Fr. 6.- pièce

PENSÉES - BELLIS - TERRINES À VOTRE CHOIX

Arbres fruitiers petits fruits - Rosiers dans toutes les variétés

William's 3 ans Fr. 14.-
Grand choix tulipes, amaryllis

Le Garden Centre sera ouvert le 31 octobre, veille de la Toussaint, de 7 h. 30 à 17 heures.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre appartements

- à UVRIER: il reste un appartement de 4 1/2 pièces, 110 m², au rez d'un petit immeuble de 6 appartements. Quartier tranquille. Choix sol et tapisseries. Fr. 125 000.-
- à SAINT-LEONARD: un appartement de 2 pièces Fr. 80 000.- Facilités de paiement.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau Roger Comina, avenue de la Gare 25, 1950 Sion. Tél. 027/22 92 45 - 31 17 59

36-1091

Occasion unique
A vendre à Sierre

maison d'habitation rénovée avec confort Fr. 30 000.-

solde, soit Fr. 95 000.- en location-vente, sans caution sur 20 ans. Rez (sur cave enterrée): salon donnant sur terrasse avec treille, cuisine équipée avec coin à manger, escalier intérieur donnant sur 1er: hall, balcon, salle de bains, WC, 2 chambres Combles: possibilité de faire 3 chambres. Surface totale habitable: 106 m² plus 64 m² de combles à aménager.

Tél. 027/22 19 28

36-260

A vendre affaire exceptionnelle

dans petite ville du Bas-Valais, en vue de dissolution d'une société anonyme, 1 appartement 3 pièces, 1 appartement 4 pièces. Pas de versement demandé, votre signature suffit.

Ecrire sous chiffre P 36-902413 à Publicitas, Genève.

Martigny

A louer magnifique 2 1/2-pièces

Tout confort.

Tél. 026/2 31 13 36-2649



Sion, Pass. de la Matze 11-13

chambres indépendantes, non meublées, mansardées, dès Fr. 51.- plus charges

Pour visiter: tél. 027/22 90 23 Gérances P. Stoudmann - Sogim S.A. Rue du Maupas 2, Lausanne, 2056 01

A louer à Sion, quartier Wissigen, dans immeuble neuf

studios meublés ou non

Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser à l'agence immobilière Armand Favre. Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer à Sion, rue du Sex

appartement 3 pièces appartement 2 pièces

Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser à l'agence immobilière Armand Favre. Tél. 027/22 34 64 36-207

A vendre

maison rustique

5 pièces, avec salle de bains, cuisine, cave, jardin. Appart. construit sur deux étages. Fr. 200 000.- Situation géographique à 2 km de Sion - Montorge - La Muraz.

Ecrire à case postale 77 1950 Sion 2 Nord 36-30508

A vendre à Monthey

ancien rural

(comprenant 2 appartements) ou à échanger en partie contre terrain à bâtir.

Ecrire sous chiffre P 36-425538 à Publicitas, 1870 Monthey.

A louer à Sierre immeuble Grand'Garde

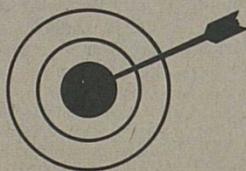
appartement 3 1/2 p.

Tout confort. Libre dès le 1er décembre.

Pour tous renseignements: Agence Marcel Zufferey Sierre Tél. 027/55 69 61

36-242

Pour un loyer étudié



Devenez propriétaire de votre logement à Monthey

Résidence Champvert

Exemple: Appartement de 83 m²

comprenant:

1 grand living, 2 chambres à coucher, cuisine agencée, hall + coin à repas, balcon, cave. Orientation: Est/Ouest - Zone de verdure

Fr. 111 300.- Fonds propres 22 300.-

Coût mensuel y compris charges de la copropriété, intérêts hypothécaires et amortissement

Fr. 673.-

Je m'intéresse à un appartement.

Veuillez m'envoyer la documentation sans engagement.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

No postal: _____ Localité: _____

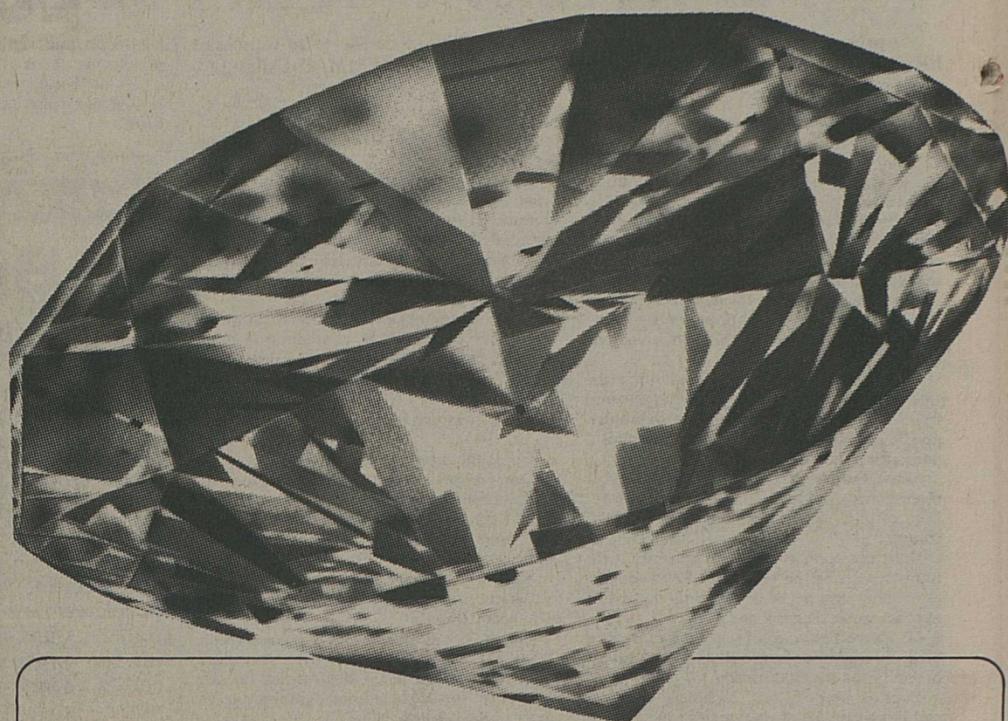
No de téléphone: _____

Pour vous convaincre: visitez, dès début novembre 77

notre appartement-témoin

Agence Immobilière pour le Commerce et l'Industrie

Jacques Nicolet
Crochetan 2 - 1870 Monthey
Tél. (025) 4 22 52



Titze

3^{ÈME} EXPOSITION

de la montre et du bijou dans les salons de la maison Titzé, Carrefour du Centre, à Sierre

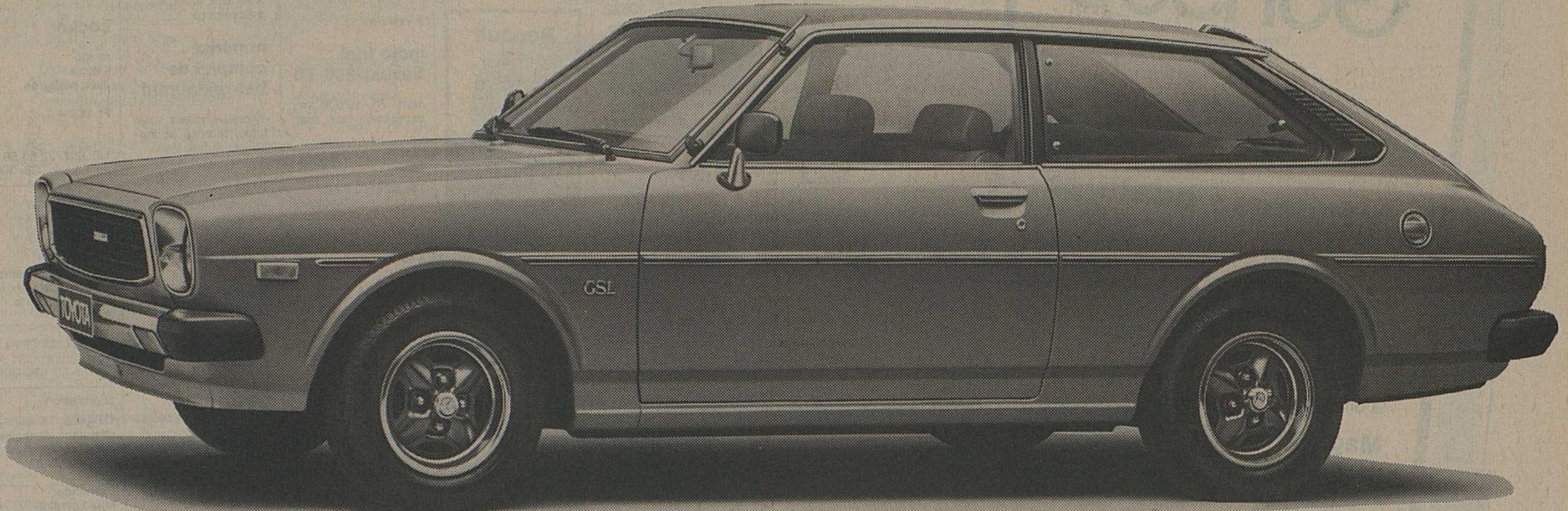
du vendredi 21 au dimanche 30 octobre 1977
de 09.00 h. à 12.00 h. et de 14.00 h. à 18.00 h. Entrée libre
Dimanches inclus

Sous le patronage d'Omega

Titze

Horlogerie-Bijouterie
Carrefour du Centre - Sierre Tél. 027/55 66 66

LE SUCCÈS DE TOYOTA:



Nouveau en Suisse: Toyota Corolla 1600 Liftback GSL
Boîte à 5 vitesses, Fr. 15 300.-

Toyota Corolla 1200 Liftback
Fr. 12 390.-

TOYOTA A POUR TOUTES LES EXIGENCES ET POUR TOUS LES BUDGETS LA VOITURE QU'IL FAUT.

Petites voitures. Voitures de classe moyenne. Breaks. Voitures de sport. Voitures de luxe. Véhicules tout terrain. Véhicules utilitaires légers. Quelle que soit l'automobile que vous vouliez conduire, Toyota vous la propose.

Toutes les Toyota sont robustes, techniquement au point sur le plan sécurité et fiables. Elles ont toutes l'équipement proverbiallement complet et la finition parfaite inégalée. Elles sont toutes à des prix avantageux, modestes dans leur consommation, économiques à l'entretien. Toyota construit des voitures pour tous les jours. Mais pas des voitures de tous les jours.

Le moment est d'ailleurs favorable pour acheter une Toyota. Votre représentant Toyota vous fera, en effet, maintenant une offre particulièrement avantageuse. Passez donc chez lui.

Voici une petite sélection de notre grande palette de modèles:



Toyota 1000 Copain Fr. 9230.-



Toyota Corolla 1200 Sedan Deluxe Fr. 11 880.-



Toyota Corolla 1200 Break Fr. 12 400.-



Toyota Celica 2000 GT Liftback Fr. 18 990.-



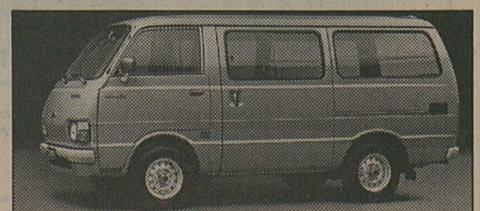
Toyota Cressida 2000 Sedan Deluxe Fr. 15 950.-



Toyota Crown 2600 Sedan Deluxe Fr. 23 200.-



Toyota Land Cruiser Hard Top Fr. 24 600.-



Toyota Hi-Ace fourgon à partir de Fr. 16 450.-

TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance.



Pour les entreprises, les artisans et les particuliers:
l'avantageux Multi-Leasing Toyota! Pour tout renseignement,
téléphonez au 01/529720.

Toyota AG, 5745 Safenwil, 062/6793 11

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Gonset

cherche pour début janvier

vendeuse qualifiée

Rayon rideaux - blanc

Nous offrons:
semaine de cinq jours
caisses de retraite, maladie

Faire offre par écrit avec curriculum vitae à la direction

Magasins Gonset SA

Sion

On cherche
sommelière
évent. remplaçante
ainsi qu'une
filles de buffet débutante
S'adresser à:
Buffet de la Gare, Sion
Tél. 027/22 17 03 36-1205

L'hôtel de la Gare à Saxon
cherche
filles de cuisine
Entrée tout de suite.
Congé le dimanche.
Tél. 026/6 28 78 36-1314

HELIO CREATION Jaegger à Genève

cherche pour la vente de ses cartes postales

REPRÉSENTANT

(rayon: Lausanne - Valais)

chargé de visiter une clientèle établie et de l'élargir. Celle-ci se compose de commerces de détail, d'hôtels, de kiosques, de magasins de grande surface. Elle compte sur les services non seulement d'un **vendeur** mais aussi d'un **conseiller**.

La société fait appel à un candidat de 22 à 35 ans, **entrepreneur**, manifestant un sens esthétique et ayant le goût des contacts.

L'entreprise, après que le candidat aura fait ses preuves, lui proposera une **initiation à la prise de vues**, avec la responsabilité de la présentation de sa collection personnelle.

Les candidats ayant déjà si possible une expérience de la vente sont priés de faire leurs offres détaillées (lettre manus., CV, photo et prêt. sal.) à l'adresse ci-dessous en mentionnant la réf. VISTO. Aucun dossier ne sera transmis à l'entreprise sans l'assentiment du candidat.

Centre d'orientation et de formation professionnelle

J.-B. et M. Dupont-Huber
psychologues-conseils
La Tour de Peilz
Avenue Bel-Air 121

Restaurant Club alpin, Champex-Lac, cherche pour la saison d'hiver

cuisinier seul serveuse

connaissant les deux services et

filles de maison

Bon gain assuré. Entrée mi-décembre.

Tél. 026/4 11 61 36-30632

Attention! Attention!

On cherche pour activité principale ou accessoire messieurs de bonne réputation pour livraison permanente de lieux de vente. Très bons rendements. Conditions: voiture personnelle et disponibilité.

Candidatures par écrit à **Wela-Technik KG**
Dreherrnsteinplatz 7
D-6078 Neu-Isenburg 2

80-6268



STEFORIA MARONI RAILWAY®

Pour notre « locomotive de vente » à l'innovation à Sierre, nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir

vendeur

capable. Horaire de travail agréable (de 11 h. à 18 h. 30), bon salaire et prestations sociales normales.

Steforia AG, Berne
Tél. 031/59 25 36 05-11118

Communauté religieuse à Sion cherche

personne

sans charges familiales, pour petits travaux de ménage.

Convientrait à personne ayant déjà travaillé dans l'apostolat ou dans les œuvres sociales. Possibilité de prendre part à la vie de la communauté.

Ecrire sous chiffre P 36-30626 à Publicitas, 1951 Sion.

Zurich
Couple sans enfant dans maison familiale à proximité de la ville cherche

jeune fille au pair

gaie, propre et indépendante, pour aider au ménage.

Belle chambre, jardin, bain indépendant, TV. Congé l'après-midi. Bon gain. Entrée mi-décembre 77 ou janvier 78.

Offre avec photo à: Mme R. Conzett
Brunnenzelgstrasse 10, 8904 Aesch ZH

Entente intercommunale Crissier, Ecublens, Saint-Sulpice cherche

jeune collaborateur

disposé à donner le meilleur de lui-même pour seconder l'intendant de son nouveau chalet à Morgins, recevant des enfants en classes à la montagne, camps de ski, colonies, etc.

Préférence sera donnée à personne en possession d'un certificat d'apprentissage d'un métier manuel et sachant skier. Entrée en fonctions le 1er décembre 77 ou date à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du boursier communal d'Ecublens, tél. 34 13 85. Les offres manuscrites, accompagnées des pièces habituelles, sont à adresser à l'Entente intercommunale Crissier, Ecublens, Saint-Sulpice, pa secrétaire municipal, 1024 Ecublens, jusqu'au 10.11.77. 22-50638

Café-restaurant à Sierre cherche

sommelier ou sommelière

Tél. 027/55 11 92 36-1232

ANNONCES DIVERSES

Renault 12 Gordini
bleue, 1972

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

A vendre

Mini

1974, 37 000 km
Fr. 4200.-

Renault R 5 TL

1974, 60 000 km
Fr. 5900.-

Garage Vultiner Grangea
Tél. 027/58 12 58 36-2850

A vendre

Renault 5 TL

Bon prix.

Tél. 027/86 22 16 36-30723

NSU RO 80
grise, 1969

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

A vendre

Toyota Corolla 1200

station-wagon, verte, modèle fin 73 80 000 km, peinture neuve, expertisée prix à discuter

Toyota Corolla 1600

Liftback, mod. 1977 gris métallisé 4500 km prix à discuter

Tél. 027/22 62 50 89-42401

A vendre

Volvo 245 DL break

1977, 11 000 km, avec garantie Fr. 16 900.-

Peugeot 304 break

1977, 4000 km équipée pour l'hiver avec garantie Fr. 9600.-

Peugeot 204 GL

55 000 km, expert. équipée pour l'hiver Fr. 4500.-

Peugeot 304 GL

équipée pour l'hiver expertisée Fr. 2500.-

Fiat 128

équipée pour l'hiver parfait état, expert. Fr. 3500.-

Tél. 026/5 42 90 heures des repas 36-2888

A vendre

moto trial Suzuki 250 TS

mod. 75, 12 000 km, expertisée, bon état. Fr. 1800.-

Tél. 027/23 47 51 36-303444

Cause imprévue à vendre

Renault 5 TS

neuve bleu métallisé

Prix intéressant.

Tél. 027/22 99 75 36-303445

NSU RO 80
blanche, 1970

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

A vendre de particulier

VW 1300

modèle 1972 expertisée

Fr. 2500.-

Facilités de paiement

Tél. 025/4 26 63 36-2913

Occasion unique

A vendre

Peugeot break 304 SL

Etat de neuf Roulé quatre mois seulement. Garantie huit mois, kilométrage illimité. Peinture métallisée. Prix catalogue: Fr. 13 600.- Cédée à un prix exceptionnel.

Tél. 027/31 11 09 36-30628

A vendre

Simca 1307 S

modèle 1976 12 000 km

Pour bricoleur

Peugeot 404

Modèle 1971 130 000 km

Tél. 026/2 11 38 le soir 36-30630

Peugeot 304 Coupé
blanche, 1973

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

A vendre

Honda 500 Four

Modèle fin 1974 Fr. 2950.-

Tél. 027/55 66 82 heures de bureau interne 13 36-30625

A vendre, jusqu'au 5 novembre

matériel complet de bar-restaurant

Tables, chaises, vaisselle, lampes et machines à café Egro

Hôtel Forclaz-Touring Martigny Tél. 026/2 27 01 36-30740

Perdu à Sion

chat persan roux

mâle

Tél. 027/23 32 69 Récompense 36-303442

A vendre double emploi

enregistreur Sony TC 366

révisé Fr. 450.-

Tél. 027/22 22 30 36-303447

Le Châble

La personne qui a endommagé en fin de semaine en face de la maison communale la **Peugeot 304 S**, couleur brune VS 48922 est priée de s'annoncer à la police locale ou à son propriétaire sinon plainte sera déposée. 36-30729

Garage démontable

270 x 540 cm, toit plat, avec porte. Fr. 1900.-

Tél. 021/37 37 12 109.119.636

Toujours

paille indigène

disponible

Rendue à domicile.

Tél. 024/35 12 75 22-152271

magnifique cuisinière à gaz

de commerce, entièrement en inox 6 feux, 2 grands fours plus hotte et ventilation

A la même adresse on cherche

sommelière

Débutante acceptée.

S'adresser au restaurant du Château Vissoie Tél. 027/65 13 15 36-30567

A vendre

un génisson de 2 ans

Bonne ascendance.

Tél. 027/36 22 81 heures de midi ou après 18 h. 30 36-30710

A vendre

cocker

rouge 4 mois avec pedigree

Fr. 600.-

Tél. 027/22 83 59 36-30635

A vendre

vache

2e veau Vélage 6 novembre. Ayant droit aux primes de remonte.

Tél. 027/22 77 74 36-30629

D'occasion

orgue

débutant, 2 claviers, pédalier, rythmes plus acc. aut. Demander Mlle Lorraine Tél. 021/38 18 18 10 h. à 12 h. 30 15 à 17 h. 139.262.507

A vendre

salle à manger en acajou

Bas prix.

Tél. 025/4 10 02 36-425537

VOUS

qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix - Candy - Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Riber - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au 027/22 80 29 Gasser Frères, Sion 89-286

027/31 18 78

J'achète au comptant vos vieux bouquins, cartes postales, manuscrits, parchemins, gravures.

Ouvert tous les jours ouvrables (sauf lundi matin) de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

Galerie du Lac St-Léonard

36-2685

Fourrures

Artisan transforme fourrures à la dernière mode. Réparations, nettoyage, etc. Travail soigné.

Katia Fourrures
Tél. 021/23 91 07 22-939

Achat immédiat «cash»

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970 Tél. 021 53 33 53 de 11 à 21 heures AUTO-KLÖTI Chexbres-Puidoux

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression non moutonnaire

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

Fr. 123.-
(Jusqu'au 31 décembre 1978)

Nom: _____

Prénom: _____ Fils (fille) de _____

Profession: _____

Adresse exacte: _____

Lieu: _____

Date: _____ Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du **Nouvelliste** et **Feuille d'Avis du Valais**, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Voici pourquoi la Fiat 128 fait concurrence aux grandes voitures.

Voici pourquoi la Fiat 128 fait concurrence aux petites voitures.

Le moteur de 1300 cm³, 60 CV DIN (ou 1100 cm³, 55 CV DIN) est disposé transversalement. Cela permet d'avoir plus de place pour les passagers et les bagages.

La lunette arrière chauffante ainsi que les appuis-tête à l'avant sont de série.

La colonne de direction est en trois tronçons. Elle se replie sur elle-même en cas de choc.

Grâce aux ceintures de sécurité automatiques on se sent libre de ses mouvements tout en étant attaché.

Le bas régime du moteur la rend silencieuse et économique.

Les sièges confortables sont revêtus en velours ou en similicuir.

Le système de freinage à double circuit avec les freins à disques à l'avant est muni d'un répartiteur de freinage. Cela permet à toutes les roues de s'arrêter simultanément.

Suspension à quatre roues indépendantes. Traction avant. Cela lui permet de se comporter dans les virages comme sur une route droite.

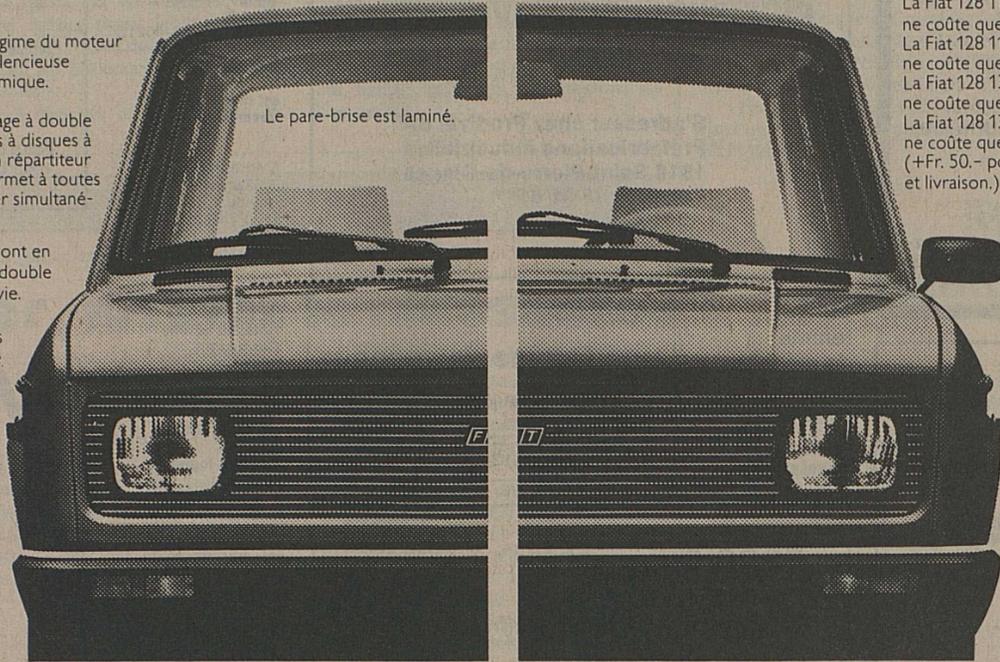
Les soupapes sont en stellite, ce qui double leur durée de vie.

Elle est couverte d'une garantie de 12 mois, d'une garantie anticorrosion de 24 mois et d'une assurance Helvetia pour les frais de réparation de 30 mois. Et, en plus, elle a un équipement suisse complet.

Les pare-chocs noirs en matière plastique résistent aux chocs jusqu'à une vitesse de 4 km/h.

Le pare-brise est laminé.

La Fiat 128 1100 à 2 portes ne coûte que **9900 francs**.
La Fiat 128 1100 à 4 portes ne coûte que 10400 francs.
La Fiat 128 1300 CL à 2 portes ne coûte que 11350 francs.
La Fiat 128 1300 CL à 4 portes ne coûte que 11850 francs. (+Fr. 50.- pour transport et livraison.)



FIAT
Un plaisir qui dure.

Coupon d'information

J'aimerais en savoir davantage sur la Fiat 128. Aussi je vous prie de me faire parvenir votre documentation.

Nom _____

Adresse _____

NPA/Localité _____

(Adresser à: Service de Publicité, Fiat [Suisse] SA, 108, rue de Lyon, 1211 Genève 13.)

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Cherchons pour le Bas-Valais et Valais central

menuisiers

ébénistes

Tél. 025/4 47 67

18-2291

On demande pour le 15 novembre ou à convenir

un cuisinier

Salaire à convenir. Logé. Chambre avec douche.

Offres au restaurant du Lac 1462 Yvonand (Vaud)
Tél. 024/31 14 51 22-14808

Boulangerie-bar à café La Fontaine, Olon, cherche

une serveuse ou jeune dame

Deux jours par semaine. Entrée tout de suite ou à convenir.

Bruno Giovanoli
Tél. 025/7 31 40 36-30623

Café-restaurant Le Market, Monty, cherche

garçon de salle
sachant travailler seul

garçon/fille de cuisine

Fermeture hebdomadaire le dimanche.

Tél. 025/4 23 22 143.266.294

Café de la Gare, Riddes
cherche

sommelière

Tél. 027/86 22 16 36-30537

J'engage

personne sachant bien cuisiner
pour ménage soigné de deux personnes.

Disposant d'une femme de chambre et d'une femme de ménage. Studio confortable à disposition. Excellent salaire. Place stable.

Ecrire, avec références, sous chiffre P 36-30408 à Publicitas, 1951 Sion.

Auberge-restaurant Petit-Paradis
Bluche-Montana
Tél. 027/41 21 48
cherche

serveuse

Date d'entrée: 1er décembre ou à convenir.

36-30580

On cherche

machiniste ou électricien

pour travail sur une chaîne automatique de fabrication.

Place à l'année. Région de Martigny.

Ecrire sous chiffre P 36-902409 à Publicitas, 1951 Sion.

Hôtel du Cerf, Sion
cherche

garçon/fille de comptoir
garçon/fille de cuisine

Tél. 027/23 20 20 36-3400

La Parisienne Spécial Filtre: étonnamment légère.



Une authentique Parisienne. Munie d'un filtre remarquable.*

* Une authentique Parisienne: Du tabac Maryland naturel et le filtre créé par Burrus pour sa marque Select. C'est pourquoi Parisienne Spécial Filtre est particulièrement douce et légère.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Décolletage SA - Saint-Maurice
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir.

décolleteurs-régleurs
sur machines Petermann, Bechler, Tornos

- Bon salaire
- Semaine de 5 jours
- Avantages sociaux d'une entreprise moderne

Faire offre par écrit ou prendre rendez-vous par téléphone au 025/3 73 73 (Int. 12) 36-2006

Les Transports publics du Chablais
cherchent pour le chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey-Champéry

1 ou 2 mécaniciens-électriciens ou mécaniciens
au courant du matériel ferroviaire

Pour le chemin de fer Bex-Villars-Bretaye

auxiliaires-contrôleurs
pour la saison d'hiver 77-78

1 chauffeur d'autocars
permis C pour le service lignes et excursions

Les offres écrites sont à adresser à: Transports publics du Chablais, avenue de la Gare 38., 1860 Aigle.

un lien entre les hommes

PTT

Jeunes filles...
Jeunes gens...

... si vous cherchez une profession pleine d'attrait
... si le domaine des télécommunications vous intéresse

devenez télégraphiste

La direction d'arrondissement des téléphones de Genève engage de nouveaux (elles) collaborateurs (trices) pour ses services télégraphiques.

Apprentissage: une année.
Entrée: 3 janvier 1978.

Les candidat(e)s doivent:

- être de nationalité suisse
- avoir terminé leur scolarité obligatoire avec des résultats satisfaisants
- posséder de bonnes connaissances d'allemand et de géographie

Nous offrons:

- un excellent salaire dès l'engagement
- les prestations sociales d'une grande entreprise

Pour tout renseignement, téléphonez-nous au 022/22 34 51 ou retournez le coupon ci-dessous à la direction d'arrondissement des téléphones, rue du Stand 25 1211 Genève 11.

A détacher

Je m'intéresse à un apprentissage de télégraphiste. Veuillez me faire parvenir les conditions d'engagement.

Nom, prénom: Age:

Adresse: Tél.:

PTT

un lien entre les hommes

On cherche pour entrée tout de suite

**4 menuisiers
1 machiniste**

ainsi que

plusieurs manœuvres

S'adresser chez Prodival SA
Préfabriques industrielles
1916 Saint-Pierre-de-Clages
Tél. 027/86 31 65

36-5246

On cherche pour Sion

femme de ménage

Quatre matinées par semaine.

Tél. 027/22 32 95
heures des repas
36-30593

Je cherche pour Martigny, avenue de la Gare

une femme de ménage

pour 3 demi-journées par semaine

Offre sous chiffre P 36-902414 à Publicitas, 1951 Sion.

ESCO S.A.
Fabrique de machines
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

engage tout de suite ou pour époque à convenir

mécaniciens de précision fraiseurs personnel à former

Appartements à disposition, réfectoire, garderie.

Faire offre ou se présenter sur rendez-vous téléphonique préalable au 038/57 12 12

28-194

Occasions

1 très beau buffet, brun foncé, 150 cm larg., 100 cm haut., 60 cm prof. avec dessus vitrine 90 cm haut., 37 cm prof.	195.-
1 joli buffet anglais 175 cm larg., 90 cm haut., 65 cm prof.	125.-
1 bureau moderne, métallique, 170 cm long., 90 cm larg., 65 cm prof.	195.-
1 table de cuisine	15.-
2 chaises (bois), les deux	12.-
1 paire jumelles prismatiques Handy-Look 10 x 50, étui	78.-
1 machine à écrire portative (valise) Hermès Media	115.-
1 machine à coudre électrique Singer, parfait état	72.-
1 aspirateur luge, parfait état, 220 volts	39.-
1 machine à laver électrique Sobal, 220 volts, parfait état	65.-
1 accordéon chromatique, touches piano, 120 basses	245.-
1 accordéon diatonique, 8 basses	145.-
1 accordéon, touches piano, 12 basses, 20 touches	98.-
1 microscope 300 fois	32.-
1 microscope, jusqu'à 1200 fois	165.-
1 magnifique meuble en bois, radio-tourne-disque-télévision, 20 disques, 137 cm larg., 95 cm haut., 45 cm prof., portes glissantes	395.-
Souliers de ski avec lacets, 37-42, la paire	10.-

E. FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE
Tél. 031/22 29 11 05-305381

Boulangerie-pâtisserie
Bruno Vitall
Rue de l'Ale 42
Lausanne

Tél. 021/22 32 25

cherche

une jeune aide-vendeuse

Nourrie, logée
Congé dimanche
et lundi

83-60212

Boulangier
est cherché pour travail de jour.

S'adresser à:
Boulangerie Buffat
Rue du Lac 13
1800 Vevey

Tél. 021/51 96 15
22-484406

Urgent!
Hôtel de l'Etoile
Corgémont
cherche

sommelière et barmaid

Nourrie, logée
Bon gain

Tél. 032/97 17 03
06-12167

Verbier

Pour la saison d'hiver éventuellement en partie à mi-temps, nous cherchons

un cuisinier
et
une jeune fille

pour camp de vacances dans bâtiment moderne

Tél. 027/41 20 40
le soir
36-303440

On cherche pour saison d'hiver

sommelière

Horaire réduit
8 - 16 heures.

Restaurant Pas-de-Malbré Anzère
Tél. 027/38 24 89
36-30638

Cuisinier
sachant travailler seul

cherche place
à Martigny ou environs.

Faire offre sous chiffre P 36-902415 à Publicitas, 1951 Sion.

Café-bar Le Grillon Sion
cherche

sommelière

Tél. 027/22 22 42
36-30572

Je cherche

serveuse
pour Coppet (VD)
dès 1er novembre.

Tél. 022/76 18 64
22-50663

Vignerons ou œnologues

Maison de liège cherche des représentants à la commission pour la vente de ses bouchons de liège à raison de quelques heures par semaine à votre gré, dans les différentes régions du Valais.

Nous demandons:
des personnes ayant de l'initiative et le contact facile

Nous offrons:
une clientèle établie
une commission sur les ventes

Faire offre sous chiffre PA 902822 à Publicitas, 1002 Lausanne.

NOTRE BOULANGER

LE PAIN

Parce qu'il prend soin de votre ligne et de votre santé.

Il y a des milliers d'années qu'on le sait: «le pain est un aliment irremplaçable». Et avantageux. Avec ses vitamines, ses sels minéraux, ses protéines.

Et si vous voulez perdre du poids? Eh bien, vous pouvez en manger quand-même! Mieux encore: votre boulanger fait des pains avec lesquels une cure d'amaigrissement devient un vrai plaisir. Parce que vous ne vous privez de rien (ou presque). Surtout pas de pain. Car le pain, c'est «l'allumette de la digestion» et «le balai des intestins».

Le pain de votre boulanger.
Plus frais, parce qu'il vient de sortir du four.

"Pain Gupfli"

Le pain mi-blanc sain et digeste, avec farine Graham et lait écrémé.

Prêts discrets

de Fr.1.000.- à Fr.30.000.-

Notre prêt peut durer jusqu'à 60 mois, si vous le désirez. Donc remboursable en petites mensualités.

La banque No 1 pour les prêts aux particuliers vous donne une garantie de discrétion.

Procrédit = discrétion totale

Une seule adresse:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Lieu 990.000 prêts versés à ce jour

G

Désirez-vous gagner plus tout en exerçant un emploi sûr?

Nous cherchons des collaborateurs (trices) pour la vente des machines à coudre Elna et des presses à repasser Elnapress dans les grands magasins, aux foires et porte à porte. Nous vous offrons des possibilités de gain élevé (fixe, commissions et frais).

Si cette activité vous intéresse, si vous possédez une voiture et que vous êtes âgé(e) de 25 à 55 ans, alors retournez-nous le coupon ci-dessous avec votre photo.

Elna S.A., avenue de Châtelaine 1-5, 1211 Genève 13

COUPON

Nom: Prénom:

Rue: Tél. privé:

NP/Lieu: Tél. prof.:

Age: Etat civil:

Profession: Expériences dans la vente oui non

Date d'entrée possible:

Nouv.

RÔTISSERIE + MOTEL
ST-CHRISTOPHE
BEX-SUISSE

Tél. rôtisserie 025/3 63 35
Tél. motel 025/3 67 77

Cherchons pour entrée tout de suite

garçons ou filles de cuisine éventuellement extras

S'adresser à la direction.

DÉGÈS ACCIDENTEL DE M^{me} ALEXANDRINE DAYER

MARTIGNY. - Hier matin, à 9 h. 50, M^{me} Alexandrine Dayer, âgée de 67 ans, a été mortellement blessée par une voiture genevoise alors qu'elle traversait la rue du Léman à Martigny.

Malgré l'intervention rapide de l'ambulance et la qualité des soins qui lui furent prodigués, M^{me} Dayer mourait à l'hôpital peu après son admission.

M^{me} Alexandrine Dayer a élevé une belle famille de huit enfants, tous mariés. Elle est la mère de notre confrère François Dayer, correspondant valaisan de la Télévision romande et pré-

sident de l'Association de la presse valaisanne (APV).

M^{me} Dayer a dû, durant sa vie, assumer une très large part dans l'éducation de ses enfants. En effet, son époux, Camille, fut pendant de longues années barragiste à Mauvoisin; cette vie d'anachorète ne lui permettait de regagner son domicile de la rue du Simplon qu'en fin de semaine. Pendant les autres jours, elle cumulait donc les rôles, avec tout ce que cela représente de patience, de diplomatie et de courage.

C'est à l'âge de la retraite que M.

Camille Dayer déménagea à la rue de la Maladière. Depuis lors on voyait chaque matin «Madame Alexandrine» traverser la rue du Léman pour faire ses courses. C'est sur son trajet quotidien qu'elle a trouvé si tragiquement la mort hier.

Nous adressons à sa famille nos condoléances émues.

Les rédacteurs du *Nouvelliste* et *Feuille d'Avis du Valais* assurent M. François Dayer de leur sympathie confraternelle et le prient de trouver ici, en ces heures difficiles, l'expression de leur amitié.

NF

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

Monsieur Furgler, arrêtez le massacre!

En ces temps où tout le monde parle du terrorisme en Allemagne, en complimentant le chancelier ou en critiquant le régime de ce pays, il serait bon aussi de voir quelle est la responsabilité de notre pays, soi-disant au-dessus de tout soupçon, dans l'engrenage du terrorisme actuel. Cette responsabilité est même très grande dans le fait qu'il n'existe pratiquement pas de loi sur la vente des armes, sauf dans quelques cantons.

N'est-ce pas ahurissant, Monsieur Furgler, de constater que dans votre canton, on peut acheter des mitraillettes comme des petits pains? A qui profite le crime? A un certain nombre d'armuriers peu scrupuleux qui ne pensent qu'au profit et qui se foutent complètement de savoir si leurs armes vont servir à assassiner d'innocents citoyens. Messieurs les armuriers, lorsqu'un client vous demande une mitraillette, ce n'est sûrement pas pour se défendre ou pour chasser les corbeaux. Donc, Messieurs, vous êtes complices de ces terroristes. Quand je pense que pour avoir le permis de conduire, il faut produire un extrait du casier judiciaire; pour aller à la pêche, il faut présenter son bordereau d'impôts payé pour obtenir le permis. Il serait temps de sortir une réglementation fédérale sur la vente des armes de toutes sortes et d'interdire la vente d'armes à des étrangers non domiciliés en Suisse. Les personnes habitant le pays ne pourraient être titulaires d'un permis de port d'arme qu'après avoir rempli les formulaires d'usage, produit un extrait du casier judiciaire, fait prendre ses empreintes, remis une photo, etc. Car les pays qui nous entourent commencent sérieusement à critiquer notre manière de voir, la neutralité et notre conduite.

Dépassement téméraire Un mort

TRIN-MULIN. - M. Rolf Kaegi, âgé de 30 ans, de Zurich, a été tué hier dans un accident de la circulation, près de Trin-Mulin, dans les Grisons. Au cours d'une manœuvre de dépassement, il est entré en collision avec une voiture venant correctement en sens inverse.

†

Le moto-club Tous-Vents

a le regret de faire part du décès de

Madame Angeline GILLIOZ- TAMINI

grand-mère de son président, Gérard Gillioz.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Profondément touchée par vos témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Maurice TERRETTAZ

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par vos dons de messes, vos messages de condoléances et vos offrandes.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Paris, octobre 1977.

Il faut encore citer les banques qui favorisent le terrorisme, en acceptant les sommes prises lors de rapt ou vols, et dont le secret bancaire, comme chacun le sait, couvre les intérêts de la pègre de tous pays. En ces temps où l'on s'occupe beaucoup de l'environnement, en déposant des initiatives douteuses, il serait grand temps que l'on s'occupât de protéger aussi la vie des citoyens.

Ph. A. P.

Réd. - Est-il aussi facile d'acheter des armes en Suisse, des mitraillettes notamment, que veut bien le dire l'auteur de cette lettre? N'existe-t-il vraiment pas de loi réglementant le commerce d'armes, sauf dans quelques cantons?

La situation est un peu différente quoique la législation en vigueur soit très libérale.

Tout d'abord, au niveau fédéral, un

principe large prévaut: «Tout le monde peut porter une arme, sauf interdiction.» La réglementation elle-même est régie par un concordat intercantonal, englobant TOUS les cantons suisses.

Qui peut acheter une ou des armes?

Tout citoyen suisse, adulte, ou tout étranger domicilié en Suisse au bénéfice d'un permis C, n'ayant jamais subi de condamnation en relation avec une atteinte à l'intégrité corporelle, peut obtenir des armes à condition de présenter un permis délivré par la commune de domicile attestant qu'il remplit les conditions requises.

L'armurier a l'obligation d'inscrire la vente dans un registre, contrôlé régulièrement, avec les coordonnées exactes de l'acheteur.

Il faut enfin relever qu'une modification de la législation actuelle est à l'étude dans le but de la rendre plus restrictive.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur Aloïs MÉTRAILLER

30 octobre 1972
30 octobre 1977



Le temps passe, le souvenir reste.

Votre famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Basse-Nendaz, le jeudi 27 octobre 1977, à 19 h. 30.

Monsieur François CHARBONNET

5 novembre 1962
5 novembre 1977



†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Eugène RAYMOND

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs prières, leurs messages de condoléances, leurs dons de messes, l'ont réconfortée.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial est adressé à l'abbé Bender, curé de la paroisse, au docteur Pasquier, à la fanfare La Lyre, à ses amis, à M. Marius Roduit, aux Pompes funèbres de Leytron-Martigny.

Saillon, octobre 1977.

†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Euphémie CONCHATRE- ZUFFEREY

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa peine, par leur présence aux obsèques, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Elle adresse un merci particulier au révérend curé Bossetti, à Liddes, au docteur Barada, à Orsières, et aux chantes.

Liddes et Sierre, octobre 1977.

†

Monsieur Camille DAYER, à Martigny ;
Madame et Monsieur Roland ADDY-DAYER et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame Georges DAYER-SIERRO et leurs enfants, à Savièse ;
Madame et Monsieur Jérôme CRETTON-DAYER et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame François DAYER-RAPPAZ et leurs enfants, à Savièse ;
Monsieur et Madame Michel DAYER-VEUTHEY et leurs enfants, à Martigny ;
Madame et Monsieur Roland COUTAZ-DAYER et leurs enfants, à Saint-Maurice ;
Madame et Monsieur Christian LAMBERT-DAYER, à Genève ;
Madame et Monsieur Jean-Daniel DORSAZ-DAYER, à Martigny ;
La famille de feu Nicolas DAYER, à Hérémece, Sierre et Pont-de-la-Morge ;
Madame veuve Pierre-Louis DAYER-SIERRO, à Sion, et leurs enfants, à Hérémece, Genève, Yverdon et Bovernier ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Alexandrine DAYER

née DAYER

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante, cousine et marraine, enlevée à leur tendre affection à la suite d'un accident, à l'âge de 67 ans.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Martigny, le jeudi 27 octobre 1977, à 10 heures.

Domicile mortuaire: rue de la Maladière 8, Martigny.

Selon le vœu de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

L'Association de la presse valaisanne

a le pénible devoir de faire part du décès accidentel de

Madame Alexandrine DAYER

mère de son dévoué président François Dayer.

Les membres de l'association sont priés de participer aux obsèques qui se dérouleront en l'église paroissiale de Martigny, le jeudi 27 octobre 1977, à 10 heures.

†

Madame Lucienne MAYOR-FAVRE, à Bramois ;
Monsieur et Madame Pierre SUCHET-MAYOR et leurs enfants, à Rolle ;
Monsieur et Madame André BITSCHNAU-MAYOR, leurs enfants et petits-enfants, à Bramois, Genève et Lausanne ;
Monsieur et Madame Yves SUCHET-MAYOR, leurs enfants et petite-fille, à Aubonne, Münsingen et Genève ;
Monsieur Joseph FAVRE-JUST et leur fille, à Bienne ;
Sa sœur Mathilde MICHELOUD-MAYOR, à Bramois ;
Les familles MAYOR, FLEURY, JACQUOD, FAVRE ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri MAYOR

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère et oncle, survenu le 25 octobre 1977, à l'âge de 80 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Bramois, le jeudi 27 octobre 1977, à 10 heures.

Le corps repose à son domicile à Bramois.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Profondément touchées par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil, la famille de

Monsieur Marcellin DEBONS

ainsi que les familles parentes et alliées, vous remercient très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de fleurs, de gerbes et de couronnes, de vos messages de condoléances, et vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Un merci spécial au clergé de la paroisse de Saint-Germain, au docteur Broquet, au personnel de l'hôpital, à la direction et au personnel de l'Alusuisse, à la classe 1923, à la société Alpina de Drône et à la maison Dubuis-Solliard, vins.

Savièse, octobre 1977.

La police doit intervenir au Manège de Sion

SION. - Par l'intermédiaire de M. André Franzé, juge instructeur, la justice a dû intervenir, hier, au Manège de Sion.

Lundi, une évacuation de force avait été rendue nécessaire (voir NF d'hier), M. Kunz, locataire du manège, n'ayant pas enlevé les constructions de bois et le matériel lui appartenant comme le lui avait imposé la Fédération laitière et agricole du Valais, propriétaire des terrains. Ce délai expirait le 15 septembre.

Ce départ du manège est rendu obligatoire par la construction de la route qui va de Platta rejoindre celle de Bramois, par un pont enjambant la route cantonale, les voies CFF et le Rhône.

Hier, des hommes de la fédération, pour continuer leurs travaux, détachèrent à un moment donné des chevaux pour les laisser en liberté. Le juge, à la suite d'une plainte pénale, a ordonné la suspension des travaux jusqu'à droit connu.

La tension fut telle un instant que la police a dû intervenir. Chacun espère toutefois qu'un arrangement pourra intervenir et que si le manège de la capitale doit être déplacé, l'exploitation pourra continuer sans interruption ailleurs, dans la banlieue de la ville, sous l'expertise direction de M. Kunz.

HIER SUR LE PETIT ÉCRAN

Reportage, à Un jour, une heure sur la situation tendue en Afrique du Sud. Commentaire : « Plutôt que de partager le pouvoir, les Blancs résisteront jusqu'au bout », etc.

Domage que nos spécialistes de l'information n'aient pas encore compris ce que l'on demande aux Blancs, ce n'est pas de partager le pouvoir qu'ils détiennent, mais de le céder purement et simplement avant de plier bagages, avec les conséquences économiques, politiques, stratégiques qui ne manqueraient pas d'en résulter, pour le plus grand bonheur des Russes, peut-être, mais pas pour celui des Noirs, qui n'auraient alors pas plus le droit de s'exprimer qu'aujourd'hui, devant subir la loi de potentiel militaire ou civil révolutionnaire, mais qui, en prime, seraient condamnés à avoir le ventre creux, comme c'est le cas dans la quasi totalité des autres pays africains.

Le plat de résistance de Tell quel était sans doute le reportage consacré à ce Jean-Michel et à sa secte ou communauté. « Apôtre », charlatan, homme d'affaires ? Qui est donc ce pécheur repent, comme il s'appelle lui-même ?

Ce qui est certain, en tous les cas, c'est que ses dons de guérisseur sont fortement sujets à caution, comme nous l'a montré le reportage. Ses tentatives pour faire voir les aveugles et entendre les sourds ont été pitoyablement vouées à l'échec, échec qui ne nuit apparemment pas à son grand succès et à celui de sa communauté qui est fort prospère puisque, avec 200 membres, elle a un budget qui tourne autour de 5 millions pour cette année. Peut-être sa gestion est-elle inspirée par les conseils de Dieu...

A part cela, il faut concéder à cette secte qu'elle accueille en son sein une série de paumés, drogués, délinquants, marginaux divers, qui retrouvent à son contact le bon chemin et la joie de vivre. Pourquoi pas, après tout ?

Tous les amoureux du 7^e art auront pris ensuite le plus grand des plaisirs à voir, ou à revoir, cet éternel chef-d'œuvre que sont les lumières de la ville. Charlie Chaplin a su donner la pleine mesure de son génie dans ce merveilleux film, à la fois si drôle et si triste.

(R)

Aspect particulier de la publicité touristique

L'UVT, en étroite collaboration avec l'Office national suisse du tourisme, l'OPAV et les stations valaisannes, organise régulièrement, en Suisse et à l'étranger, des conférences, réceptions et manifestations à l'intention de journalistes, agences de voyages et « tour operators ».

A celles-ci viennent s'ajouter les actions de publicité dans de grands centres d'achat et sportif, hôtels-restaurants et foires-expositions. En 1977, le Valais touristique s'est présenté à Utrecht, Bruxelles, Copenhague, Gummertsbach/Cologne, Avry-sur-Matran, Schönbühl/Berne et Nâfels. La prospection comprend également les visites des agences de voyages. Ainsi, cette année, l'on visita

elles de Londres, Francfort, Düsseldorf, Cologne et Wuppertal.

L'UVT attache également une grande importance à la réception de journalistes suisses et étrangers. Deux groupes de douze rédacteurs allemands et hollandais furent les hôtes de l'UVT et de plusieurs stations valaisannes. L'écho de ces séjours a été extrêmement favorable. En effet, la totalité des articles publiés dans la presse néerlandaise se référant à ce voyage d'étude représente une valeur d'insertion de 95 000 francs, montant auquel s'ajoutent 74 minutes d'émissions radiophoniques consacrées essentiellement à l'alpinisme. Quant aux frais de l'UVT, ils furent de l'ordre de 3000 francs.

SENSIBLE AUGMENTATION DES DISPONIBILITÉS DES ENTREPÔTS C.F.F. DE BRIGUE

Nouvelle halle inaugurée

BRIGUE. - Avec la construction d'une nouvelle halle, mesurant 96 m 30 de long, 30 m 84 de large et 4 à 7 mètres de hauteur, les entrepôts CFF de Brigue disposent ainsi de locaux d'une capacité d'environ 17 000 m³, pouvant abriter quelque 32 000 tonnes de marchandises, soit quelque chose comme 3200 wagons de 10 tonnes chacun. C'est ce qui a été souligné, hier, à l'occasion de l'inauguration officielle du nouvel établissement, terminé en l'espace de 8 mois à un prix extrêmement avantageux, soit 1,2 million de francs.

La manifestation s'est déroulée en présence des représentants de la Direction générale des CFF à Berne, du 1^{er} arrondissement à Lausanne, des entrepreneurs ayant participé à la réalisation de l'ouvrage ainsi que des dirigeants de la gare, MM. Ernest Tscherrig, administrateur aux marchandises et Erwin Schwery, adjoint de l'inspecteur de la gare notamment. M. Funk, adjoint du chef de la division des travaux à la direction générale, a relevé les différents aspects de l'ouvrage et les raisons de sa construction. Le nouvel édifice, muni d'installations de chauffage, servira essentiellement aux besoins de la maison Ciba-Geigy de Monthey. « Cette entreprise, nous a expliqué son délégué, M. Louis-Claude Martin, considère la gare de Brigue comme un lieu idéal du stockage d'éclatement. Grâce au BLS et au Simplon, les réexpéditions sont singulièrement facilitées. On pourra déposer dans l'entrepôt quelque 3000 palettes de marchandises diverses, emballées, et constamment prêtes à être réexpédiées. La manipulation est donc réduite à sa plus simple expression. Notre entreprise compte d'ailleurs divers dépôts de ce genre répartis dans les pays », a encore précisé notre informateur.

La manifestation a trouvé son point final dans un local de la tour des entrepôts, lors d'une raclée servie par les employés du service, dans une excellente ambiance et au cours de laquelle d'aimables paroles ont été échangées.



Lors de l'inauguration, l'ingénieur Funk (à gauche), adjoint du chef de la division des travaux à la direction générale, en conversation avec M. Ernest Tscherrig, administrateur aux marchandises.

Sion Inondation à la rue de la Blancherie

SION. - Hier soir vers 20 h. 30, à la suite d'une violente averse, 30 à 40 cm d'eau ont envahi le passage routier sous les voies ferrées à la rue de la Blancherie. Le collecteur de cette rue s'était bouché, et dès lors les écoulements se trouvant le plus bas, sous le pont du chemin de fer, n'ont plus pu absorber les eaux de ruissellement.

La police municipale a détourné la circulation et un véhicule spécial de la maison Videsa a été finalement mis en action pour déboucher le collecteur obstrué.

Embardée près de Saint-Maurice

Un blessé

SAINT-AURICE. - Hier vers 13 heures, M. Emile Muller, né en 1913, habitant Renens, circulait de Martigny en direction de Lausanne au volant de sa voiture. Parvenu peu avant Saint-Maurice, à proximité de l'usine « Bois Homogène » sa voiture dérapa sur la chaussée mouillée, quitta la route à droite et heurta un candélabre. A la suite de cette embardée, le conducteur fut blessé et hospitalisé.

Martigny : Début d'incendie à la Déleze

MARTIGNY. - Hier, vers 12 h. 50, M. John Rouiller, garde-fortifications, aperçut une fumée épaisse sortant des fenêtres des bureaux des syndicats agricoles, rue de la Déleze, à Martigny, gérés par M. Michel Vallotton, domicilié à Martigny. Immédiatement, il avertit le commandant du feu, le capitaine Simon Crettenand, qui alerta un groupe d'intervention. Des produits antiparasitaires dégageaient une épaisse fumée et il fallut faire appel à une section munie d'appareils à circuit fermé pour intervenir. 20 minutes plus tard, tout danger de propagation était écarté. L'origine du sinistre : une blouse en nylon déposée sur un radiateur électrique a pris feu.

Les dégâts sont assez importants.

FRANCE

«Fervent patriote»... mais pour quelle patrie?

PARIS (ATS/AFP). - L'affaire d'espionnage révélée la semaine dernière en France a rebondi hier, suscitant une vive émotion, par l'annonce de l'arrestation de l'un des grands noms de la Résistance française pour intelligence avec une puissance étrangère.

M. Georges Beaufils, plus connu dans la Résistance sous le pseudonyme de « Joseph », puis de « colonel Drumont », a été interpellé, le 11 octobre dernier avec quatre complices par la direction de la surveillance du territoire (DST). De source bien informée, on indique que Georges Beaufils et ses complices se sont livrés à des activités d'espionnage

au bénéfice de l'URSS, de 1966 à 1975.

Le « colonel Drumont » fut en tant que communiste, un véritable héros de la Résistance au sein des « francs-tireurs partisans » (FTP), mouvement qui se signalait par ses attentats contre l'armée allemande d'occupation, attentats qui entraînaient de sanglantes répressions.

En 1944, Georges Beaufils s'était occupé de la coordination des états-majors FTP de Bretagne qui avaient sous leurs ordres quelque 10 000 combattants. Après la guerre, il était rentré dans le rang et menait depuis deux ans une vie paisible de retraité à Royan, dans le sud-ouest de la France.

VIVRE EN EGLISE

Foi et philosophie : un constat d'échec

Dans *Foi et Avenir*, un des théologiens contemporains les plus remarquables, Joseph Ratzinger, rattache le drame de la théologie à la dérive de la philosophie, comme à une de ses causes les plus importantes. La théologie classique avait pu s'élaborer à partir d'un sous-bassement philosophique par le fait que la philosophie présentait un fonds métaphysique universellement admis, d'où surgissait un langage commun

rendant possible l'échange, le dialogue. Kant vint.

Il décréta que l'intelligence humaine est incapable d'atteindre la réalité, qu'elle se meut dans le monde des seules apparences, de la subjectivité. Dès lors, chaque penseur se trouve enfermé dans son monde intérieur, idées et doctrines n'exprimant plus que les conceptions particulières de leurs auteurs. La philosophie fait place

aux philosophies. La philosophie s'évanouit dans une incessante et décevante recherche de soi-même et de son objet.

Soudainement privée de l'assise conceptuelle sur laquelle elle s'était édifiée, privée de tout point d'ancrage dans la pensée humaine, la théologie va s'efforcer d'ouvrir sa propre voie en ne s'appuyant que sur elle-même. Trois grandes étapes vont marquer cette recherche décevante, toutes amorcées par des théologiens allemands protestants.

Schleiermacher détache totalement la religion de l'intelligence et de la volonté, il la rattache au seul sentiment : elle est le sentiment de l'infini, l'expérience de la dépendance absolue de l'homme. Par là la religion perd tout contenu conceptuel, elle n'est plus objet d'enseignement mais se ramène aux seules dispositions subjectives inévitables ; la foi est éliminée au profit de la seule piété faite de sentiment.

Schleiermacher va jusqu'à affirmer que l'homme vraiment religieux n'a pas besoin de la Sainte Ecriture, il est capable d'en créer une.

Rapidement contestée, cette conception ne fut efficacement critiquée que par Karl Barth. Ce théologien prône une sorte de foi absolue qui ne doit s'ancrer nulle part, pas plus dans le sentiment que dans l'esprit. Il distingue foi et religion, celle-ci étant déclarée œuvre de l'homme et par là condamnable au titre d'une véritable idolâtrie.

Il déclare l'homme naturellement athée, indifférent face à Dieu, incapable de connaître Dieu et de dire quoi que ce soit sur Lui. Pour un tel homme, la foi est la contradiction pure, elle est l'acte gratuit de Dieu, qui ne trouve aucune justification : vouloir le démontrer, c'est en fait la trahir.

Les missionnaires furent les premiers à déplorer les effets de cette théologie. Qu'est-ce que la foi pure ? la foi sans religion, sans aucune attache ni aucun environnement humains ? Ce que retenaient les consciences de la prédication barthienne, ce n'était pas tellement l'exigence d'une foi absolue, mais bien plutôt la critique de la religion et l'affirmation de l'athéisme naturel de l'homme : par le fait que rien en lui ne le pousse vers Dieu, l'homme se trouve livré à tous les prestiges des idéologies terrestres, spécialement le marxisme.

Cette dérive théologique devait logiquement aboutir à la proclamation de la mort de Dieu : d'impavides théologiens s'y élancèrent bravement et y nagent encore.

Acceptant l'idée que l'homme ne peut rien connaître de Dieu, ils ajoutent que Dieu ne peut absolument plus intéresser l'homme moderne. Ils engrangent dans la même cuvée à rejeter foi et religion. Ils ne conservent que Jésus, mais vidé de tout caractère divin, ramené à la stature d'un prototype des vertus humaines que l'on veut promouvoir, spé-

cialement les vertus de contestation : Jésus devient le patron de toutes les catégories de révolutionnaires.

La conclusion de Ratzinger n'est guère optimiste.

Elle paraît même s'accommoder assez facilement du néant philosophique actuel, comme si l'homme devait se résigner définitivement à ne pas connaître la réalité et à sombrer dans le désespoir des systèmes actuels qui se cantonnent dans la seule analyse du langage humain.

Renonçant à proposer une solution, Ratzinger indique quelques pistes positives pour la théologie.

Contre l'impérialisme triomphant de la science, il faut maintenir le pluralisme de la connaissance humaine : la recherche théologique, comme la recherche philosophique, est d'une autre nature que la recherche scientifique mais elle

ouvre à une connaissance tout aussi certaine.

En réalité, l'expérience le prouve, l'exclusivisme de la pensée scientifique ne peut aboutir qu'à l'absurde, à l'emprisonnement de l'homme dans un univers désespéré. Car l'homme en fait est au-delà du mesurable, au-delà du totalement définissable : il est sens et recherche de sens, il est espérance et projection de soi vers un au-delà qui dépasse toujours et infiniment ce qu'il est déjà.

Acceptant comme un fait tragique le vide philosophique actuel, la théologie doit assumer totalement et lucidement sa mission d'aider l'homme à trouver le chemin de soi-même et au-delà de soi-même à trouver le chemin de Dieu.

A. Fontannaz

Joseph Ratzinger: *Foi et Avenir* - Mame.

UNE HISTOIRE BIEN AMUSANTE!

Suite de la première page

taient de thé tiède. Toute honte avalée, ils prétextèrent leur manque d'argent. Qu'à cela ne tienne.

Les Américains prièrent les Saoudiens, on n'ose écrire qu'ils les supplèrent, par l'intermédiaire de Spiro Agnew, d'acheter malgré tout les « Lightning », ainsi les Anglais auraient de l'argent pour acheter des « F-III ».

C'est cela la véritable coopération internationale !

Contrairement aux Etats-Unis, les ventes d'armes ne suscitent pas en Angleterre grande émotion. Elles sont entourées d'un secret, malaisé à percer. Les justifications pratiques et théoriques ne manquent pas.

Dans le cas de l'Arabie saou-

dite, il s'agit de renforcer un régime anticomuniste, de faire contrepoids à l'Iran, qui émet de dangereuses revendications territoriales à l'égard des émirats du golfe Persique, donc de la compagnie pétrolière « Shell ». Le lobby juif anglais est peu fourni, une intervention dans le domaine des ventes d'armes serait considérée comme contraire aux intérêts nationaux.

Les ventes aux pays arabes fournissent du travail à 100 000 des 200 000 employés de l'industrie d'armement. Elles rapportent 850 millions de livres par an et ne représentent qu'un mince 5 % du commerce mondial contre 40 % pour les Etats-Unis.

Jacques Helle

Les obsèques nationales de M. Hans-Martin Schleyer

Suite de la première page

différences des systèmes politiques et moraux ». Pour M. Scheel, le défunt n'était pas « un monstre froid du capitalisme », comme ses ravisseurs avaient tenté de le faire croire au monde, mais « le défenseur d'un ordre économique libéral » dont les fruits devaient revenir à tous. Rappelant la détermination et le calme de M.

Schleyer durant les six dernières semaines de sa vie, le président de la RFA a souligné qu'une véritable bataille spirituelle avait dû avoir lieu entre M. Schleyer et ses ravisseurs, bataille qui ne pouvait se terminer que par l'usage de la force brutale, les arguments du patron des patrons ouest-allemands étant les plus forts.

Voir également page 32

Avortement et nouvelle loi Les motifs réels de la décision de «Oui à la vie»

Dans notre édition d'hier, nous avons publié une relation résumée de la réunion de l'association «Oui à la vie», au cours de laquelle les délégués ont décidé de refuser de soutenir le référendum contre la loi sur la protection de la grossesse. Comme ce résumé, très succinct, émanant de l'Agence télégraphique suisse, à Berne, comportait de graves fautes d'interprétation, dues à une mauvaise traduction du texte allemand, (on indiquait, par exemple, que les délégués avaient décidé de ne pas soutenir le référendum par «opportunisme exclusivement», alors qu'il s'agissait d'opportunité). «Oui à la vie» nous prie de publier un nouveau compte rendu qui reflète exactement les propos tenus lors de l'assemblée.

Voici ce texte qui dissipera le doute semé dans l'esprit des membres de cette association, qui avaient été logiquement choqués par une argumentation à laquelle ils ne peuvent souscrire. Qu'ils se rassurent donc!

Lors de son assemblée des délégués du 22 octobre, l'Association suisse «Oui à la vie» a décidé, par 23 voix contre 14, de ne pas soutenir le référendum contre la loi fédérale sur la protection de la grossesse. L'assemblée a également repoussé, à une nette majorité, la proposition de laisser à chaque section la liberté de décider si elle entendait soutenir le référendum ou non.

Les délégués se sont prononcés au terme d'une longue discussion, après avoir examiné d'une manière approfondie les divers aspects de cette difficile question.

Les membres de «Oui à la vie» sont tous opposés à la nouvelle loi, en particulier aux indications sociales et eugéniques. Mais la majorité des délégués est arrivée à la conviction que le référendum n'est pas, dans les conditions actuelles, le moyen approprié de lutter contre l'avortement et qu'il n'est donc pas opportun de le soutenir. Le refus du

référendum ne signifie nullement une adhésion aux indications prévues dans la loi. En outre, l'Association suisse estime qu'elle ne pouvait pas prendre la responsabilité d'une alliance contre nature avec les partisans de la solution du délai (ceux-ci ont aussi lancé le référendum) et contribuer à créer une situation confuse qui ne saurait que leur profiter.

Les seules mesures d'ordre pénal ne suffisent pas à résoudre les cas de détresse sociale. C'est pourquoi «Oui à la vie» entend désormais revenir à sa vocation première, c'est-à-dire se consacrer à l'information de la population sur tous les problèmes touchant à l'avortement, développer les services SOS - future mère dont la formule a déjà fait ses preuves et collaborer avec les autres organismes qui, pratiquement, par des mesures positives sont désireux de s'attaquer sérieusement aux causes de l'avortement.

L'assassin des Mousquines devant la justice lausannoise Un Vaudois qui habitait Sion

LAUSANNE. - Le dénommé Olivier R., accusé d'avoir tué, le 21 avril 1976, une jeune employée du bureau de poste des Mousquines, à Lausanne, comparait aujourd'hui devant le tribunal criminel de Lausanne. L'accusation est soutenue par le procureur général du canton de Vaud en personne. La défense est assurée par un avocat d'office. Olivier R. est prévenu d'assassinat, subsidiairement de brigandage qualifié suivi de mort. Le procès durera deux ou trois jours.

Le 21 avril 1976, alors qu'il reprenait son service après la pause de midi, le buraliste postal des Mousquines découvrit son employée, M^{lle} Margrit Portmann, 22 ans, originaire d'Escholzmatt (LU), blessée et inanimée dans les toilettes du bureau. Il constata qu'une somme de 27 650 francs avait disparu. Immédiatement hospitalisée, la jeune fille décéda peu après, sans avoir repris connaissance. Son autopsie établit qu'elle avait été tuée de trois coups de feu, dont deux dans le cou et le troisième tiré à bout portant au milieu du front. Les balles provenaient d'un revolver à barillet.

A peine libéré

Aucun témoin ne put être découvert au début des investigations. Après un appel de la police, deux mille personnes furent contactées et cent septante entendues et contrôlées. L'enquête fut étendue à plusieurs cantons romands et alémaniques. Des soupçons se portèrent sur le dénommé Olivier R., 39 ans, récidiviste notoire, peintre en bâti-

ment, Vaudois, domicilié à Sion, qui fut interpellé le 1^{er} mai 1976. Il admit sans difficulté s'être rendu à la poste des Mousquines le jour du crime, peu avant la fermeture de midi, mais prétendit qu'une autre personne était derrière lui quand la victime ferma la grille du bureau. Libéré du pénitencier valaisan au début de l'année, connu pour son caractère dangereux, détenteur de trente balles cachées à son domicile valaisan, ayant fait des dépenses importantes les jours qui suivirent le crime, R. devint le suspect numéro un. D'anciens complices révélèrent qu'il leur avait récemment proposé de commettre des vols à main armée dans des bureaux de poste.

Les aveux

Le 13 mai, R. passa aux aveux. L'arme du crime fut retrouvée sous une pierre dans un

ruisseau près de Crissier et une somme de 21 750 francs dans deux sacs en plastique entre les racines d'un arbre près d'Aclens. R. reconnut qu'il avait repéré les lieux d'avance, avant de se rendre à Lausanne, en auto-stop, armé d'un revolver chargé.

Arrivé à la poste des Mousquines, il acheta quelques timbres, puis se dissimula dans une cabine téléphonique pour s'affubler d'une perruque et de lunettes à soleil. Quand M^{lle} Portmann, qui était seule de service, rentra dans le bureau après avoir fermé la grille, R. la menaça de son arme et la contraignit à mettre dans un sac tous les billets qui se trouvaient dans le tiroir-caisse. Puis il lui ordonna de se rendre dans les toilettes, où il exigea qu'elle se déshabille, afin de la ligoter avec ses propres vêtements. Comme elle refusait, R. tira les trois coups de feu - dans l'affolement, dit-il aujourd'hui.

Il se rendit alors à Crissier, près d'un grand commerce, pour y cacher le revolver et l'argent (sauf 4000 francs qu'il préleva pour divers achats). Il changea de vêtements et rentra à Sion. Le lendemain, il retourna à Crissier et reprit son arme, pour aller la dissimuler plus loin, ainsi que la plus grande partie du solde de l'argent.

Energie nucléaire

Modifications proposées

BERNE. - Le Conseil fédéral a publié hier matin deux messages concernant l'énergie atomique. Le premier comprend des modifications urgentes de la loi sur l'énergie atomique de 1959 en attendant une révision plus complète qui devrait intervenir en 1981. Le second concerne l'initiative «pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques». Le gouvernement central propose au peuple et aux cantons de rejeter l'initiative sans y opposer de contreprojet.

Le projet prévoit une «autorisation générale». La demande d'autorisation doit être mise à l'enquête publique et chacun peut formuler ses objections. Le souci de sécurité et des considérations d'ordre politique sont les principales raisons pour refuser l'autorisation de construire une installation atomique. L'autorisation sera subordonnée au fait qu'il y ait une utilisation rationnelle de la chaleur produite.

Elimination des déchets radioactifs

Au niveau politique, on relève qu'il est prévu que ce soit le Conseil fédéral qui décide dorénavant de l'octroi de l'autorisation, mais seulement après avoir entendu les cantons et demandé les expertises nécessaires. Une autorisation générale devra ainsi être

délivrée pour les centrales de Kaiseraugst, Graben et Verbois. Une autre innovation apparaît d'importance. Les producteurs de déchets radioactifs assumeront la responsabilité de l'élimination sûre de ceux-ci.

En attendant la révision complète

Si ces adjonctions à la loi actuelle sont particulièrement urgentes, cela n'empêche pas qu'une révision plus complète s'impose. Une révision totale a donc été entreprise. Elle pourrait être achevée au cours du second semestre de cette année. Mais la procédure de consultation, la préparation du message aux Chambres, les débats parlementaires exigeront beaucoup de temps, si bien que la loi entièrement révisée ne pourra pas être mise en vigueur avant 1981.

Séance antiterrorisme de l'OACI? ISRAËL FAIT APPEL À LA SUISSE

BERNE. - En accord avec divers autres gouvernements, le Conseil fédéral devrait s'engager pour que, lors d'une séance extraordinaire de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), il soit discuté de mesures renforcées pour empêcher les détournements, les sabotages et les actes de violence dans l'aviation civile, tel est le contenu de la note du ministre des transports israélien, note transmise hier par l'ambassadeur d'Israël en Suisse, M. Shimoni, au chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, M. Willi Ritschard.

Comme on peut l'apprendre de source sûre de Jérusalem, Israël propose que la discussion porte sur les thèmes suivants lors de

la réunion extraordinaire de l'OACI :

- le renforcement des conventions de La Haye et de Montréal, notamment l'extension de leur application aux actes de détournement et de sabotage sur les aéroports et dans leurs environs ;
- l'introduction de mesures de sécurité supplémentaires pour la protection et la sécurité du trafic aérien international ;
- la discussion de mesures de sécurité supplémentaires pour la protection et la sécurité du trafic aérien international ;
- la discussion sur des propositions pour la répression en cas de détournements, de sabotages et d'autres actes de violence à l'encontre des passagers et de l'équipage des appareils.

Saisie d'une denrée alimentaire justifiée par le Tribunal fédéral

LAUSANNE. - En avril 1976, le chimiste communal et l'inspecteur des denrées alimentaires de la ville de Zurich saisissaient un stock d'une poudre importée par Denner SA. Le Tribunal fédéral vient de rejeter un recours introduit par cette entreprise.

La poudre en question devait servir à la fabrication d'un succédané de crème à café. L'Office fédéral de la santé publique avait envisagé de n'admettre cette poudre sur le marché que sous une désignation qui l'aurait définie comme matière destinée à éclaircir la couleur du café. En effet, l'ordonnance fédérale concernant les denrées alimentaires interdit l'utilisation de désignations ayant trait au lait ou aux produits laitiers lorsqu'il ne s'agit que de succédanés. La

procédure nécessaire pour obtenir le permis d'introduire la poudre en question sur le marché suisse n'a pas été suivie jusqu'au bout par Denner. Cette entreprise préféra la désigner comme étant destinée à la fabrication d'un succédané de crème à café et l'importa sans attendre le permis requis par l'office fédéral. Les autorités zurichoises refusèrent de lever la saisie avant que Denner disposât d'un permis de ce genre. La Chambre de droit administratif du Tribunal fédéral vient de confirmer à l'unanimité le bien-fondé de cette saisie. D'après le tribunal, les autorités zurichoises n'avaient aucune raison de supposer - malgré les doutes formulés par Denner vis-à-vis de la légalité de l'exigence d'un permis - que cette exigence était nulle.

Pour un ombudsman fédéral

Procédure de consultation

BERNE. - A la suite de l'approbation par le Conseil national du postulat de M. Fischer (rad./BE) invitant le Conseil fédéral à soumettre aux Chambres un rapport et une proposition concernant l'introduction d'un ou de plusieurs médiateurs du type de l'ombudsman scandinave, le gouvernement central s'est exécuté et a lancé maintenant la procédure de consultation auprès des partis politiques. Il a ainsi élaboré un projet de loi sur un éventuel ombudsman fédéral, projet sur lequel les divers partis, gouvernements cantonaux et organisations intéressées doivent maintenant se prononcer. Cela, ils doivent le faire d'ici à la fin du mois de février prochain.

La fonction de cet ombudsman serait avant tout d'établir et de maintenir des relations de confiance avec le citoyen et de mieux défendre ses droits et intérêts vis-à-vis de l'administration. Il œuvrerait également pour que l'Assemblée fédérale exerce plus efficacement sa haute surveillance sur l'administration fédérale. Il aiderait le Conseil fédéral à exercer sa surveillance sur le travail des fonctionnaires et employés de l'administration centrale en matière de gestion des affaires. Et, enfin, tâche non négligeable, il devrait aider l'administration à se défendre contre des reproches injustifiés.

Elle l'aide à descendre du train et lui subtilise 83 000 francs

ZURICH. - Un «convoyeur de fonds», âgé de 77 ans, a été dévalisé dans un tram de Zurich et dépossédé des 83 000 francs qui se trouvaient dans la poche de sa veste. Selon la police, la coupable est une femme d'une quarantaine d'années, qui avait aidé le vieil homme à descendre du tram. Celui-ci ne s'est aperçu du forfait qu'au moment où il allait apporter l'argent.

Politique gouvernementale et plan financier Nouvelle réglementation?

BERNE. - Lundi, la commission du Conseil national chargée d'examiner l'initiative parlementaire sur les directives de politique gouvernementale et le plan financier a traité

Décès de Richard-Edouard Bernard

LAUSANNE. - Le journaliste, écrivain et homme de théâtre Richard-Edouard Bernard («Reb») est mort lundi à Lausanne à l'âge de 58 ans. Collaborateur de la Radio Suisse romande depuis de nombreuses années, il y occupait les fonctions de régisseur et de documentaliste. Il publia six recueils de poèmes entre 1947 et 1956, dont *Poètes refusés*, *Trente jours pour aimer* et *Signe de vie*. On lui doit encore *Les sentiers de la poésie* et *Armes de la colère*, parus en 1973. Richard-Edouard Bernard collaborait aussi au Centre romand d'informations en agriculture et en alimenta-

tion. Selon la conception qu'on se fait actuellement de cette réglementation, le Conseil fédéral devrait présenter au début de chaque législature à l'Assemblée fédérale, pour qu'elle en prenne acte, un rapport sur les grandes lignes de la politique gouvernementale et un autre sur le plan financier de la législature.

Chaque Conseil ferait préalablement examiner ces rapports par une commission. L'Assemblée fédérale pourrait, par la voie de motion, inviter le Conseil fédéral à s'écarter de ses plans. Ce Conseil aurait en outre l'obligation de motiver, lors de la présentation de chaque projet, les écarts qu'il y aurait par rapport aux données figurant dans les grandes lignes.

Au milieu de la législature, le Conseil fédéral devrait soumettre au Parlement un rapport intermédiaire, qui permettrait d'adapter pour le reste de la législature les grandes lignes à l'évolution des conditions. Il importerait de préciser les effets que ces adaptations exerceraient sur le plan financier. La procédure suivie devant les Con-

seils serait la même qu'au début de la législature.

La commission procédera à un examen encore plus approfondi de ses conceptions lors de sa prochaine séance, avant de rendre publiques ses propositions et de les transmettre pour avis au Conseil fédéral. La commission a siégé à Berne sous la présidence de M. Aubert, conseiller national (lib/NE) et en présence de M. Huber, chancelier de la Confédération.

Mort d'un professeur vaudois

LAUSANNE. - M. Pierre Renaud, ancien directeur des écoles de Moudon, est décédé, à Lausanne, dans sa soixante-huitième année, des suites d'un infarctus.

Né le 2 mai 1910, docteur en sciences de l'université de Lausanne, M. Renaud enseigna les mathématiques au collège de Montreux, puis la physique et la chimie au collège secondaire de l'Elysée, à Lausanne. Il présida plus de vingt ans le corps des fifres et tambours des collèges lausannois. Il termina sa carrière dans l'enseignement en qualité de directeur des écoles primaires et secondaires de Moudon, de 1970 à 1972.

Alpiniste suisse accidenté en France

Il est secouru par José Giovanni

SAINT-PAUL-DE-VENCE. - Un alpiniste genevois, victime lundi d'une chute dans le Baou de Saint-Jeanet, au nord de Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes), a été secouru par l'écrivain cinéaste français José Giovanni, domicilié aux Marécottes.

M. Louis Gaillard, 23 ans, étudiant à Genève, s'adonnait à la varappe au Baou de Saint-Jeanet, lorsqu'un bloc de rocher de cent kilos, auquel il s'était agrippé, s'est dé-

taché, l'entraînant dans une chute d'une soixantaine de mètres.

Prévenu par un compagnon du grimpeur, le cinéaste José Giovanni, en vacances au Baou, a alerté les sauveteurs et a pris part aux opérations de secours.

Souffrant de fractures aux bras et aux côtes, M. Gaillard a été transporté à l'hôpital de La Fontonne, à Antibes. Ses jours ne sont pas en danger.

Préparer sa voiture pour l'hiver

AARAU. - Les fabricants d'automobiles n'ont pas encore trouvé la formule garantissant une anti-corrosion totale et permanente des carrosseries de voitures, résistantes durant l'hiver au mélange de sel, de neige et d'eau. Or, la voiture n'est pas à l'abri de la rouille. Dans son bulletin d'information, la «campagne auto-utile» recommande de prendre garde aux grandes différences de température associées au sel répandu sur les rou-

tes, les garages chauffés sans aération, les couvertures de plastic avec lesquelles les automobilistes protègent leur véhicule, qui tous sont des agents de rouille. Elle préconise en outre le traitement anti-rouille, qui doit être appliqué chaque année avant la première neige, et qui se présente sous la forme d'une cire bitumée, résistante et élastique, munie de plusieurs années de garan-

L'«Airbus» soviétique



MOSCOU (ATS/AFP). - Le premier vol d'essai de l'appareil de la série « IL-86 », long courrier produit par Iliouchine, a eu lieu lundi, a annoncé l'agence Tass.

Cet avion, présenté en Europe comme le concurrent soviétique de l'« Airbus », peut transporter 350 passagers à la vitesse de 950 km/h avec un rayon d'action maximum de 5000 km. L'avion est à deux ponts et doté de quatre propulseurs. Il peut remplacer trois avions à réaction de dimensions « normales » et est destiné à « désemparer » les liaisons aériennes les plus chargées de l'URSS, selon l'agence Tass.

Pays-Bas: fin... finalement de la crise gouvernementale

LA HAYE (ATS/AFP). - La crise politique néerlandaise a été résolue dans la nuit de lundi à mardi, les trois partis (socialiste, démocrate-chrétien et réformateurs) en question s'étant mis d'accord sur la répartition des portefeuilles ministériels.

Selon l'accord obtenu entre les trois partis exactement cinq mois après les élections du 25 mai dernier, les démocrates-chrétiens et les socialistes recevront chacun sept portefeuilles tandis que les réformateurs de « Démocratie 66 » en auront deux.

Les leaders des trois groupes parlementaires se sont réunis, hier, à indiquer quels ministères seront confiés à quel parti, avant que les groupes parlementaires soient mis au courant.

Les deux personnalités chargées par la reine Juliana d'une mission d'information mettront la souveraine au courant de l'accord obtenu.

Celle-ci devra ensuite nommer un nouveau « formateur » qui sera, selon toute vraisemblance, pour la troisième fois M. Joop Den Uyl, premier ministre socialiste démissionnaire.

Le gouvernement de M. Den Uyl avait démissionné le 22 mars dernier à la suite des difficultés surgies au sein du cabinet à propos de la réforme de la politique foncière. Le nouveau cabinet disposera d'une majorité de 110 sièges sur 150 à la Chambre (socialistes 53, démocrates-chrétiens 49 et le parti « Démocratie 66 », 8 sièges).

Dernière heure Patatras ?

LA HAYE (ATS/AFP). - Le conseil du parti socialiste néerlandais a rejeté hier soir l'accord conclu par les représentants des partis socialistes, démocrate-chrétien et « Dé-

Attentat à l'aéroport d'Abou Dhabi

Un ministre visé, un autre tué!

BEYROUTH (ATS/AFP/Reuter). - M. Seif Ghobache, vice-ministre aux affaires étrangères de l'Etat des émirats arabes unis (EEAU), est mort hier matin après avoir été blessé grièvement dans un attentat perpétré à l'aéroport d'Abou Dhabi contre M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères.

M. Khaddam, qui s'apprêtait à quitter l'EEAU pour Qatar, n'a pas été touché.

M. Ghobache, qui était entré dans le Gouvernement de l'EEAU en décembre 1973, a reçu, selon les milieux proches des autorités, trois balles qui l'ont atteint au ventre, à l'épaule et au bras. Aussitôt hospitalisé, il est décédé quelques instants plus tard.

Les stations de radiodiffusion des émirats du Golfe ont interrompu leurs émissions pour diffuser des versets du Coran.

Un communiqué officiel publié à Abou Dhabi a affirmé que l'atten-

tat était l'œuvre d'une seule personne. Selon l'agence qatarote de presse, c'est un seul homme qui a ouvert le feu en direction des deux ministres dès qu'ils sont entrés dans le bâtiment principal de l'aéroport, construit à plusieurs kilomètres de capitale de l'Etat des émirats arabes unis. Il a été arrêté, précise l'agence.

Tandis que M. Khaddam échappait aux tirs, M. Ghobache était atteint. Quelques échanges de coups de feu ont eu lieu avec le service de sécurité qui a aussitôt bouclé les voies d'accès à l'aéroport.

Après l'attentat, le chef de la diplomatie syrienne a décidé d'annu-

ler la visite qu'il devait faire à Qatar aussitôt après celle à l'EEAU. M. Khaddam avait entrepris, il y a quelques jours, une tournée des capitales du Proche-Orient pour informer les dirigeants arabes du point de vue syrien sur les perspectives de reprise de la conférence de Genève.

M. Khaddam, âgé de 44 ans, est l'une des principales personnalités du régime syrien. Il a déjà échappé à deux tentatives d'assassinat au cours des deux dernières années.

M. KHADDAM ACCUSE L'IRAK

DAMAS. - M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, a accusé l'Irak « d'avoir téléguidé l'attentat » auquel il a échappé hier à l'aéroport d'Abou Dhabi.

Dans une déclaration faite à son retour en fin d'après-midi à Damas, M. Khaddam a ajouté : « L'agresseur, qui a été arrêté, ve-

nait de Bagdad, envoyé par le régime irakien pour perpétrer ce crime qui sert surtout l'ennemi israélien. »

SILENCE ÉGYPTIEN

De son côté la radio du Caire a évité hier après-midi de faire état, dans ses bulletins d'information, de l'attentat commis hier matin à Abou Dhabi contre le chef de la diplomatie syrienne, M. Abdel Halim Khaddam.

La radio égyptienne s'est en effet bornée à signaler le décès de M. Ghobache, ministre d'Etat pour les affaires étrangères de l'Etat des émirats arabes unis en indiquant uniquement qu'il « a été blessé lors d'une fusillade qui a eu lieu à l'aérodrome d'Abou Dhabi tandis qu'il saluait M. Khaddam ».

Cette omission de la Radio d'Etat égyptienne a été également remarquée dans les bulletins d'information diffusés en langue étrangère.

LES OBSÈQUES DE M. SCHLEYER

Deux policiers blessés par accident

Deux policiers ont été blessés, hier matin, devant la cathédrale de Saint-Eberhard de Stuttgart, alors qu'à l'intérieur se déroulait la cérémonie des funérailles nationales de M. Hans-Martin Schleyer. Un des membres des « commandos spéciaux d'intervention » a trébuché et un coup de feu est parti de son pistolet-mitrailleur, blessant deux autres gardes.

Quant au président des syndicats ouest-allemands et au président d'une des plus grandes banques du pays, qui l'accompagnaient, ils ont tous deux été légèrement blessés dans un accident de la circulation alors qu'ils se rendaient aux obsèques de Stuttgart. Après avoir reçu les soins nécessaires, les deux hommes ont pu continuer leur route. La voiture dans laquelle ils se trouvaient s'était retournée après être sortie de l'autoroute.

FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE : PASSOIRE !

Des policiers armés de pistolets mitrailleurs contrôlent toujours la plupart des postes-frontières du sud de l'Allemagne. A Rheinfelden, un policier allemand canalise les voitures venant de Suisse ou s'y rendant, dévisageant passagers et conducteurs. A Loerrach, où Christian Klar, un membre de la fraction armée rouge (FRA) est soupçonné d'avoir blessé un douanier le 6 janvier dernier, les photos des militants de la RAF sont affichées sur les vitrines des magasins. Plusieurs cars de police stationnent en permanence au poste de douane. Des mesures sévères sont également appliquées à la frontière franco-allemande, en particulier à Chal-lampe, un des plus importants postes-frontières entre l'Alsace et la RFA. Seule la frontière franco-suisse est aussi perméable qu'avant et il est possible de la franchir sans voir de douanier.

RETOUR À FRANCFORT DU « LANDSHUT »

Le Boeing 737 « Landshut » détourné sur le vol Palma de Majorque - Francfort et dont les passagers ont été libérés à Mogadiscio, est arrivé lundi soir à Francfort. Il sera révisé dans les ateliers de la Lufthansa à Hambourg, avant d'être remis en service.

L'UNIQUE RESCAPÉE DU COMMANDO : ÉTAT GRAVE

L'unique rescapée du commando extrémiste du « Landshut », blessée lors de l'assaut de l'appareil se trouverait dans un état grave à l'hôpital Medine de Mogadiscio.

La jeune femme a été blessée par balles aux jambes et au thorax. Tirée de derrière, la balle qui l'a touchée à l'épaule gauche et dont la trajectoire aurait dû être mortelle, a ricoché sur l'omoplate et est ressortie par l'épaule droite après avoir perforé la plèvre en plusieurs endroits, a-t-on appris hier de très bonnes sources à Mogadiscio. La jeune femme serait de nationalité palestinienne en dépit du passeport iranien qu'elle et deux de ses compagnons ont présenté. Agée de 23 ans, répondant au nom de guerre de Moroonna Mouna, la jeune femme serait une Palestinienne de l'ancien camp de Tal el Zaatar, au cœur de Beyrouth. Le quatrième membre du commando aurait été en possession d'un passeport néerlandais.

Jusqu'à présent, aucun pays n'a demandé l'extradition de la jeune femme, qui risque la peine de mort si elle est jugée en Somalie.

Chasse à l'homme opiniâtre

MONASTÈRE FOUILLÉ

GAND (ATS/AFP/Reuter). - Une quarantaine de policiers armés ont perquisitionné hier un vieux monastère de Gand, dans l'espoir d'y trouver l'un des seize extrémistes ouest-allemands recherchés à la suite du meurtre de M. Hans-Martin Schleyer.

Les fouilles se sont révélées vaines. Le porte-parole n'a pas précisé lequel des seize membres du groupe était recherché.

SUSPECT INTERPELLÉ À LONDRES

LONDRES (ATS/Reuter). - La police a interpellé lundi soir à Londres un ressortissant ouest-allemand en liaison, semble-t-il, avec l'enlèvement et le meurtre de Hans-Martin Schleyer. Scotland Yard a précisé que la personne interrogée, dont le nom n'a pas été divulgué, a regagné hier matin son pays d'origine de son plein gré.

PRESQUE TOUS À L'ÉTRANGER

HAMBURG (ATS/Reuter). - La plupart des 16 extrémistes soupçonnés d'avoir participé à l'enlèvement et au meurtre de Hans-Martin Schleyer ne sont plus sur le territoire de la République fédérale, estime le président du Bureau fédéral criminel (BKA), M. Horst Herold.

DEUX MEMBRES DU GROUPE TUÉS EN FRANCE ?

NANCY (ATS/AFP). - Deux membres du groupe Baader auraient été tués dans les environs de Nancy, selon une information publiée par le journal *Est-Républicain* et des recherches de police et de gendarmerie avec des chiens

sont effectuées autour de la ville.

Le quotidien régional qui publie l'information sous toutes réserves, précise « qu'un journal de Stuttgart aurait reçu, peu avant minuit lundi, une communication téléphonique émanant d'un mystérieux interlocuteur : « Je fais partie d'une organisation anti-terroriste. Les seize complices de la bande à Baader ne sont plus que quatorze, car nous avons tué deux femmes qui en faisaient partie. Vous retrouverez le cadavre de l'une d'elles près d'une source dans les environs de Nancy ».

BOMBES INCENDIAIRES À ROME

ROME (ATS/Reuter). - Deux bombes incendiaires ont été lancées de bonne heure hier matin sur les bureaux d'un concessionnaire Volkswagen à Rome. Des vitres ont été brisées et une automobile exposée a été endommagée, mais personne n'a été blessé. Cet attentat semble en relation avec la mort en prison de trois des membres du groupe Baader-Meinhof.

PROCÈS D'UN ANCIEN MEMBRE DU GROUPE

FRANCFORT (ATS/AFP). - Dirk Hoff (40 ans), ancien membre du groupe « Baader-Meinhof », comparait depuis hier devant le tribunal de grande instance de Francfort.

Dirk Hoff est accusé de soutien à une association criminelle et d'avoir fabriqué des armes pour la préparation des attentats commis par le groupe entre 1971 et 1972 à Francfort, Augsburg, Karlsruhe et Hambourg.

Les appels à M^e Payot étaient enregistrés

BONN (ATS/AFP). - Toutes les cabines de RFA permettant de téléphoner à l'étranger avaient été branchées sur table d'écoute quelques jours après l'enlèvement du patron des patrons, selon un article, publié hier par le journal *General Anzeiger* de Bonn.

Les douze chiffres permettant de joindre, à Genève, M^e Payot, accepté comme intermédiaire entre le Gouvernement allemand et le commando « Siegfried Hausner », déclenchaient immédiatement les magnétophones de l'Office fédéral de la police criminelle (BKA) et la cabine d'appel était localisée.

Alertés par ce dispositif, les policiers ont failli à deux reprises, le 24 septembre et le 1^{er} octobre, arrêter l'un des extrémistes qui avait appelé M^e Payot de la gare de Cologne, mais se sont toutefois retrouvés devant une cabine vide.

Les empreintes digitales immédiatement relevées sur la cabine n'ont pu permettre de confirmer qu'il s'agissait, lors du premier appel, de Adelheid Schulz, comme le pensent les enquêteurs du BKA. Le second appel, qui n'a duré que quelques dizaines de secondes, émanait d'un homme.

L'Espagne refuse de reconnaître Israël

RYAD (ATS/AFP). - Le roi Juan Carlos a déclaré hier que « l'Espagne ne reconnaîtra pas Israël et n'aura pas de relations diplomatiques avec lui à quelque niveau que ce soit, aussi longtemps qu'il ne se sera pas retiré des territoires arabes et ne reconnaîtra pas les droits légitimes du peuple palestinien ».

Dans une interview au quotidien saoudien *Al Ryad*, le souverain espagnol a d'autre part exprimé sa satisfaction quant aux résultats des entretiens politiques et économiques qu'il a eus avec les dirigeants saoudiens. L'Espagne est notamment intéressée à un plan de développement qui s'étalerait sur une période de cinq ans.

Le roi Juan Carlos était arrivé dimanche à Ryad en visite officielle. Il s'est rendu hier matin à Dhahran dans la région orientale du royaume, au cœur de la région pétrolière.

• INONDATIONS EN INDE : SOIXANTE MORTS

MADRAS (Inde) (ATS/Reuter). - Les pluies torrentielles de la mousson qui se sont abattues la semaine dernière sur l'Etat du Tamil, dans le sud de l'Inde, ont entraîné la mort d'au moins soixante personnes, estimait-on hier dans les milieux officiels à Madras, capitale de l'Etat.

• TURIN (ATS/Reuter). - Un conseiller municipal de Turin, M. Antonio Cocozzello (démocrate-chrétien), a été blessé aux jambes de quatre balles, hier, alors qu'il quittait son domicile pour l'institut d'enseignement où il travaillait. L'auteur de l'attentat, qui a été revendiqué par les « brigades rouges », et ses deux complices, dont une femme, ont pris la fuite en voiture.

• NEW YORK (ATS/AFP). - Une trentaine de Portoricains représentant un « comité pour la libération des prisonniers nationalistes portoricains » ont occupé hier matin la statue de la Liberté à l'entrée du port de New York.

• BELFAST (ATS/AFP). - Un garçon de 16 ans a été abattu par l'armée à Belfast lundi soir alors qu'il tentait apparemment de « détourner » un autobus. Selon la police, deux adolescents essayaient de détourner un autobus à un carrefour de l'ouest de la ville. Une patrouille militaire est intervenue et a ouvert le feu. L'un des garçons, grièvement atteint, a été conduit à l'hôpital où il est mort peu de temps après. Le second a pu s'échapper, bien que, selon certaines informations non confirmées, il ait été blessé.

Une énergie pour l'an 2000 La CEE en avance

LUXEMBOURG (C.E.E.) (ATS/AFP). - Après plus de dix-huit mois de discussions, les ministres de la recherche des « Neuf » se sont mis d'accord, hier à Luxembourg, pour installer à Culham, en Grande-Bretagne, le « Jet ».

Selon les experts nucléaires européens, ce réacteur géant devrait permettre de procurer à l'Europe des « Neuf » l'énergie de l'an 2000 et de la rendre ainsi plus indépendante à l'égard du pétrole importé.

Hier à Luxembourg, les ministres ont pris leur décision à la majorité de 5 voix en faveur de Culham. Deux ministres étaient favorables au site de Garching, en Bavière et deux autres (France et Italie) se sont abstenus.

La fusion thermonucléaire contrôlée doit donner naissance à une

nouvelle source d'énergie, basée sur la fusion d'atomes légers, alors que l'industrie nucléaire classique utilise la fission d'atomes lourds.

La fusion utilisera le détritium et le lithium, disponibles en quantités illimitées dans l'eau de mer et dépourvus de radioactivité dangereuse. Les spécialistes européens espèrent que ce nouveau procédé, qui est également étudié expérimentalement aux Etats-Unis et en Union soviétique, pourra fournir pratiquement toute l'énergie nécessaire à l'Europe des « Neuf » après l'an 2000. Selon les experts européens, le Marché commun possède une certaine avance dans ce secteur et espère bien que la réalisation du projet « Jet » permettra à la CEE de la conserver.

Montréal: fin de la prise d'otages

MONTRÉAL (ATS/AFP). - Le bandit d'une trentaine d'années qui, sous la menace de son arme, détenait plusieurs otages dans une banque du nord-est de Montréal, a été arrêté par la police alors qu'il s'enfuyait dans une automobile avec deux sacs remplis de billets de banque. Le montant de l'argent volé, qui s'élevait à 800 000 dollars (2 millions de francs suisses), a été aussitôt rendu à la banque.

Auparavant, il avait rendu la liberté aux quatre dernières personnes qu'il détenait encore sur les quinze otages qu'il avait pris en début d'après-midi et libérés au fur et à mesure grâce aux négociations entreprises par un journaliste.